SPORTS
LES REMPARTS
DANS LE PÉTRIN C 1, C 5





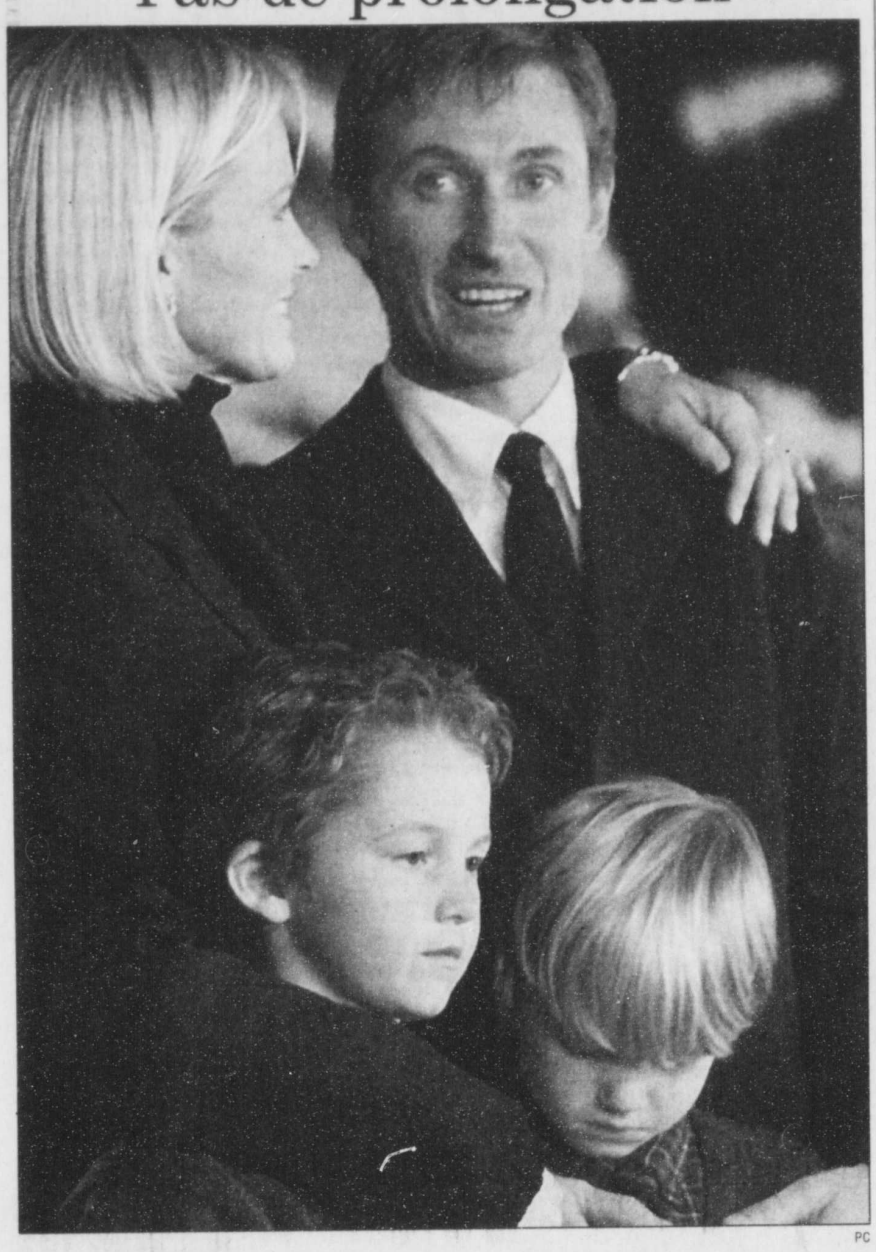
ARTS ET SPECTACLES
ELLINGTON: CENT ANS ET
TOUJOURS VIVANT D 1

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE SAMEDI 17 AVRIL 1999 www.lesoleil.com

Pas de prolongation



PC

C'est officiel, cette fois; **Wayne Gretzky mettra fin à son exceptionnelle carrière demain, à New York. Il emporte avec lui 61 records, quatre bagues de la coupe Stanley, et deux regrets. Des souvenirs à lire en pages C 1 et C 3.**

QUÉBEC 2002

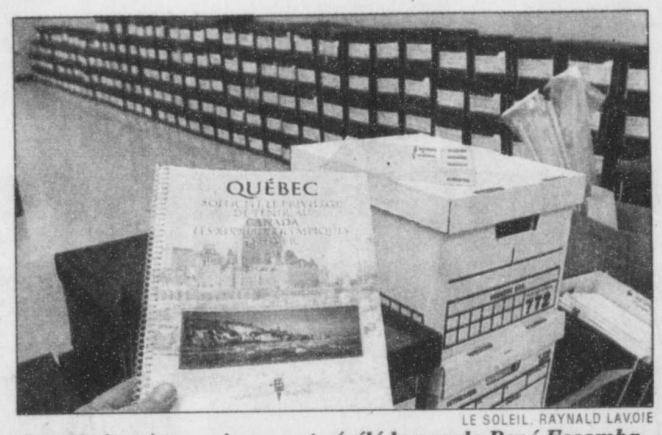
Poussés par l'improvisation

Les dirigeants se sentaient toujours comme s'il était « minuit moins cinq »

PREMIER DE TROIS

Pendant trois ans, les dirigeants de Québec 2002 ont courtisé les seigneurs du mouvement olympique international. Ils ont investi environ 12 millions $ dans cet exercice. Ont-ils transgressé les règles ? LE SOLEIL a continué de vérifier le contenu des boîtes d'archives de l'organisme. Cette recherche démontre jusque dans les petits détails comment et pourquoi les dirigeants se sont pliés aux caprices des seigneurs du CIO. Un dossier qui se poursuit jusqu'à lundi.

■ QUÉBEC — Mars 1995. L'Africain René Essomba débarque à Paris après son voyage toutes dépenses payées dans la Vieille Capitale. Et il s'installe pendant quatre jours à l'hôtel Inter-Continental pour faire la grosse vie aux frais de Québec 2002. Une chambre à 600 $ la nuit, des repas de 350 $, des téléphones à 250 $ l'appel... La facture finale compte 11 pages, s'élève à 6500 $ et sera entièrement payée par Québec 2002.



LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

Les « boîtes à surprises » ont révélé le cas de René Essomba, qui a passé quatre jours à Paris aux frais de Québec 2002.

Les dépenses exorbitantes du professeur Essomba, représentant du Comité international olympique au Cameroun, constituent probablement l'épisode le plus « discutable » des largesses de Québec 2002. Des largesses que le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, a assimilées à une transgression des limites de vitesse « à 32 kilomètres à l'heure dans une zone de 30 ».



Julie Lemieux

JLemieux@lesoleil.com

LES BOÎTES À SURPRISES DE 2002

Mais ces dépenses sont aussi révélatrices de l'improvisation qui a caractérisé les activités de Québec 2002 lors de l'accueil des membres du CIO. Une improvisation qu'admettent les dirigeants de la candidature et qui a parfois entraîné des coûts élevés pour la Vieille Capitale.

Dans un salon privé de l'hôtel Hilton, trois ex-leaders de Québec 2002 acceptent de discuter avec LE SOLEIL de ces coûts, de ces dépenses, des « cadeaux » offerts aux membres du CIO et de la gestion des fonds publics et privés attribués à la Vieille Capitale pour l'obtention des Jeux olympiques.

Michel Lizotte, directeur général de Québec 2002, Raymond Benoît, vice-président aux opérations internationales, et Laurent Després, coordonnateur des programmes, espèrent ainsi boucler la boucle. À la demande du SOLEIL, ils livrent leurs impressions et répondent aux questions afin de clore une fois pour toutes le dossier de Québec 2002.

Le ton est calme, posé. La colère soulevée par les récents articles du SOLEIL est maintenant chose du passé. Les trois hommes ont choisi la collaboration au lieu de la confrontation.

D'entrée de jeu, Michel Lizotte admet que les dirigeants de Québec 2002 se sentaient toujours comme s'il était « minuit moins cinq» en organisant les activités de rapprochement avec les membres du CIO. « C'était la première fois que ça se faisait à Québec. On a improvisé à plusieurs occasions », soutient-il.

Une situation qui, à son avis, expliquerait certains faux pas de la Société. Comme le paiement de cette somme de 6500 $ pour le séjour de René Essomba à Paris. Une somme qui n'a d'ailleurs pas été remboursée au principal intéressé, mais à un intermédiaire français, Maurice Louvet, qui a accueilli et visité deux membres du CIO pour le compte de Québec 2002.

En fouillant dans les boîtes d'archives de la Société, LE SOLEIL a en effet découvert que ce mystérieux M. Louvet avait proposé son aide à Québec 2002 pour obtenir les Jeux. Une aide gratuite, précise M. Benoît, mais une aide qui a tout de même forcé Québec à ouvrir son portefeuille. Car M. Louvet, un ancien ingénieur-conseil de la compagnie Adidas, croyait avoir carte blanche pour payer à M. Essomba un séjour de rêve dans la Ville lumière.

« On avait autorisé M. Essomba à arrêter à Paris. Mais on a été surpris en recevant la facture de M. Louvet. Nos directives n'étaient peut-être pas assez fermes », avance Raymond Benoît, qui a tout de même recommandé le paiement de cette facture.

Voir IMPROVISATION en A 3 ➤

AUTRES TEXTES

❑ **Tricherie légitime** Page A 3
❑ **Les amis aussi** Page A 3

RAPPORT PROULX

Croisade contre la laïcisation

BRIGITTE BRETON
Le Soleil

QUÉBEC — On aurait pu croire hier soir que le diable pourrait s'incarner en Jean-Pierre Proulx tellement les 350 personnes rassemblées au Collège Notre-Dame-de-Bellevue pour discuter de son rapport sur la place de la religion à l'école étaient hostiles à l'idée que les écoles québécoises puissent devenir laïques.

Jean-Pierre Proulx hésite à qualifier l'accueil d'hostile

Comme précédemment dans les diocèses de Trois-Rivières et de Montréal, les gens réunis à l'invitation du diocèse de Québec étaient quasi unanimes pour que l'État maintienne l'enseignement religieux catholique et protestant dans les écoles publiques. Selon eux, il ne faut pas nier l'identité et les traditions de la majorité des Québécois pour respecter les droits fondamentaux d'une minorité. Et pas question de confiner les cours de religion après la classe.

Dans des tracts distribués avant la rencontre, certains ont fait des mises en garde contre la main cachée de Lucifer et les loups ravisseurs. Pour d'autres, le rapport n'est qu'une vue de « socialiste ».

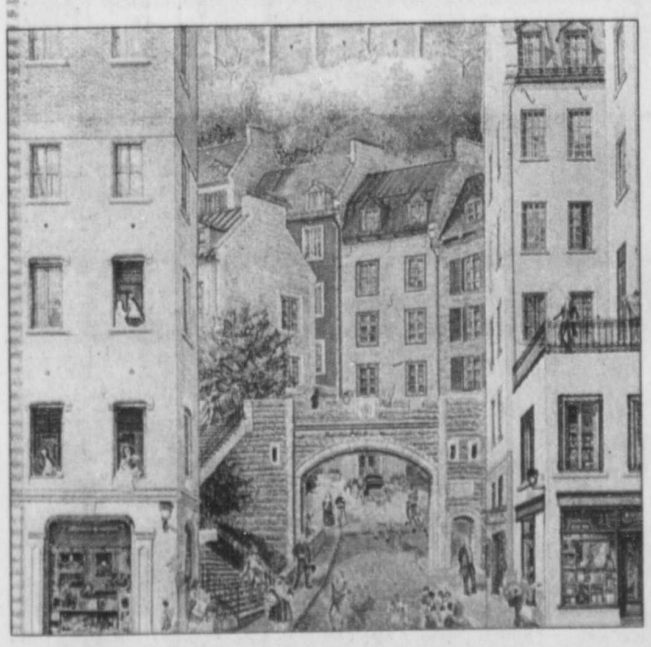
En début de journée, après une période de recueillement et une lecture d'un évangile de Saint-Marc, près de 200 animateurs de pastorale, conseillers pédagogiques, vicaires épiscopaux, directeurs et présidents de commissions scolaires ont écouté le président du groupe de travail expli-

Voir CROISADE en A 2 ➤

Prudence ou mépris ?

Un projet de fresque à Place-Royale froisse des artistes québécois

PIERRE-PAUL NOREAU
Le Soleil



Détail de la Fresque des Québécois.

QUÉBEC — Intervention spectaculaire et prudente ou plutôt manque de confiance, voire mépris, à l'endroit des artistes québécois, le projet de fresque choisi par la Commission de la capitale nationale pour orner un mur de Place-Royale a suscité louanges et critiques à l'occasion de son dévoilement hier.

« Je savais il y a deux ans que ça allait provoquer des réactions de ce genre-là », a indiqué hier le président de la Commission de la capitale nationale du Québec, Pierre

Voir FRESQUE en A 2 ➤

AUTRE TEXTE

❑ **Fresque en astuces et clins d'oeil** Page A 13



LA MÉTÉO



Maximum 9, Minimum 0

Ciel variable. Demain: 40 % possibilité d'averses. Détails **page A 15**

QUÉBEC, 103e ANNÉE, Nº 110
FLORIDE, 2,35 $ US
MONTRÉAL, OTTAWA 1,75 $ PLUS TAXES
1,50 $ PLUS TAXES

SAMEDI

6 27657 00076 6

Mont-Sainte-Anne
Tarifs réduits

LES RETOURNES

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A

La Capitale ..... 3 à 15
Contexte ..... 17 à 19
Opinions 20
Le Québec et le Canada ..... 21 à 29
Le Monde ..... 30 à 32

CAHIER B

Questions d'argent ..... 1 à 16
Bourses ..... 6 à 10
Décès ..... 13 à 15

CAHIER C SPORTS

François Gagnon 1
André-A. Bellemare 5
Statistiques ..... 2 et 4
Divertissements 7

CAHIER D

Arts et spectacles ..... 1 à 20
Votre agenda ..... 18 et 19

CAHIER E

Carrière et professions ..... 1 à 12

CAHIER F

Habitat/ Déco ..... 1 à 10
Annonces classées ..... 11 à 40
Mot fléché 23
Horoscope 23
Méga grille ..... 33 et 34

CAHIER G

Partir ..... 1 à 8

CAHIER H

La Bonne Table ..... 1 à 12

SERVICES

Abonnements 686-3344
1-800-463-2362
Annonces classées 686-3311
Carrières et Professions 686-3270
Internet ..... www.lesoleil.com
Promotion 686-3342
Publicité Détaillants 686-3435
Publicité générale 686-3270
Rédaction 686-3394
Renseignements 686-3233

259 jours



avant l'an 2000

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, chemin Saint-Louis. Son adresse postale est : C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

NUMÉROS CHANCEUX

MINI-LOTO
tirage du 16-04-99
862580 gagne 50 000$
62580 gagne 5000$
2580 gagne 250$
580 gagne 25$
80 gagne 5$

SUPER 7
tirage du 16-04-99
5-7-19-27-36-43-44
(complémentaire)
47

EXTRA
987054

LA QUOTIDIENNE
tirage du 16-04-99
9-2-2
7-1-5-7

BANCO
tirage du 16-04-99
7-21-22-23-24-25-32-33-35-38
40-41-43-46-51-54-60-63-64-68

AGRESSIONS SEXUELLES

L'Ontario veut créer son registre

Estimant qu'Ottawa avait fait fi de la sécurité de la population en refusant de créer un fichier des agresseurs sexuels, l'Ontario entend créer son propre registre provincial, le premier du genre au Canada. Le gouvernement ontarien déposera un projet de loi en ce sens dès la reprise des travaux parlementaires, le 22 avril. En vertu de cette loi, qui devrait être adoptée avant le déclenchement des élections prévues pour juin, les agresseurs sexuels seraient obligés d'informer les corps policiers en cas de déménagement et de leur indiquer leur nouvelle adresse. Toute infraction à la loi serait passible d'une peine d'un an de prison et d'une amende de 25 000 $. La liste des noms et adresses des agresseurs ne serait qu'à la disposition des policiers. (PC)

CROISADE
Insécurité

Suite de la Une

quer les recommandations du rapport dévoilé en mars, « *Laïcité et religions. Perspective nouvelle pour l'école québécoise* ». Cet auditoire était lui aussi réfractaire.

Le président Proulx hésite à qualifier l'accueil d'hostile. Il préfère parler de « l'inconfort et de l'insécurité » qu'engendre son rapport chez certaines personnes. « Nous proposons une rupture avec la tradition. C'est un choc et il est normal que les gens expriment de l'émotivité », a-t-il affirmé au SOLEIL.

Pour son comité, le Québec est à la croisée des chemins. Il doit choisir s'il continue d'accorder des privilèges aux catholiques et aux protestants en n'enseignant que ces deux religions dans les écoles publiques, ou s'il adhère totalement aux chartes canadienne et québécoise des droits et libertés, en respectant le principe d'égalité et de liberté de conscience et de religion. Depuis 1982, la province recourt à une clause dérogatoire pour préserver les privilèges des catholiques et des protestants. Si les recommandations du comité étaient suivies, les cours d'enseignement religieux catholique et protestant seraient retirés et remplacés par un cours obligatoire de morale et d'enseignement culturel des religions.

Plusieurs ont reproché hier l'approche légaliste du comité. « Ce n'est pas un péché mortel d'avoir recours à des clauses dérogatoires », a lancé un animateur de pastorale. D'autres, comme Jean Larochelle, ont fait des analogies. « On pourrait faire un lien entre la langue et la religion et dire que le Québec favorise indûment le français. On devrait donc apprendre à l'école toutes les langues qui se parlent au Québec et enseigner la tolérance linguistique. On pourrait apprendre le français après la classe. Quelle belle ouverture sur le monde. Quelle belle tour de Babel. » Pour un autre, les écoles pourraient délaisser l'éducation physique pour un cours sur la « culture des sports depuis les Grecs. »

Raymond Brodeur, professeur titulaire à la faculté de théologie et de sciences religieuses de l'université Laval, a pour sa part invité les gens à éviter de provoquer des intégrismes et une guerre de tranchées. « Il ne faut pas partir trop vite aux barricades. Il faut voir ce qu'on entend par religion à l'aube de l'an 2000. Est-ce le catéchisme, la pratique du dimanche ? Nous avons une chance de réfléchir à ce que l'on veut maintenir à l'école pour faire face à la montée des techno-sciences et de l'économisme ». Les Québécois ont le temps de mener le débat. Le ministre de l'Éducation a convoqué une commission parlementaire pour l'automne et il a déjà indiqué que le Québec renouvellerait pour encore deux ans les clauses dérogatoires.

Mais certains s'interrogent sur les visées du gouvernement et sur la façon dont s'articulerait un cours d'enseignement culturel des religions. Ils craignent le vide pour des jeunes de plus en plus en quête de sens. Vincent Ngan, d'origine vietnamienne, se sent pour sa part exploité comme immigrant. « Les immigrants ne sont pas des moutons noirs qui viennent bouleverser un système. J'ai l'impression que l'on utilise l'excuse des immigrants pour arriver enfin à restreindre l'enseignement religieux à l'école ».

FRESQUE
Considération

Suite de la Une

Boucher, à l'issue des deux présentations organisées à l'église Notre-Dame-des-Victoires sur la Fresque des Québécois.

Là où le bât blesse selon la présidente du Regroupement des artistes en arts visuels du Québec (RAAV), Danielle April, c'est le peu de considération à l'égard des créateurs québécois dans cette décision.

Le contrat de réalisation a en effet été directement accordé à un collectif d'artistes français spécialisé dans la réalisation de murales extérieures, soit La Cité de la Création de Lyon. Trois artistes d'ici seront intégrés à l'équipe d'une quinzaine de personnes qui peindront l'oeuvre entre juin et septembre sur le mur aveugle de la Maison Soumande, face à la côte de la Montagne.

« Je suis certaine que la fresque aurait pu être conçue par des artistes d'ici qui auraient ensuite pu recourir à l'expertise technique des Lyonnais au moment de sa réalisation. »

Pire, l'attitude de la Commission dans ce dossier est inquiétante par rapport à l'avenir, de l'avis de M^me^ April, d'autant plus qu'elle constitue un joueur désormais incontournable en matière d'art public. « Au Québec, il y a une tradition de concours et d'appel d'offres en art public, une politique rigoureuse. Pourquoi n'a-t-elle pas été appliquée ? » demande la représentante des artistes.

CONCEPT COPIÉ ?

Autre voix critique hier, celle de l'artiste Luc Archambault, qui s'était lui-même fait le héraut, il n'y a pas si longtemps, d'un grand projet de fonds pour réaliser des oeuvres monumentales extérieures. L'idée avait été soumise à la Commission de la capitale en 1996 qui l'avait plutôt bien accueillie au départ. Le peintre n'est pas sans voir aujourd'hui une parenté directe entre cette Fresque des Québécois et sa proposition. Mais c'est le manque de respect qui le heurte. « Je suis le seul à avoir soumis un projet de ce genre-là. On ne m'a pas appelé. On n'a rien fait pour voir si on pouvait m'impliquer. »

« C'est pour moi un jour sombre, parce que les artistes qui s'accrochent à la ville de Québec et qui tentent d'apporter leur contribution, sont laissés de côté. C'est comme si nous n'existions pas. »

Le président Boucher plaide que l'erreur n'était pas permise en raison du caractère patrimonial de Place-Royale. « Nous n'avions pas ici l'expertise pour réaliser ce projet en trompe-l'oeil. Et avec ce projet vient ce que j'appellerais le transfert technologique par l'intégration de nos trois artistes... Et il faut bien dire aussi que la capitale n'est pas réservée aux artistes de Québec. »

Pierre Boucher, qui a échangé en privé avec Luc Archambault hier, entend donner suite à cet entretien. Ni le peintre, ni sa collègue Danielle April n'ont fait de condamnation sans appel de la Commission. Il y a en effet, selon M. Boucher, encore une quarantaine de murs aveugles susceptibles de donner libre cours à la créativité des artistes québécois.

Vos yeux sont précieux.

Correction visuelle au Laser / lasik
Chirurgie esthétique au Laser CO2

L'expérience et la technologie sont les maîtres d'œuvre de son savoir-faire

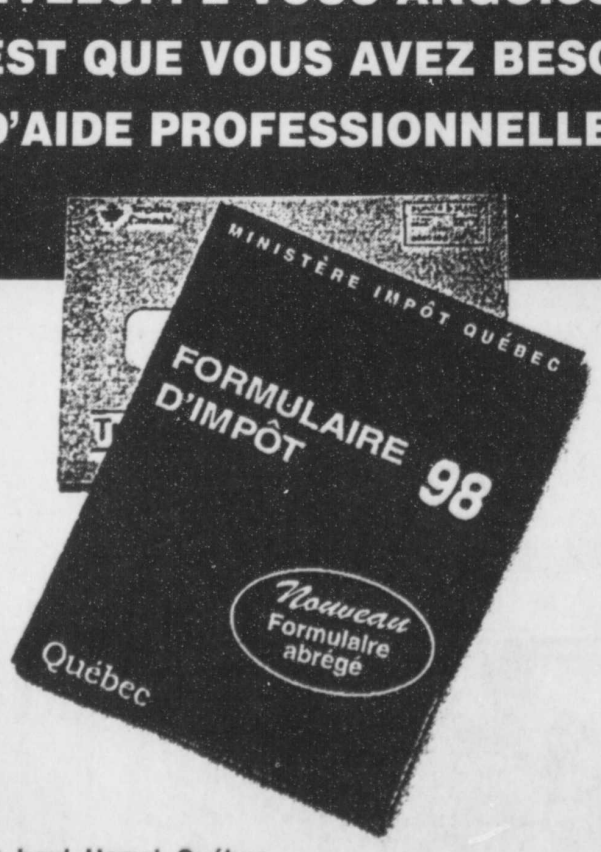


Dr Yolande Dubé, m.d.
Chirurgienne-ophtalmologiste

1423725

2875, boulevard Laurier, bureau 200, Sainte-Foy
(418) 658-2010

SI LA VUE DE CETTE ENVELOPPE VOUS ANGOISSE, C'EST QUE VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE PROFESSIONNELLE.



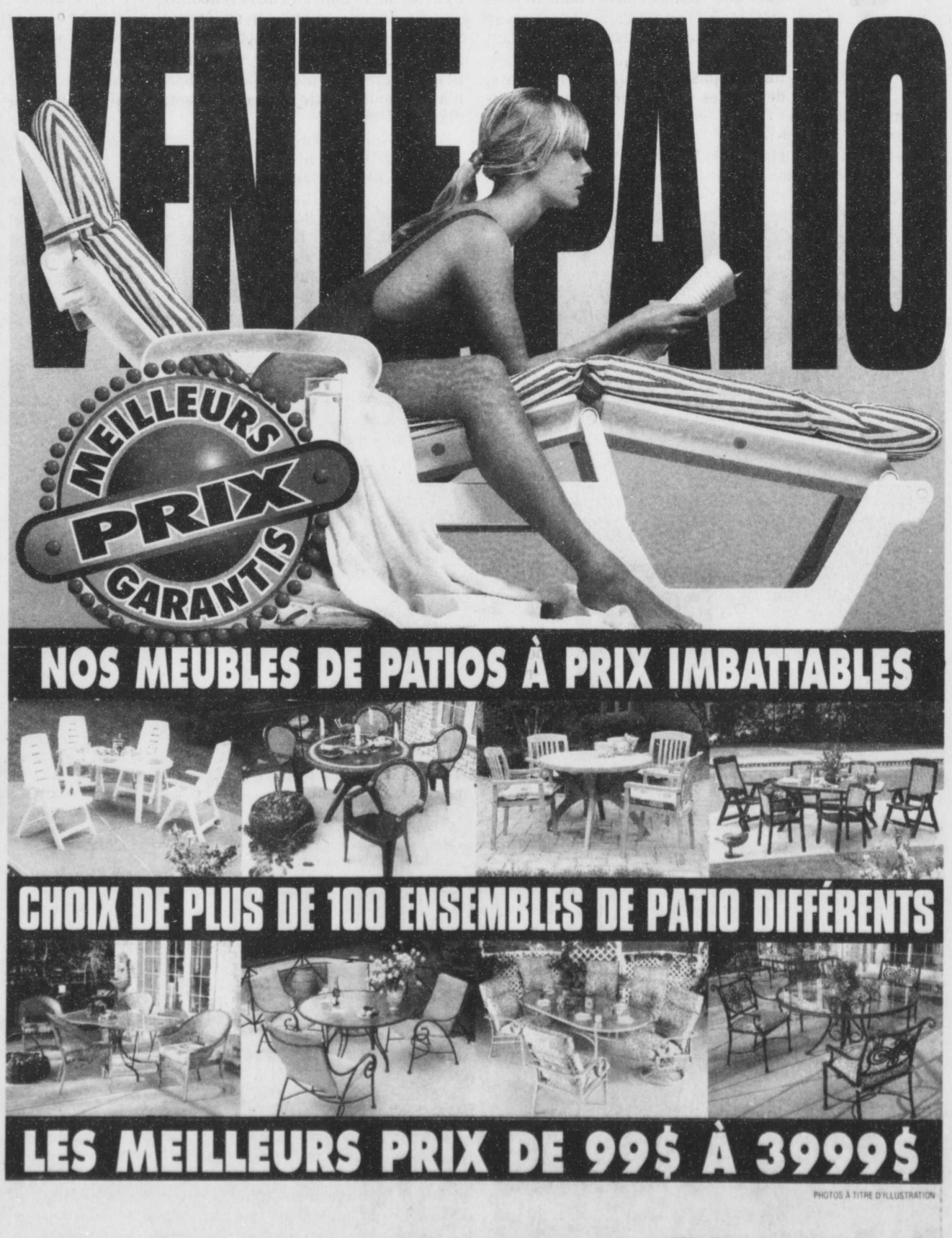
619, boul. Hamel, Québec
Pour connaître la succursale la plus près, téléphonez au
688-7243

H&R BLOCK

PAS DE PANIQUE ! ON EST LÀ POUR VOUS.

1428461

VENTE PATIO



NOS MEUBLES DE PATIOS À PRIX IMBATTABLES

CHOIX DE PLUS DE 100 ENSEMBLES DE PATIO DIFFÉRENTS

LES MEILLEURS PRIX DE 99$ À 3999$

PHOTOS À TITRE D'ILLUSTRATION

QUÉBEC
687, boul. Pierre-Bertrand
Vanier
687-4270

RIVE-SUD
5220, boul. de la Rive-Sud
Lévis
833-0165

HEURES D'OUVERTURE:
Lun. au mer.: 9h à 17h30
Jeu et ven.: 9h à 21h
Sam.: 9h à 17h
Dim.: 11h à 17h

CLUB PISCINE

LA CAPITALE
ET SES RÉGIONS

Tricheries légitimes

■ QUÉBEC — Michel Lizotte ne peut pas être plus clair. À son avis, il faut penser « business » et arrêter de s'en faire avec les règles du Comité international olympique. Oui, Québec les a trangressées à quelques reprises, mais pas assez pour qu'on en fasse tout un plat, dit-il, lors d'une entrevue au SOLEIL.

L'ex-directeur général de Québec 2002 n'y va pas par quatre chemins. Selon lui, la Vieille Capitale devait faire tout en son pouvoir pour convaincre les membres du CIO de lui donner le contrat d'un milliard de dollars découlant de la présentation des Jeux d'hiver. Quitte à transgresser un peu les règles de la famille olympique.

« Si la candidature avait été menée par l'entreprise privée, ça aurait coûté beaucoup plus cher. Demandez aux grosses entreprises ce qu'elles seraient prêtes à faire pour obtenir un contrat d'un milliard de dollars ! Demandez-leur comment elles reçoivent les gens qui pourraient leur donner ce contrat », lance ce conseiller en gestion de la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

À son avis, Québec 2002 devait donc être aussi agressive qu'une entreprise privée pour décrocher les Jeux, même si la moitié de son budget provenait des fonds publics. Et dans ce contexte, il était donc normal que les règles de la Société soient plus ou moins élastiques.

« Si tu roules sur la 20, tu sais qu'à 118 kilomètres à l'heure, tu ne te feras pas pincer, mais qu'à 120, tu vas te faire arrêter. C'est comme ça. Les règles sont faites pour que les gens agissent de façon raisonnable. Mais on peut jouer là-dedans », avance-t-il.



Julie Lemieux

JLemieux1@lesoleil.com

LES BOÎTES À SURPRISES DE 2002

C'est pourquoi Québec 2002 a parfois succombé à la tentation de repousser les limites. Par exemple, en invitant certains membres du CIO à Québec en compagnie de deux autres personnes, même si les règles interdisaient formellement plus d'un accompagnant. Une action que le vice-président du CIO, Dick Pound, juge d'ailleurs « inappropriée » dans son rapport sur le scandale de Salt Lake City.

Mais l'ex-leader de Québec 2002 devenu chef de cabinet du maire de Québec, Raymond Benoît, n'est pas de cet avis. Dans une lettre qu'il a fait parvenir au maire Jean-Paul L'Allier pour expliquer son comportement dans le dossier de Québec 2002, M. Benoît passe sous silence cette transgression aux règles. Et il assure que la Vieille Capitale n'a pas eu de « façon probante », des gestes inappropriés ou des comportements abusifs.

Le prince Albert de Monaco, le Thaïlandais Nat Indrapana et le Sud-Américain José Vallarino Veracierto pourraient toutefois témoigner du contraire, puisqu'ils comptent parmi les membres du CIO qui ont eu le privilège d'être accompagnés de deux personnes lors de leur visite à Québec. Des cas d'exception, justifient les leaders de la candidature, qui n'ont pas voulu froisser ces membres en insistant pour respecter les règles.

Le prince Albert a donc été accueilli avec son aide de camp et son « ami », Alain Lefebvre. Québec lui a ainsi fourni trois chambres au Château Frontenac et est allé le chercher à Boston à bord d'un avion privé de Bombardier. Faut-il rappeler qu'au terme de sa journée de ski au Mont Ste-Anne, le prince Albert n'a pas remis ou a égaré les vêtements d'hiver que lui avaient été prêtés par Sports Experts. Une dépense de 1480 $ pour Québec 2002.



Michel Lizotte

Québec a transgressé les règles à quelques reprises

« C'EST UN TRÉSOR »

MM. Indrapana et Veracierto ont pour leur part visité Québec en compagnie de leur épouse et de leurs grands enfants. La Société leur a donc payé trois billets d'avion chacun et deux chambres au Château Frontenac. Ironiquement, M. Indrapana a tenté de rembourser le billet de sa fille, mais Québec 2002 a refusé cette offre et insisté pour honorer la facture supplémentaire de 3966 $.

D'ailleurs, dans une lettre adressée au délégué international Hubert Laforge, le Thaïlandais remercie Québec pour ce témoignage d'amitié, ainsi que pour les « photographies, les cadeaux et l'énorme peinture » que le professeur lui a envoyés. « C'est un trésor et je vais en prendre bien soin », écrit-il. Interrogés à ce sujet, MM. Benoît et Lizotte affirment ne pas savoir de quelle peinture il est question.

Québec 2002 avait aussi la morale élastique pour les voyages à l'étranger. Si le CIO interdisait aux villes candidates d'aller à la rencontre des membres les ayant visitées, Québec a tout de même fait un saut chez plusieurs représentants du CIO qui étaient déjà venus dans la Vieille Capitale.

LE SOLEIL avait récemment soulevé le cas du libyen Bashir Attarabulsi, qui a été reçu aux frais de Québec dans un hôtel de Tunis. En conférence de presse, Raymond Benoît avait expliqué que M. Attarabulsi avait été rencontré en Tunisie parce qu'il avait décidé de ne pas venir à Québec. Selon M. Benoît, le Libyen avait toutefois changé d'idée après la rencontre et décidé de faire un saut dans la Vieille Capitale.

Dans les faits, M. Attarabulsi était déjà venu à Québec lorsque M. Benoît l'a rencontré à Tunis. Qui plus est, le Lybien avait promis dès 1993 de visiter la Vieille Capitale. La rencontre de Tunis, qui a coûté 1200 $ en frais d'hôtel à Québec 2002, violait donc carrément les règles du CIO. « J'ai peut-être confondu cette visite avec celle que j'ai faite aux membres du CIO qui ne venaient pas à Québec », s'excuse M. Benoît, lors de la rencontre avec LE SOLEIL.

Michel Lizotte défend son collègue en affirmant que les règles du CIO avaient changé en cours de route et que cette restriction ne tenait plus au printemps 1995. Un coup de fil à Lausanne a toutefois permis de confirmer que le CIO n'a pas modifié cette règle depuis son adoption, il y a une dizaine d'années.

Par contre, le CIO avait, à la toute dernière minute, changé d'autres règles importantes. Celles des visites de ses membres, qui devaient se rendre en groupe dans les villes candidates. Une situation qui a mêlé les cartes pour Québec, puisque la Vieille Capitale a dû revoir rapidement son plan de match pour l'accueil des Seigneurs des anneaux. « Si le CIO avait organisé des voyages comme prévu, ça aurait été différent. Mais on a été placés à court terme dans une situation difficile qui nous a forcés à improviser », affirme M. Lizotte.

IMPROVISATION
Brasser des affaires

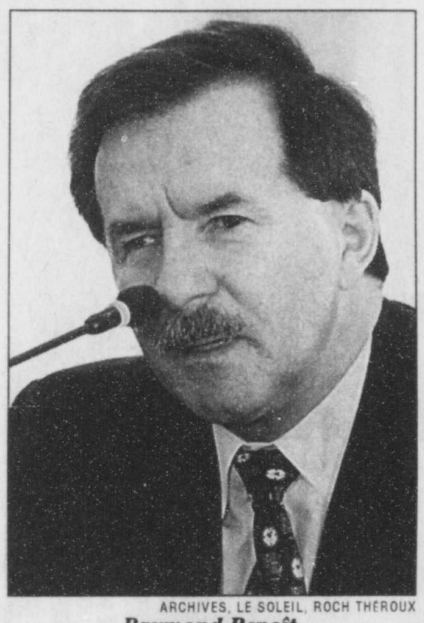
Suite de la Une

Maurice Louvet s'est aussi rendu en Pologne pour rencontrer un membre du CIO pour le compte de Québec. Le coût de ce voyage : 3233 $. Encore là, il semble que seuls les frais de déplacement et de logement aient été remboursés à cet intermédiaire, insiste M. Benoît, qui le qualifie de simple « ami de la candidature ».

C'est probablement en raison de cette grande amitié que Québec 2002 avait reçu M. Louvet au Château Frontenac, quelques semaines avant son voyage en Pologne. Accompagné de son ami, Maurice Herzog, un membre honoraire du CIO, M. Louvet a bénéficié du traitement royal réservé aux représentants du Comité international olympique. Vol Paris-Québec, avion privé et restaurants compris.

Pourtant, M. Louvet ne faisait pas partie de la famille olympique et son confrère n'avait pas droit de vote au sein du CIO. Selon M. Benoît, M. Herzog avait toutefois beaucoup d'influence auprès de ses anciens collègues, ce qui lui aurait valu cette invitation, qu'il avait acceptée à condition d'être accompagné de Maurice Louvet.

En fait, ces Français étaient probablement davantage que de simples amis et compagnons de voyage, car ils semblaient brasser des affaires ensemble. L'adresse commerciale des deux hommes était d'ailleurs la même, en 1995. Mais il a été impossible de les joindre car le service téléphonique du cabinet Maurice Louvet a été interrompu.



ARCHIVES, LE SOLEIL, ROCH THÉROUX

Raymond Benoît

« Des intermédiaires, on aurait pu en embaucher 200 ou 300. On a toujours dit non aux services de cette nature »

PLAN DE PROMOTION

M. Benoît assure qu'il ne savait pas que ces « amis de la candidature » avaient un lieu d'affaires commun et jure qu'il n'a jamais entrepris de collaboration véritable et rémunérée avec eux afin de soutirer des votes aux membres du CIO. « Il a été question de collaboration, mais jamais rien ne s'est concrétisé en terme d'engagement. Ça ne veut toutefois pas dire qu'il n'y a pas eu de discussions. M. Louvet nous disait qu'il était disponible pour nous », dit-il

Lors de leur visite à Québec, MM. Louvet et Herzog ont d'ailleurs discuté du « plan de promotion » de la candidature de Québec avec l'équipe de 2002, comme en témoigne un document obtenu par LE SOLEIL. De plus, M. Benoît parle clairement de « collaboration » dans une lettre adressée au vice-président exécutif de 2002, Jean Grenier, et faisant état du lien entre les activités de MM. Louvet et Herzog.

Ce dernier a en outre fait parvenir une lettre à M. Grenier, après son séjour à Québec, afin de souligner le « fructueux partenariat » qui devrait pouvoir s'instaurer entre eux.

FARAMINEUSE FACTURE

Mais selon M. Benoît, Québec 2002 n'est pas allé beaucoup plus loin que les mots. « Des intermédiaires, on aurait pu en embaucher 200 ou 300. Mais on a toujours dit non aux services de cette nature », indique M. Lizotte.

Le partenariat gracieusement offert par ces Français n'a duré que deux mois et a pris fin après que Québec eut payé le montant faramineux facturé par Maurice Louvet pour l'accueil de René Essomba et le voyage en Pologne.

Étrangement, cette dépense totale de 10 000 $ a été classée dans la catégorie comptable des « honoraires professionnels » pour l'étude et l'évaluation de la candidature de la Ville de Québec, comme l'indiquent les documents de la Société.

Sur la facture, on peut lire qu'un montant de 0 FF a été déboursé pour l'étude de la candidature, mais que 21 887 FF ont été dépensés pour payer « les frais et déboursés relatifs à cette étude ». Selon M. Lizotte, l'administration de la Société a agi de la sorte puisqu'elle devait rembourser une personne (M. Louvet), et non directement un hôtel ou une compagnie aérienne.

Les amis de la candidature aussi...

JULIE LEMIEUX
Le Soleil

QUÉBEC — Si les dirigeants de Québec 2002 faisaient preuve de générosité envers les membres du CIO, les amis de la candidature n'étaient pas laissés en reste. Voyage de pêche, cadeaux et expédition dans la Maine... Rien de moins pour Jean et Monique Heckly, un couple d'amis du vice-président exécutif de la Société, Jean Grenier.

Ces deux Français, qui ont frayé avec Jean Grenier dans le monde du patinage de vitesse, ont été accueillis comme des rois lors de leur passage au Québec, en juin 1994. Invités par Jean Grenier, ils ont bénéficié des honneurs réservés aux membres du CIO et ont été traités aux petits oignons.

Dans les archives de Québec 2002, on découvre avec étonnement que la Société a même payé un voyage de pêche à la Seigneurie du Triton au couple Heckly, à Jean Grenier et à son épouse. Coût de la dépense : 1308 $.

Avant d'aller taquiner les poissons, les deux couples ont aussi passé deux jours dans les régions de Québec et Charlevoix, suivant ainsi un itinéraire touristique mis au point par les bénévoles de Québec 2002. Des repas au Mouton noir, au Deauville et au Château Frontenac ont alors été payés par la Société. Une facture totale de près de 1000 $.

En fouillant davantage, on réalise que ces invités spéciaux de Québec 2002 ont ensuite fait un petit arrêt dans le Maine en compagnie du couple Grenier, avant de se rendre au congrès de l'Union internationale de patinage, à Boston. Trois jours dans les restos et les hôtels de Kennebunk Port et une dépense de 770 $ pour la Société.

Et il y a eu aussi des cadeaux. Un « cadeau nautique » de 140 $ remis à Jean Heckly par Jean Grenier lors d'une réunion olympique à Monte Carlo. Et deux autres présents de 80 $ chacun offerts dans d'autres circonstances.

PAS D'INFLUENCE SUR LE VOTE

Pourtant, M. Heckly n'était pas membre du CIO et n'avait pas d'influence directe sur le vote de ses représentants. D'ailleurs, lorsque LE SOLEIL a demandé des précisions sur ce personnage aux ex-leaders de la candidature, la première réponse a été claire et précise. « C'est un ami de Jean Grenier », a lancé Laurent Després.

Mais selon le directeur général de Québec 2002, Michel Lizotte, M. Heckly avait aussi de bons contacts qui pouvaient aider la candidature de Québec, en tant que président de la Fédération française des sports de glace. C'est pourquoi M. Lizotte a endossé ces dépenses, croyant ainsi donner un coup de pouce à la candidature, même si, selon toute vraisemblance, M. Heckly était déjà vendu à la cause de Québec.

« C'est Jean qui les a reçus et qui a organisé ça. Selon lui, c'était quelqu'un qui pouvait nous aider avec ses contacts. Il était considéré comme un stratège de la candidature », affirme Michel Lizotte.

Et à son avis, un voyage de pêche et un séjour dans le Maine sont le genre d'occasions qui favorisent les échanges et l'élaboration de stratégies. « C'était une occasion privilégiée pour discuter. J'amène moi-même des clients à la pêche. Ça se fait fréquemment dans le privé. »

M. Lizotte a aussi accepté de rembourser les cadeaux achetés à M. Heckly par la famille Grenier. Car selon lui, ces dépenses n'étaient pas abusives.

REMBOURSEMENT À RÉPÉTITION

D'ailleurs, Québec 2002 a toujours géré ses finances en se souciant de faire des économies, en évitant les dépenses inutiles, avance M. Lizotte. « On avait une candidature exceptionnelle et une gestion impeccable. Quand on a pu économiser, on l'a fait. Si on avait payé tous les gens qui ont travaillé pour nous, aucune entreprise privée n'aurait pu se payer ça. »

Au terme de l'année 1993, le vérificateur de la Société avait toutefois fortement suggéré aux dirigeants de mieux gérer les dépenses des employés. Car certains d'entre eux avaient demandé le même remboursement à plusieurs reprises en raison des lacunes du système. Une suggestion qui avait reçu une écoute attentive de la part de la Société.

Pardonnez-nous de vous soumettre à la tentation...

300 véhicules récréatifs sur place prêts à livrer
VENTE-ÉCHANGE NEUFS ET USAGÉS

Mais... le luxe, le confort et la liberté vous attendent.



Les nouveaux modèles
« American Tradition » sont enfin arrivés !

LE NOUVEAU CARAVANES 2000 VR

Le *Spécialiste* du *choix*
Le *choix* des *Spécialistes*

1170, chemin Olivier
(Sortie 305 de l'autoroute 20)
Saint-Nicolas

Aussi ouvert le dimanche de 10 h à 16 h

836-6611

1426027

TRANSFERT D'ÉLÈVES DANS L'AMIANTE

Des manifestants devant le parlement

YVES THERRIEN
Le Soleil

QUÉBEC — Une centaine de personnes de Saint-Ferdinand, Bernierville et Vianney ont envahi la colline parlementaire réclamant une décision du ministre de l'Éducation François Legault pour que les 500 élèves du primaire et du secondaire continuent leurs études à Black Lake, dans l'Amiante, au lieu de Plessiville, dans les Bois-Francs.

Les parents, gens d'affaires, membres de la commission scolaire et les élus municipaux soutiennent que le ministre s'empêtre dans son indécision alors que la consultation qu'il a exigée montre que 63 % des gens sont en faveur de la scolarisation des élèves dans l'Amiante.

D'ailleurs, le porte-parole des manifestants et président du comité d'établissement de la polyvalente de Black Lake, Luc Garneau, rappelle que les élèves de ces trois municipalités ont fait depuis 30 ans leurs études dans l'Amiante et ne souhaitent pas déménager. La première décision sur le transfert des élèves à Plessisville avait été rendue sans consultation de la population des trois municipalités. Cette fois, les manifestants montrent que la consultation a été tenue, que 750 personnes contre 435 demandent le maintien des 500 élèves à Black Lake.

Plus encore, il rappelle que le ministre Legault avait promis de rendre une réponse le 15 avril, mais hier rien n'avait encore été décidé.

Bar clandestin fermé

ISABELLE MATHIEU
Le Soleil

VANIER — « Je pensais que c'était un party privé ! L'ambiance était super cool ! »

Malheureusement pour ce fêtard et ses 20 amis, c'est bel et bien un bar clandestin lié aux Hell's Angels que l'unité RAM a fermé vers 3 h 45 la nuit dernière, au 304 A, du boulevard Pierre-Bertrand à Vanier.

Le débit de boissons illicite était dans la mire de RAM depuis l'opération DANO, en février, qui avait permis d'arrêter Daniel Nolet, une relation des Hell's Angels à la tête d'un réseau de trafiquants de drogue.

Les policiers ont pu arrêter sur mandat hier deux proches de Nolet, Mario Morency, 31 ans, le tenancier du bar, et Jimmy Vézina, 24 ans. Ces deux hommes sont été accusés hier de trafic de stupéfiants.

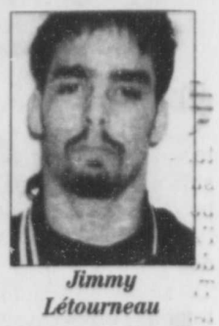
Les policiers ont aussi arrêté une femme qui se trouvait en liberté illégale et deux autres dames qui avaient de la cocaïne dans leurs poches.

RAM a aussi arrêté Steve Chabot, 27 ans, un présumé vendeur de drogue, et son complice Pascal Gagnon, 35 ans, accusé de complot pour trafic.

Les 21 personnes âgées de 21 à 39 ans qui se trouvaient dans le bar au moment de la frappe policière recevront une contravention pour s'être trouvées dans un bar clandestin.

Cette micro-taverne était ouverte du jeudi au samedi, de minuit aux petites heures du matin.

Les voleurs de « ski-doo » accusés


Jimmy Létourneau


François Daigle

Une bonne partie des présumés voleurs de motoneiges arrêtés jeudi ont comparu hier au palais de justice pour y être accusés de vol et recel. Les deux têtes de réseau, Jimmy Létourneau, 28 ans, de Pintendre et François Daigle, 36 ans, de Val-Bélair, ont donc dû défiler devant un juge avec quatre autres complices. Cinq autres suspects comparaîtront sous peu par voie de sommation. I. M.

VIOL AU GHB

Quelques appels

La Sûreté du Québec a reçu quelques appels à la suite de la médiatisation de l'arrestation de Karl Richard et Daniel Saint-Hilaire qui auraient agressé sexuellement une jeune femme l'été dernier à Frampton après l'avoir droguée au GHB. Parmi ces appels, une femme aurait indiqué avoir été violée, mais les policiers ne peuvent encore relier ce nouveau cas aux deux hommes de Sainte-Brigitte-de-Laval et Saint-Henri. I. M.

QUÉBEC HONORE LES COUTURIERS D'ICI...
PRIX AUDACE 1999
À L'HONNEUR CE JEUDI À 19 H
DANS LA COUR CENTRALE DES GALERIES DE LA CAPITALE
MADAME CHANTAL LÉVESQUE
LA DESIGNER DE
SHAN
LA NOUVELLE COLLECTION SHAN PRINTEMPS-ÉTÉ VOUS SERA PRÉSENTÉE,
ET VOUS AUREZ L'OCCASION D'ASSISTER À LA REMISE DU PRIX AUDACE AINSI QU'À UNE ENTREVUE ANIMÉE PAR LA PORTE-PAROLE DES GALERIES DE LA CAPITALE, CLAUDE THIBAULT.
500 $ EN CERTIFICATS-CADEAUX SHAN À GAGNER
UNE COLLABORATION
TVA CJMF FM 93 LE SOLEIL
GALERIES DE LA CAPITALE
OUVERTURE DÈS 11 H TOUS LES DIMANCHES
1423458

ENCAN D'ANTIQUITÉS
et de meubles importés
LE DIMANCHE 18 AVRIL, À 11h30
À LA MAISON DABER
7069, RUE DES MOISSONS, LÉVIS
(EN BORDURE DE L'AUTOROUTE 20 - SORTIE 327)
837-0594 OU 837-8126
1427551

ENCAN
Le dimanche 18 avril, 13 h
Antiquités Les Choux Gras est déménagé
Une valeur de plus de 100 000 $ de meubles et accessoires seront encantés
Seront encantés des antiquités et accessoires de différents styles des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles, dont: un exceptionnel curio victorien en acajou à vitres bombées circulaire (360 degrés) à tête et pattes de lion sculptées; une extraordinaire armoire-penderie de style Louis XV, centenaire, en noyer élégamment sculpté; une superbe causeuse victorienne confortable sculptée avec motifs de coeur et feuilles d'acanthe (rembourrage au duvet d'oie); 4 chaises en chêne à piètement de pattes de lion (C. 1890); une commode bombée exceptionnelle, faite main (C. 1850) pouvant être considérée comme une oeuvre d'art; une magnifique table ronde de période Empire (C. 1840); une rarissime table de travail en chêne à clous forgés avec piètement en H à la manière du XVIIIe siècle; un choix intéressant de pièces en pin dont un superbe buffet à double panneau soulevé avec assemblage à chevilles de bois, un buffet deux-corps, des coffres à queues d'arondes fin XVIIIe avec couleur d'origine; un exceptionnel piano-table en bois de rose superbement sculpté (C. 1860); un exceptionnel mobilier de bureau de président en noyer comprenant bureau de président et fauteuil, table de conférence et chaises, classeur, etc. Également nombre important d'antiquités et accessoires trop long à énumérer.
EXPOSITION au
2525, Henri-Bourassa, Québec
522-2221 (687-5799)
Les meubles et accessoires seront en montre le samedi 17 avril 1999 de 9h à 11h
ANTIQUITÉS LES CHOUX GRAS
1428552

QUAND ON A LE GOÛT DE L'ORIGINALITÉ

Soulier en cuir blanc et de microfibre noire. Flâneur en microfibre et cuir. Noir. De notre collection Stuart. 225$.
Place de la Cité 654-0314
Galeries de la Capitale 627-5327
Place Laurier 651-4952
JEAN-PAUL FORTIN
1426510

Le chemin de croix de Jean-Grégoire XVII

J'aperçois le monastère, de loin, comme à travers une lunette d'approche. Les bâtiments se détachent dans une clairière au milieu d'un îlot de verdure. À gauche, un temple imposant, à droite, une tour surmontée d'une statue. Non, je ne suis pas cachée sur une colline de Saint-Jovite, pour épier la communauté des Apôtres de l'Amour infini, membres de l'Église des Apôtres dés Derniers Temps, dont le chef Jean-Gaston Tremblay, alias Jean-Grégoire XVII, fait présentement l'objet, avec trois de ses disciples, d'un mandat de recherche pour abus sexuels et voies de fait sur une quinzaine d'enfants. Non, je scrute l'écran de mon ordinateur.

Car il ne faut pas se fier aux apparences. La communauté du pape autoproclamé Jean-Grégoire, l'illuminé de Saint-Jovite, a beau surgir tout droit du Moyen-Âge, vivre repliée sur elle-même; elle a beau séquestrer les enfants, pratiquer sur eux le lavage de cerveau, leur imposer des corvées, des punitions, nier à ses membres toute liberté de pensée, se soustraire depuis 20 ans impunément aux interventions de la justice, à la Protection de la jeunesse, ça ne l'empêche pas d'être étonnamment moderne. Et branchée. Eh oui, elle distille en effet ses messages sur le Web depuis janvier 1996. Elle diffuse même ses bondieuseries et sa doctrine en quatre langues, aux quatre points cardinaux: en français anglais, espagnol et italien. Elle y quête, prêche, fait le commerce de ses images pieuses, recueille des fonds. C'est inouï, quand même.

Mais à la rubrique «quoi de neuf?», du site Magnificat. qc.ca, aucune nouvelle du pape. Rien sur les perquisitions menées cette semaine à Saint-Jovite par la Sûreté du Québec. Rien sur les accusations qui pèsent contre M. Tremblay, alias Jean-Grégoire de la Trinité, qui a déjà caché 70 enfants placés sous la protection de la cour, pendant des mois, en 1967. Pas de nouvelles fraîches du bonhomme en fuite. Mais beaucoup de prêchi-prêcha.

Entre un long exposé théologique sur l'accès des femmes à la prêtrise, des explications sur le mode de vie de ces Apôtres voués à la conservation du «dépôt de la foi» qui vivent en autarcie, produisent leur propre électricité, j'ai suivi la méditation du Vendredi saint de cet homme étrange, soupçonné depuis 20 ans au moins, de séquestration, d'abus d'autorité et finalement, d'agressions sexuelles sur des enfants. Je l'ai suivi, pendant 14 stations, en essayant de me représenter le zigoto qui se cache sous ce salmigondis de sermons mal digérés, de contemplation morbide des plaies du Christ. Chose certaine, le pape numéro 17 semble plus fasciné par la souffrance que par le bonheur. Voici des extraits de cette méditation farcie de majuscules où le gourou donne souvent l'impression de parler de lui-même.



Ghislaine Rheault
GRheault@lesoleil.com

LE CHEMIN DU CALVAIRE

«Mon Seigneur Jésus, Vous qui, sur le point de mourir, nous avez recommandé de garder le souvenir de vos douleurs, venez les graver dans mon coeur pendant que je vais méditer Votre Passion. Hélas, je le sais, dans mon coeur, Vous avez été immolé d'une manière plus coupable que sur le Calvaire. Je vous en demande pardon, ô mon Jésus...»

I- Jésus est condamné à mort

«Considérons notre Sauveur acceptant la condamnation. Lui l'innocence et la sainteté mêmes, alors que nous, les vrais coupables, nous voulons toujours nous excuser, nous disculper, trouver des raisons pour diminuer la gravité de nos manquements. En contemplant Jésus condamné à mort, demandons la grâce de reconnaître nos torts, de nous humilier, de ne pas chercher à trouver des excuses». (Tiens donc!)

II- Jésus est chargé de sa croix

«Oui mes frères et soeurs, soyons reconnaissants pour le bienfait de la croix qu'est la souffrance sous toutes ses formes. La croix est le plus grand don que Dieu puisse nous accorder sur la terre; c'est le don qu'il offre à Ses plus chers amis. Elle est le signe des prédestinés».

III-Jésus tombe pour la première fois

«Quand Marie présenta Son Jésus au Temple, le vieillard Siméon Lui dit: cet Enfant sera un sujet de chute ou de relèvement pour un grand nombre, un signe en butte à la contradiction...»

IV-Jésus rencontre Sa très Sainte Mère

«Père Éternel je vous offre les Plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour guérir celles de nos âmes».

V-Simon aide Jésus à porter sa croix

«Nous manquons de foi. Pauvres pécheurs que nous sommes, pauvres enténébrés...»

VI-Véronique essuie la face de Jésus

«Tous les jours nous pouvons essuyer la face meurtrie de Jésus dans notre prochain.»

VII-Jésus tombe pour la deuxième fois

«Nous sommes les grands coupables de la passion de Jésus et nous aimerions jouer aux innocents. Oublions-nous que pour un rien, nous sommes souvent prêts à mettre Jésus à la torture? Nous le mettons en balance pour un vil plaisir, une petite satisfaction....(...) Nous mettons Dieu en parallèle avec des choses vulgaires, sans valeur, parfois même honteuses, et nous voudrions avoir bonne conscience, passer pour des innocents...»

VIII-Jésus console les Filles de Jérusalem

«Ne pleurez pas sur Moi, mais pleurez sur vous et sur vos enfants.....»

IX- Jésus tombe pour la deuxième fois...

(Il s'est trompé, monsieur le pape. Si je compte bien, Jésus devrait tomber pour la troisième fois)

X-Jésus est dépouillé de ses vêtements...

«Jésus, la Dignité, la Pureté mêmes S'est laissé dépouiller devant la foule, il a accepté de subir cet affront pour expier les indécences des hommes, les impuretés et les scandales. (...) Après le péché, nos premiers parents s'aperçurent qu'ils étaient nus et ils eurent honte. Ils se firent des vêtements avec des feuilles d'arbres pour couvrir leur nudité. Ce n'est pas une gloire d'être nu; c'est un déshonneur».

XI-Jésus est cloué sur la croix

«Demandons à Jésus la grâce d'être cloués avec Lui sur la croix, de nous unir intimement Lui, afin que nous ne fassions qu'un par nos pensées, nos désirs, nos volontés, nos sentiments...»

XII-Jésus meurt sur la croix

«Demandons à cette Mère des Douleurs d'imprimer profondément dans nos coeurs les plaies de Jésus crucifié. Demandons-Lui de nous instruire des choses du ciel. Nous sommes si bornés...»

XIII-Jésus est descendu de la croix et remis à sa mère

«Contemplons Jésus défiguré, la tête couronnée d'épines, le corps tout déchiré. Toutes Ses plaies nous révèlent l'amour de Dieu pour nous. Qui d'entre nous serait prêt à subir un tourment à la place de son prochain?»

XIV-Jésus est déposé dans le tombeau

«O Jésus, à la fin de ce chemin de Croix, par les mérites infinis que Vous nous avez acquis, obtenez-nous la grâce d'une vie nouvelle, d'une transformation miraculeuse, d'une conversion sincère».

****

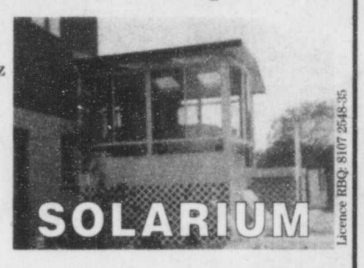
C'est la grâce que je vous souhaite, M. le Pape Jean-Grégoire, numéro 17, membre de l'Ordre du Magnificat de la mère de Dieu et de l'Église catholique des Apôtres des Derniers Temps. Mais Jésus, à votre place, il aurait fait face à la musique. Allez. Sortez de votre cachette.

Un homme qui a des pensées aussi songées que vous ne peut avoir commis les crimes dont on vous accuse. Allez, sortez du bois, M. le pape. Faites face à la justice. Vous n'avez rien à craindre si vous êtes blanc comme neige!

EN BREF

Coke dans l'armoire à balais

Le Grand Hôtel de la 1ère Avenue à Saint-Georges de Beauce vient de perdre son concierge en même temps que les Hell's Angels se voient privés d'un fidèle employé. Mario Couture, 43 ans, a en effet été accusé hier de trafic et possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic. Depuis quelques mois, l'homme, qui travaillait comme concierge et qui demeurait au Grand Hôtel, se serait livré au trafic de stupéfiants pour le compte des Hell's Angels dans les bars de Saint-Georges. Les enquêteurs de l'escouade du crime organisé de la SQ à Saint-Joseph ont trouvé 601 quarts de gramme de cocaïne et 85 grammes de haschich dans l'armoire à balais du concierge. Cette cargaison, d'une valeur de 17 000$, était prête à être écoulée durant la fin de semaine. I.M.

Du nouveau à Québec / Salle d'exposition
Florida Plus
Maintenant à Québec vous pouvez vous offrir le vrai solarium 3 ou 4 saisons *Florida Plus*, le seul à vous offrir 3 saisons complètes grâce à son toit isolé. Disponible avec toit cathédrale, puits de lumière et plus encore...


Licence RBQ: 8107 2548-35
1223, rue Saint-Louis, Saint-Jean-Chrysostome (Québec)
Serge Arsenault, représentant Tél.: 834-1999
1 800 823-2109 extérieur
1424878

CONCEPT PISCINE DESIGN
CREUSÉE ▼ HORS TERRE ▼ SPA
Pour le service, la qualité et le prix


* Sous réserve de l'approbation du crédit
1451, rue Etna, Val-Bélair
842-7642
1426086

Le charme apaisant d'un très beau manoir victorien, la mer tonifiante et vivifiante dans les bains chauds, les algues reminéralisantes en enveloppements tièdes, des massages à la fois relaxants et stimulants, du temps pour lire, penser ou flâner, une table raffinée et combien savoureuse, le tout enrobé de dévouement, bonne humeur et cordialité, voilà ce qui vous attend en
THALASSOTHÉRAPIE
à l'Auberge du Parc
de PASPÉBIAC
1 800 463-0890
1422396



1426955

Le grand ménage c'est long et difficile? Voici le conseil du Savonnier en Vrac!
Vous laissez des bariolages sur vos murs, plafonds, armoires et stores? C'est à cause de vos savons!
*Avec le nettoyant **Grand Ménage et le Laveur Articulé**, c'est plus rapide et fini les bariolages.*
*C'est **garanti** au Savonnier en Vrac.*
LE SAVONNIER EN VRAC MD
2750, chemin Ste-Foy, Plaza Laval, Ste-Foy - 654-2424
9185, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg - 622-8400
1424836

ACCENT '99
«Parfait pour l'acheteur qui veut une mini qui a du caractère.»
Pièces et service ouvert le soir jusqu'à 21h
*Offre en vigueur jusqu'au 30 avril 1999. Modèle Accent 3 portes, P.D.P.F.: à partir de 12 085$. Taux d'intérêt de 1,85%. Terme de 48 mois à 169$ par mois, sans obligation au terme du contrat de location. Kilométrage annuel de 18 000 km. Frais de 8¢ le kilomètre excédentaire. Aucun comptant. Transport et préparation inclus. Première mensualité exigible à la livraison. Sous réserve de l'approbation du service du crédit.
Garantie du groupe motopropulseur de 5 ans/100 000 km
Assistance routière de 3 ans/60 000 km
HYUNDAI UNE ÈRE NOUVELLE

Photo à titre indicatif.
0$ LOCATION comptant
*169$/mois Transport et préparation inclus
0$ dépôt de sécurité
Heureusement il y a
LESSARD HYUNDAI
ROULEZ EN NEUF LE SOLEIL
TAUX DE FINANCEMENT À L'ACHAT
4,8% MODÈLES ÉLANTRA SONATA TIBURON 1,8%
659, boul. St-Joseph
(prolongement de la 80e rue)
Québec 623-5471
1427998



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Qu'ils proviennent de France, de Suisse, de la République tchèque ou du Japon, ils exercent tous le même art : celui de faire la pluie et le beau temps.

FESTIVAL DE LA MÉTÉO

Tous les bulletins du monde

JEAN-SIMON GAGNÉ
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le 9e Festival international de la météo couronnera dimanche les meilleurs bulletins météo à travers le monde. Qui sera la Miss Météo ? Le Monsieur Univers du baromètre ? Pour la télé seulement, une centaine de chaînes provenant de quelque 63 pays sont en lice...

Question : comment appelle-t-on une journée de beau temps après deux jours de pluie ? Un lundi, bien entendu. Mais n'allez surtout pas raconter cette blague, usée jusqu'à la corde, à un Israélien ou un Burkinabé. Ils n'y comprendraient goutte. La météo, comme l'humour, se révèle difficilement exportable. Ici, on redoute les tempêtes de neige. Là-bas, on applaudit la pluie et on s'inquiète des tempêtes de sable.

Fichtre ! On croyait que l'obsession de la météo constituait une spécialité nord-américaine.

La météo, comme l'humour, se révèle difficilement exportable

En observant des bulletins météo du monde entier, on découvre que la maladie est très partagée. Bien sûr, tous les bulletins météo du monde finissent par se ressembler un peu. Après tout, on y parle de la pluie et du beau temps. Ce qui ne signifie pas que la diversité ne soit pas au rendez-vous.

US ET COUTUMES

La miss météo finlandaise garde son manteau en studio durant l'hiver. C'est peut-être un peu inconfortable sous les projecteurs, mais ça fait plus vrai. Celle de Chine récite son bulletin avec un lapin de peluche dans les bras. Les Américains passent évidemment de longues minutes à s'extasier sur les records de température. Le présentateur de la télé australienne, imperturbable, profite d'ennuis techniques pour livrer un numéro quasi parfait d'humour britannique. « Il n'y a pas de doute, il est en train de pleuvoir. J'entends le tonnerre jusque dans mes écouteurs. »

Le bulletin espagnol se donne de petits airs de *Star Wars*, avec ses vues plongeantes en trois dimensions d'une planète aux couleurs fluo. Celui du Japon vous est livré depuis le fond de la mer, au milieu des bancs de corail et de poissons multicolores. Le présentateur italien a l'air tout petit devant un écran gigantesque . Et que dire du monsieur météo sénégalais, qui parle du temps qu'il fait en récitant un texte que l'on dirait rédigé en alexandrins ?

La trouvaille ? Un présentateur intégré à l'image satellite qui semble enjamber la Manche avant de donner la météo sur le continent européen.

Le plus insolite ? Sans contredit le bulletin iranien, débité par une femme voilée sur un fond marron clair rempli de quadrillages complexes.

Des points communs ? Une certaine tendance alarmiste, doublée d'une même fascination pour le gadget. Au royaume du temps qu'il fait, on ne se contente plus de donner la météo, on entend vous l'expliquer en détail. Et après ? Après, parions que l'on enchaîne le plus souvent avec le nouvelles du sport...

du 14 avril au 25 avril
L'événement mode homme
tout moi tout choix
25% de rabais sur des vêtements pour hommes sélectionnés
dans toutes ces boutiques
Ernest • Félix Homme • Garneau • Jonathan • Victor • West Bay
350 magasins
La Baie • Future Shop • Sears • Sports Experts • Toys "R" Us • Zellers • 40 restos
www.placelaurier.com
PLACE LAURIER
c'est tout moi
1426444

MALIBU 99
4.9% Financement 48 mois
ROULEZ EN NEUF LE SOLEIL

Comptant	Mensualité*
2747$	228$
1414$	268$
0$	308$

*Location 36 mois. Transport et préparation inclus. Taxes en sus.
MARLIN
CHEVROLET-OLDSMOBILE Inc.
2145, Jean-Talon Sud, Québec 688-1212
LE CONCESSIONNAIRE GM QUI EN VEND LE PLUS
1428259

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

FESTIVAL DE LA MÉTÉO

L'eau, un bien patrimonial, soutient Riccardo Petrella

KATHLEEN LAVOIE
Le Soleil


LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE
Le politicologue Riccardo Petrella.

QUÉBEC — Le fait de concevoir l'eau comme un bien de consommation pourrait-il être la source de tous les problèmes de gestion de la réserve mondiale? C'est du moins la théorie que défend le politologue et économiste Riccardo Petrella dans son *Manifeste de l'eau* (Labor).

Invité à exposer les grandes lignes de son dernier ouvrage, à l'occasion du Festival international de la météo, le fondateur du célèbre Groupe de Lisbonne, qui réunit 21 penseurs et chercheurs provenant de pays industrialisés, a qualifié la difficulté mondiale à gérer l'eau de problème démocratique.

« L'eau, source de vie, ne peut pas appartenir à une seule société, à un seul peuple. L'eau doit appartenir aux gens. Le vrai problème en est un de mécanisme de décision », a-t-il expliqué en préambule de sa conférence, prononcée en matinée au Musée de la civilisation.

Le mythe de l'« or bleu », selon l'intellectuel, est une pure création de grandes sociétés privées, qui, se basant sur le principe de la rareté, tentent de tirer des avantages financiers de ce commerce.

« Certains gestionnaires de fonds d'investissement voient dans la rareté de l'eau une ressource économique. À leurs yeux, c'est la rareté qui lui donne sa valeur. Ce qu'ils nous disent, c'est qu'il vaudrait mieux considérer l'eau comme un bien économique parce que cela ferait en sorte que la pénurie serait mieux gérée. »

Ces gestionnaires ainsi que les grandes sociétés profiteraient de l'absence de politique mondiale de l'eau ainsi que du manque de cohérence des programmes et des traités existants afin d'installer les bases de leur commerce.

« Il y a quelques petites conventions mondiales qui sont ressorties du sommet de la Terre à Rio, mais pas de véritable mise en commun sur le point de vue législatif. Nous sommes très pauvres en terme de règles mondiales. Tellement qu'on a réglé le problème de l'Antarctique en disant qu'il n'appartenait à personne ! L'absence de règles de droit fait que le droit de vie est victime d'un vide juridique. Il ne peut y avoir de droit sans une législation et une autorité politique qui s'en occupe.

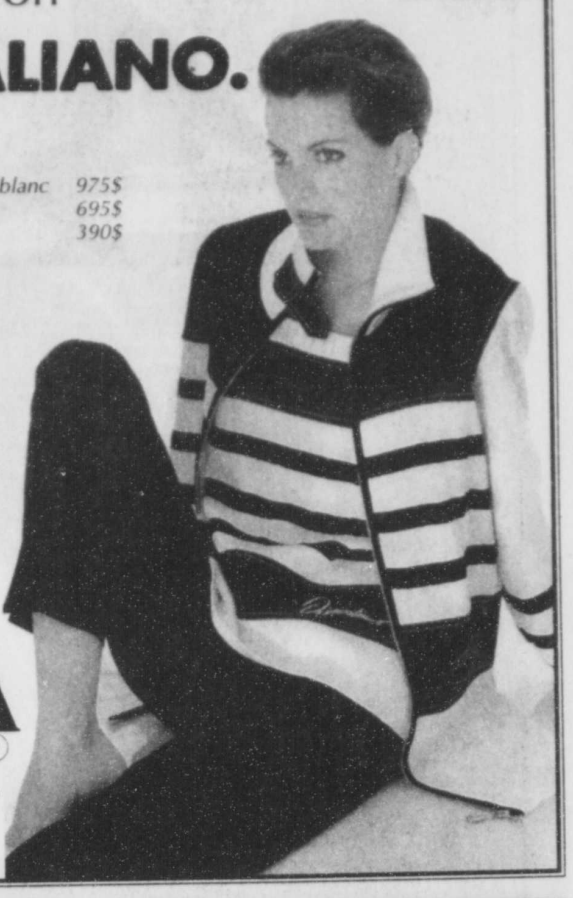
L'augmentation rapide de la population, la pollution par l'activité industrielle, les prélèvements excessifs, la multiplication inconsidérée des grandes digues, les politiques nationales, l'abdication des pouvoirs publics, la montée de la privatisation et la crise des finances publiques sont les causes généralement avancées afin d'expliquer la crise de la gestion de l'eau.

Riccardo Petrella a sa propre interprétation. « Trois grands seigneurs sont à la base de la raréfaction de l'eau potable: le seigneur de la guerre, le seigneur de l'argent et le seigneur de la technologie. » Selon l'intellectuel, si l'accès à l'eau continue de s'amenuiser, année après année, c'est que l'humanité manque de projets communs. « Et parce qu'il y a trois seigneurs qui nous en empêchent. Il est temps que des citoyens se battent pour faire reconnaître l'eau comme bien commun patrimonial de l'humanité », a-t-il conclu.

LA MODE
selon
DINOVALIANO.

- Cardigan, rayures marine et blanc 975$
- Pull, encolure carrée 695$
- Jeans, marine, lin/viscose 390$

- Pantalons



BRUNO
SAINT HILAIRE

CHEÏKHA
·L'INTEMPOR'ELLE·
PLACE STE-FOY 652-8876
1427742

INST'ANGLAIS
... le cours qui se distingue!

DÉBUTANT LE 26 avril

Conversation anglaise
Vocabulaire, grammaire
Privés ou petits groupes
Formation admissible à la Loi 90

• Place Laurier • Carrefour Chauveau
• Carrefour de la Capitale • Donnacona
1428320

652-1561 / 872-4755 Stationnement gratuit
Aussi disponible: service de traduction

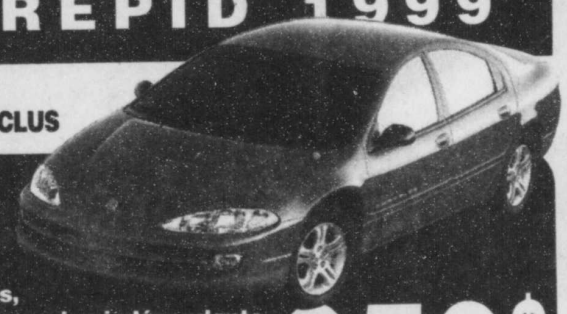
Québec • Montréal • New York
LES MEILLEURS PRIX
à Québec
Venez voir les nouveaux arrivages printemps-été 99
CUIR et SUÈDE
Vêtements de cuir haut de gamme fabriqués au Québec
Manufacturier de cuir
D·I·V·A
1100, rue Bouvier, bureau 340 (voisin de Globo)
626-3482
1428509

EXCLUSIF!
Nouvel arrivage !
Voyager 1999 série Platine
15e anniversaire



1 semaine seulement !
CONCOURS ROULEZ EN NEUF LE SOLEIL

INTREPID 1999
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
V6, 200 ch, automatique, portes/vitres miroirs valise électriques, air climatisé, suspension indépendante aux quatre roues, radio AM-FM cassette, régulateur de vitesse, insonorisation supérieure, tapis protecteurs, console au plancher, chauffe moteur, plan kilométrage réduit, ET BEAUCOUP PLUS POUR VOTRE PLAISIR ET VOTRE CONFORT....



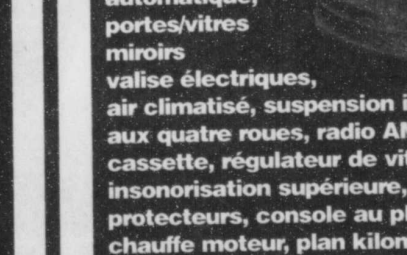
359$ mois*
Comptant initial payable en 2000*

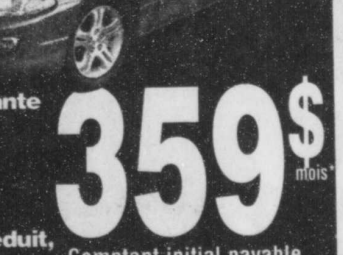
299$ mois*
Comptant initial payable en 2000*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
Super équipé!
V6, 4 portes, 7 passagers, radio AM-FM cassette, vitres/portes/miroirs électriques, air climatisé, vitre écran solaire, enjoliveur de roues, régulateur de vitesse, volant inclinable, chauffe moteur, banquette arrière «Easy Out^MC» fini de peinture très spécial, plan kilométrage réduit, BEAUCOUP PLUS POUR VOUS ET VOTRE FAMILLE ...

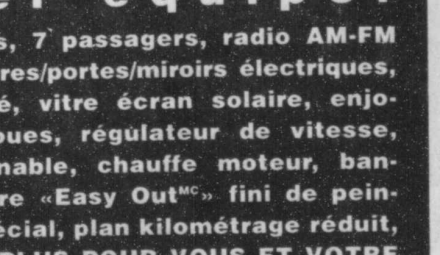
TOUJOURS DES CHANGEMENTS D'HUILE GRATUITS
LE SEUL À QUÉBEC
SERVICE OUVERT en SOIRÉE PIÈCES
622-4700
5070, boul. du Jardin, Charlesbourg
LA MAISON CHRYSLER de Charlesbourg
1427510

* Sujet à l'approbation de crédit, location 48 mois, échange ou comptant initial de 2000$ **payable en janvier 2000 sans frais additionnels**. Prévoir les taxes. Photos à titre indicatif seulement. Tous les détails auprès de votre conseiller de La Maison Chrysler de Charlesbourg.

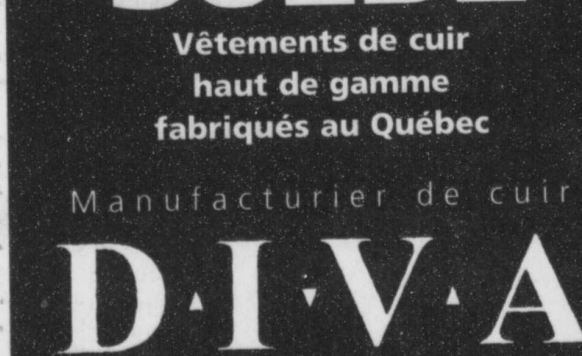
collège MÉRICI
755, chemin Saint-Louis
Québec (Québec) G1S 1C1
www.college-merici.qc.ca







PROGRAMMES PRÉUNIVERSITAIRES →



HISTOIRE ET CIVILISATION
- ENSEIGNEMENT EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS -
Pour étudier l'évolution des civilisations
Pour comprendre l'activité humaine dans le temps et l'espace
Pour entreprendre un voyage d'études crédité *(la Grèce en 2000)*

SCIENCES DE LA NATURE
100 % de nos diplômés 1998 en Sciences sont admis à l'université
Pour apprendre avec la complicité des professeurs
Pour avoir la chance de donner le meilleur de soi-même

SCIENCES HUMAINES
- PROFIL INTERNATIONAL -
Pour apprendre dans une perspective mondiale
Pour bénéficier d'un encadrement privilégié favorisant la réussite
Pour étudier en voyageant
(l'Italie et New York en 1999)

POUR S'INSCRIRE → 418.683.2104 poste 2261
1427164



LA CHRYSLER CONCORDE 1999.
Vibrant hommage à la passion de l'automobile.
La voiture la plus éconergétique dans sa catégorie*.
(Source : Ressources naturelles Canada)

LA CHRYSLER LHS 1999.
Une oasis d'élégance et de raffinement.
Une synthèse d'art,
de science et de technologie de pointe.

LA PASSION



LA CHRYSLER 300M 1999.
«Voiture de l'année 1999», *Motor Trend.*
Incarnation de la passion, âme de championne.



LA CHRYSLER INTREPID 1999.
La berline sport familiale qui fait le bonheur de tous les amateurs
de conduite automobile. La voiture la plus éconergétique dans sa catégorie*.
(Source : Ressources naturelles Canada)

LA RAISON

Taux de financement sur location/bail de 2,8% pour un temps limité†.

CHRYSLER

le génie exprimé avec passion

Chrysler Canada ltée est une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

†Offre d'une durée limitée. Ne peut être combinée à aucune autre offre de Chrysler Canada à l'exception du crédit aux diplômés et s'applique uniquement aux modèles 1999 admissibles provenant des stocks du concessionnaire et destinés à un usage personnel. Le concessionnaire peut devoir commander. Le financement est sujet à l'approbation de Crédit Chrysler Canada ltée et exclut les frais de transport, d'immatriculation, d'assurances et les taxes. Certaines taxes peuvent faire partie du financement. Tous les détails et conditions chez votre concessionnaire Chrysler. Taux de financement de 2,8% jusqu'à 36 mois sur les modèles 1999 de Chrysler Intrepid, 300M, LHS et Concorde. *Prix Énerguide pour les véhicules 1999 de l'Office de l'efficacité énergétique. Obtenu selon les modèles Chrysler Concorde et Intrepid avec un moteur de 2,7 litres et 6 cylindres, transmission automatique à 4 rapports. Visitez notre site Web au www.chryslercanada.ca

RECONSTRUCTION DE LA CÔTE DES ÉBOULEMENTS

La requête des environnementalistes prise en délibéré

QUÉBEC (PC) — La cour d'appel du Québec a pris en délibéré une requête des groupes de défense de l'environnement et du patrimoine visant à faire renverser une décision du juge Gérald Boisvert, de la cour supérieure, qui autorisait le ministère des Transports à effectuer les travaux de reconstruction de la côte meutrière des Éboulements.

Les trois magistrats de la cour d'appel, les honorables juges Michel Proulx, Robert Pidgeon et René Letarte, ont entendu, hier matin, au palais de justice de Québec, les arguments du procureur des environnementalistes Me Yvan Biron et ceux de Me Claude Bouchard, représentant le ministère des Transports.

L'argument principal des groupes de pression tourne autour de l'interprétation d'un règlement du ministère des Transports prévoyant la tenue d'audiences publiques d'impact lorsque les travaux de reconstruction ou de réaménagement préconisent l'élargissement d'une voie au-delà de 35 mètres et sur une distance de plus d'un kilomètre.

Me Biron a aussi soutenu que la solution présentée par le ministère des Transports implique deux projets distincts régis justement par le règlement, alors que le représentant du gouvernement a prétendu qu'il s'agissant bel et bien d'un seul projet, qui doit être réalisé en deux phases.

« Tous les travaux routiers où on se retrouve avec une emprise de 35 mètres et plus, selon notre interprétation, a expliqué Me Biron, devraient être assujettis ou soumis à des audiences environnementales. »

Pour la première fois depuis qu'ils ont entrepris des démarches en vue de faire annuler le projet du ministère des Transports, les requérants ne contestent plus les prérogatives ou le pouvoir discrétionnaire du ministre de procéder à des travaux publics de cette nature — « puisque cet aspect n'est pas pertinent à la cause ». Ils ont décidé de s'attarder prioritairement à l'obligation de soumettre le projet à des audiences publiques.

Le procureur du gouvernement, Me Claude Bouchard, a soutenu que le fait de réaliser les travaux en deux phases ne signifie aucunement qu'on est devant deux projets, comme l'a prétendu l'avocat des requérants.

Il a par ailleurs noté que le projet des Éboulements comporte des travaux de réfection à une route régionale à deux voies et que l'interprétation du règlement sur l'emprise doit tenir compte de cette particularité.

Le fait que les trois juges aient pris la requête en délibéré a encouragé le porte-parole du Regroupement pour la protection de Saint-Joseph-de-la-Rive, Bernard Gauthier. « Cela semble démontrer, a-t-il dit, que le débat est suffisamment important pour que les trois juges préfèrent poursuivre la discussion entre eux. »

M. Gauthier a repris un à un les arguments utilisés par l'avocat Biron. « Il y a deux choses, a-t-il précisé. D'abord, il s'agit de savoir s'il s'agit bien de deux projets distincts. Notre procureur souhaite voir déterminer si la réfection de la grande côte des Éboulements représente un projet distinct de celle de la petite rue Felix-Antoine-Savard.

« Ensuite, il faut déterminer si chacun des deux projets satisfait aux critères visant à déclencher le processus d'évaluation des impacts environnementaux », a-t-il expliqué.

M. Gauthier a noté que le projet de la grande côte, où s'est produit l'accident du 13 octobre 1997, fait 2,6 km de longueur et 42 m de largeur, « et doit faire automatiquement l'objet d'une étude d'impact ».

LESSARD HYUNDAI PLUS VITE
TOUJOURS PLUS VITE...
Changement d'huile et filtre à 19.95$ en 19 minutes ou c'est gratuit
Pas de rendez-vous nécessaire. Véhicules Hyundai seulement. Ne peut être jumelé à aucune autre offre.
HYUNDAI UNE ERE NOUVELLE
LESSARD HYUNDAI
VITE... CHEZ LESSARD
659, Boul. St-Joseph, Québec 623-5471
1527802

PLACE de la CITÉ
Où trouver tous les services sous un même toit?
Place de la Cité, pratico-pratique!
Club sportif - Coiffure - Couture - École de langues
Électronique - Fleuriste - Informatique - Librairies spécialisées
Lunetteries - Nettoyeurs - Pharmacie - Photos - Quilles
Entreposage et réparation de fourrures (manteaux)
Services financiers et bancaires - Voyages
150 BOUTIQUES, SERVICES ET HALLES D'ALIMENTATION
50 BOUTIQUES EXCLUSIVES
2600, boulevard Laurier, Sainte-Foy
1427909

L'ACCÈS INTERNET LE PLUS RAPIDE EST AUSSI LE MOINS CHER.
• Accès haute vitesse par câble† • Navigation ultra-rapide
• Accès garanti en tout temps • Temps d'utilisation illimité
• Libère votre ligne téléphonique
SEULEMENT 29,95$ PAR MOIS Accès illimité††
Pour les clients du câble TV de Vidéotron
Plus vite, plus l'fun! Sans le téléphone!
Offre exclusive aux clients du câble TV de Vidéotron: rabais de 200$ à l'achat du modem câble* ou 9,95$ par mois en location.
Tarifs réguliers: • accès illimité: 39,95$/mois • location du modem câble: 19,95$/mois • achat du modem câble: 399$
ABONNEMENT 1 888 281-6661
INFORMATION http://internet.videotron.ca/promo.html
Vidéotron
L'incomparable puissance du câble, à votre service.
Le Super Club Vidéotron Dumoulin COMPUCENTRE FUTURE SHOP BUREAU EN GROS MAIL BOXES ETC.
† Disponible là où la technologie le permet. †† Vidéotron se réserve le droit de facturer toute utilisation supérieure à 6 Go par mois (dont un maximum de 1 Go en amont).
* Avec un an d'abonnement. Trousse de départ ou frais d'installation en sus si location du modem. Taxes en sus sur les prix indiqués.

Québec accueillera les trésors de Xi'an

ROGER CLAVET
Collaboration spéciale

XI'AN – Après plus de trois ans de démarches et de pourparlers fastidieux, le directeur général du Musée de la civilisation, Roland Arpin, a convaincu les autorités chinoises de permettre la tenue d'une exposition à Québec, en mars 2001, de spécimens des célèbres guerriers en terre cuite, enfouis sous terre depuis plus de 2200 ans et découverts accidentellement par des paysans en 1974.

Dans les rangs de la mission que poursuit la Ville de Québec en Chine, en compagnie d'une trentaine de représentants de la région de la capitale, l'annonce de la venue à Québec de cette exposition, du jamais vu au Canada et apanage exclusif de quelques rares musées internationaux, a semé la joie.

Il faut dire que l'histoire même de ces impressionnants soldats de terra cotta est des plus captivantes. Il y a 25 ans, soit le 29 mars 1974, un groupe de paysans chinois qui creusaient un puits dans un champ près de la ville de Xi'an révélaient un des plus grands trésors archéologiques du XX^{e} siècle : près de 7000 guerriers et pièces d'artillerie en terre cuite, qui gardaient le tombeau du premier empereur de la dynastie Qin, étaient enfouis sous terre depuis plus de 2000 ans. C'est ce pan remarquable de l'histoire de Chine que les Québécois et les visiteurs de la future exposition des Trésors de Xi'an auront le bonheur de découvrir. Mais les négociations avec les autorités chinoises, frileuses à l'idée de voir partir de l'Empire du Milieu cinq authentiques guerriers en terre cuite et plus de 135 pièces anciennes et autres objets d'art précieux ont été ardues.



COLLABORATION SPÉCIALE, ROGER CLAVET

Quelques membres de la délégation de Québec, photographiés avec de précieux guerriers en terre cuite. Nous apercevons notamment Claude Larose, le maire Jean-Paul L'Allier, Roland Arpin et Jean-Guy Paquet.

« Notre exposition pourra être louée à d'autres musées canadiens ou américains. Le Musée de la civilisation demeurera toutefois le maître d'œuvre de l'exposition, qui devrait se tenir à Québec, de mars à novembre 2001 », précise Roland Arpin.

Il en coûterait 300 000 $US pour faire venir les soldats de Xi'an à Québec.

Situées à plus d'un kilomètre du tombeau de l'empereur Shihuangdi, de la dynastie des Qin, les fosses où sont enterrées les statues en terre cuite de guerriers et de chevaux grandeur nature ont attiré plus de 30 millions de visiteurs depuis l'ouverture en 1979 du musée aménagé sur place. Ce premier empereur Qin était un petit rigolo qui avait une haute idée de sa propre importance car, 38 ans avant sa mort, il avait réquisitionné des centaines de milliers de ses sujets pour se faire construire son propre tombeau sous une colline artificielle, qui n'a toujours pas fait l'objet d'une excavation. Les milliers de statues de guerriers qui gardent son tombeau sont toutes différentes les unes des autres. Elles ont été reconstituées, morceau par morceau. M. Arpin reconnaît que la venue en Chine de la délégation, dirigée par le maire de Québec, en quête d'un jumelage Québec-Xi'an, a pu faciliter ce projet.

SIGNATURE MAURICE TANGUAY

Des magasins uniques, un choix de meubles, d'accessoires décoratifs et d'électroménagers de qualité supérieure, présentés dans un décor distinctif.



SIGNATURE MAURICE TANGUAY

LA DISTINCTION S'IDENTIFIE

Commencez à payer en octobre 1999*
sur toute la marchandise

QUÉBEC
7200, Armand-Viau
(418) 845.5050
1 800 826.4829

LÉVIS
Complexe Maurice Tanguay
(Voisin d'Ameublements Tanguay)
5790, boul. Étienne-Dallaire (418) 835.9111

CHICOUTIMI
1990, boul. Talbot
(418) 698.4411
1 800 363.4711

* Sous réserve de l'approbation du service du crédit. Ne payez que les taxes de vente. Cartes de crédit acceptées.

1425373

Alerte rouge

Profitez de nos *Étiquettes rouges* pour faire la meilleure transaction du marché.



Ste-Foy le plus Toyota des concessionnaires!

Angle Versant Nord et Henri IV
658-1340

1427592

Location de Toyota Canada pour 48 mois. Taxes en sus. Premier versement et dépôt de sécurité exigible à la livraison. 96 000km alloués. Pour un temps limité et sujet à l'approbation du crédit. Tous les détails sur place.

LÉVIS

Le comptoir alimentaire Le Grenier ferme

À moins d'une aide financière de dernière minute, le comptoir alimentaire Le Grenier de Lévis, qui vient en aide à des dizaines de personnes dans le besoin, ne rouvrira pas lundi. Le responsable de l'organisme à but non lucratif, Magella Boutin, a en effet affirmé, hier, que le comptoir n'avait plus les moyens de poursuivre son œuvre humanitaire. « Nos employés n'ont plus de salaires. Les bons de travail qu'ils recevaient du Centre local d'emploi sont terminés et n'ont pas été renouvelés. Il nous faudrait 25 000 $ pour rouvrir », a-t-il expliqué. Le Grenier, situé sur la rue St-Joseph, dans le secteur Lauzon, est ouvert depuis cinq ans. Il est surtout connu pour ses cuisines collectives où une trentaine de personnes par semaine y préparent leurs repas à moindre coût. De plus, on y trouve des produits d'épicerie offerts aux moins fortunés. Environ 300 personnes utilisent ce service. On y sert également des repas à plus de 125 personnes les mardis et jeudis. « Nous fermons pour un temps indéterminé », a ajouté M. Boutin. Le Grenier avait reçu une aide financière de 13 000 $ de la Régie régionale de la santé et de 10 000 $ de Centraide. P.P.

Chittspattio condamné à 5 ans de pen

Il a tranché la gorge d'un chauffeur de taxi

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

QUÉBEC — Une peine de cinq ans de pénitencier a été imposée hier à Christopher Chittspattio après que le jeune autochtone de 20 ans eut plaidé coupable aux accusations de vol qualifié et de tentative de meurtre en tranchant à plusieurs reprises la gorge d'un chauffeur de taxi de 67 ans, en août dernier.

Résultat d'une suggestion commune des parties, la peine a été qualifiée de clémente par le juge André Bilodeau. Ajoutée aux huit mois de détention préventive, que le système judiciaire compte en double, la peine correspond à la fourchette de celles qui ont été imposées jusqu'à maintenant pour des affaires semblables, a fait remarquer la procureure de la Couronne, Me Marie-Claude Gilbert, au cours de ses représentations.

Dans son rappel des faits, Me Gilbert a relaté que, dans la nuit du 10 août, vers 4h45, le chauffeur a fait monter Chittspattio à l'intersection de Masson et de Michelet. Le jeune homme de Québec, que le chauffeur connaissait déjà pour l'avoir déjà fait monter dans sa voiture, était en état d'ébriété et il a dit vouloir se rendre chez un ami, à Saint-Émile.

Une fois rendus dans cette municipalité, il a lancé: « Slaque! Slaque! » Croyant qu'ils étaient rendus à destination, le chauffeur s'est exécuté, mais Chittspattio a sorti un couteau et, du siège arrière, il lui tranche la gorge à plusieurs reprises.

Il demande au sexagénaire de lui laisser son argent et sa voiture. « Au moins, laisse-moi la vie », lui répond le pauvre chauffeur tandis que Chittspattio tente encore de le poignarder, d'où les plaies de défense que le chauffeur subit aux mains. Les 100 $ de la victime en poche, l'accusé s'enfuit au volant de la voiture, laissant l'autre pour mort, complètement ensanglanté. Comprimant de ses mains ses blessures au cou, celui-ci réussit à se faire ouvrir la porte d'une maison du voisinage.

Quant à Chittspattio, il a un accident avec le taxi volé, qu'on retrouve vers 9h15 près du centre de détention. Le couteau se trouve dedans et du sang macule le véhicule, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. L'accusé, quant à lui, a pris un autre taxi et, pour expliquer le sang qu'il a sur lui, il déclare à la chauffeure que son ami vient de se faire tirer. Rendu chez lui, le jeune homme avoue à sa mère qu'il vient de tuer quelqu'un, plaçant ensuite ses vêtements dans la laveuse.

Pendant ce temps, sa mère prend la fuite, se réfugie dans une maison d'hébergement et alerte la police, avisant qu'elle craint que Chittspattio se suicide. Quand les policiers arrivent à la maison, l'individu dort. La procureure de la Couronne a indiqué que la victime a été hospitalisée durant une semaine pour traiter ses blessures au cou et aux mains. Chanceux dans sa malchance, le sexagénaire n'a eu aucune artère sectionnée bien qu'il ait perdu beaucoup de sang. Comme il est tombé par terre en sortant de sa voiture, il éprouve encore des douleurs à l'épaule.

Quant à son avocat, Me Lawrence Corriveau, il a souligné que le jeune autochtone, non seulement avait trop bu, mais avait aussi consommé de la marijuana. S'il n'avait pas été dans un tel état, a affirmé l'avocat, il n'aurait jamais commis ce crime. Si Me Corriveau a assuré que Chittspattio éprouve beaucoup de remords, celui-ci n'a rien exprimé, hier.

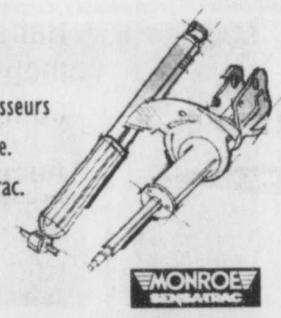
Par ailleurs, son avocat a demandé à ce qu'il bénéficie d'une nouvelle disposition du Code criminel stipulant que le juge, en déterminant une sentence, doit tenir compte du fait que le délinquant est un autochtone lorsque vient le moment d'examiner les « sanctions substitutives applicable ». Même s'il est autochtone, a répliqué le juge Bilodeau, ce qu'il a fait est inexcusable.

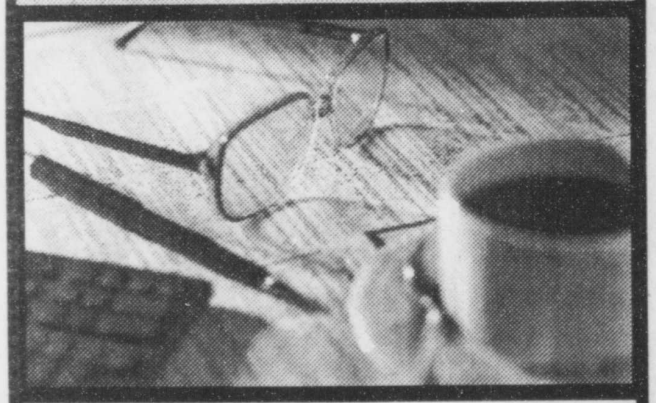
La jeunesse de Chittspattio et la quasi-absence d'antécédents judiciaires étaient bien plus importantes, selon le tribunal. Outre la peine de prison, l'individu s'est vu imposer une interdiction à vie de posséder des armes.

Obtenez l'assiette creuse GRATUITE à l'achat d'un couvert signé
Royal Doulton

Offre valide jusqu'au 26 juin sur une sélection de modèles.
Renaud & cie
«L'expérience à votre service»
82, rue Saint-Paul Québec
692-0122
Heures d'ouverture: du lundi au vendredi, 9h à 17h, sam., 9h30 à 16h30
355, rue Marais, Vanier
681-1944
Heures d'ouverture: du lundi au mercredi, 9h30 à 17h • jeudi, vendr., 9h30 à 21h, sam., 9h30 à 16h30 • dimanche 12h à 16h30 (section domestique seulement)
1427646

6 JOURS
AVANT L'ENCAN de brocante
Prix de départ 1 $ par pièce
Sam. 24 avril 11h
ANTIQUITÉS LES CHOUX GRAS
2525, Henri-Bourassa Québec
522-2221
1428563

Boboing!
Un bruit désagréable sur votre voiture ?
Vous avez peut-être besoin de nouveaux amortisseurs.
Chez MONSIEUR Muffler, les bruits et les voitures, ça nous connaît. C'est pourquoi tous nos amortisseurs Monroe Sensatrac sont garantis tant et aussi longtemps que vous êtes propriétaire de votre voiture.
Obtenez de 25 % à 100 % de rabais, à l'achat de 4 nouveaux amortisseurs Monroe Sensatrac.

MONROE SENSATRAC
MONSIEUR Muffler
PNEUS • FREINS
Ça fait Vroum!
La carte Vroum! à l'année
En plus, avec La carte Vroum ! à l'année, obtenez de 10 % à 100 % de rabais sur la plupart de nos services.
Aucun achat requis pour se procurer La carte Vroum ! à l'année. Répartition des rabais et détails disponibles dans plus de 80 ateliers participants.
1426595

LA FORMATION CONTINUE... POUR DÉFIER L'AVENIR !

Vous cherchez un cours qui répond à vos besoins et s'adapte à votre horaire ?
LA SOLUTION : L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE
Administration • Arts visuels • Cinéma
Communication • Droit • Économie rurale
Français • Géographie • Géologie
Informatique • Management • Marketing
Sciences comptables • Sciences infirmières
Théologie
• Certificat et microprogramme offerts entièrement à distance
  • Certificat en planification financière personnelle
  • Microprogramme de premier cycle en entrepreneuriat et PME
• Diplôme de 2e cycle en administration (internet)
RENSEIGNEMENTS : (418) 656-3202
FORMATION CONTINUE
UNIVERSITÉ LAVAL
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA FORMATION CONTINUE
Tél. : (418) 656-3202
ou 1 800 561-0478
Téléc. : (418) 656-5538
Mél. : dgfc@dgfc.ulaval.ca
LE SAVOIR DU MONDE PASSE PAR ICI
www.ulaval.ca


PLACE-ROYALE

Fresque historique en astuces et clins d'œil

PIERRE-PAUL NOREAU
Le Soleil

■ QUÉBEC — De Samuel de Champlain à Peter Stastny, en passant par les Augustines, Louis-Joseph Papineau, Félix Leclerc et Alphonse Desjardins, 400 ans d'histoire de Québec se retrouveront sur un mur de Place-Royale. *La Fresque des Québécois* montrera aussi les saisons, l'architecture, 200 noms d'auteurs, et bien plus encore à coups d'astuces et de clins d'œil.

Le concept élaboré par les créateurs de la Cité de la Création de Lyon pour répondre aux attentes de la Commission de la Capitale nationale, c'est une œuvre en trompe-l'œil qui donnera l'illusion que le mur de la Maison Soumande est ouvert en son centre pour donner une perspective sur toute l'histoire de Québec.

400 ans d'histoire de Québec sur un mur

Le trompe-l'œil, selon le président de la Commission de la Capitale nationale, Pierre Boucher, a été retenu parce que s'intégrant le mieux à Place Royale.

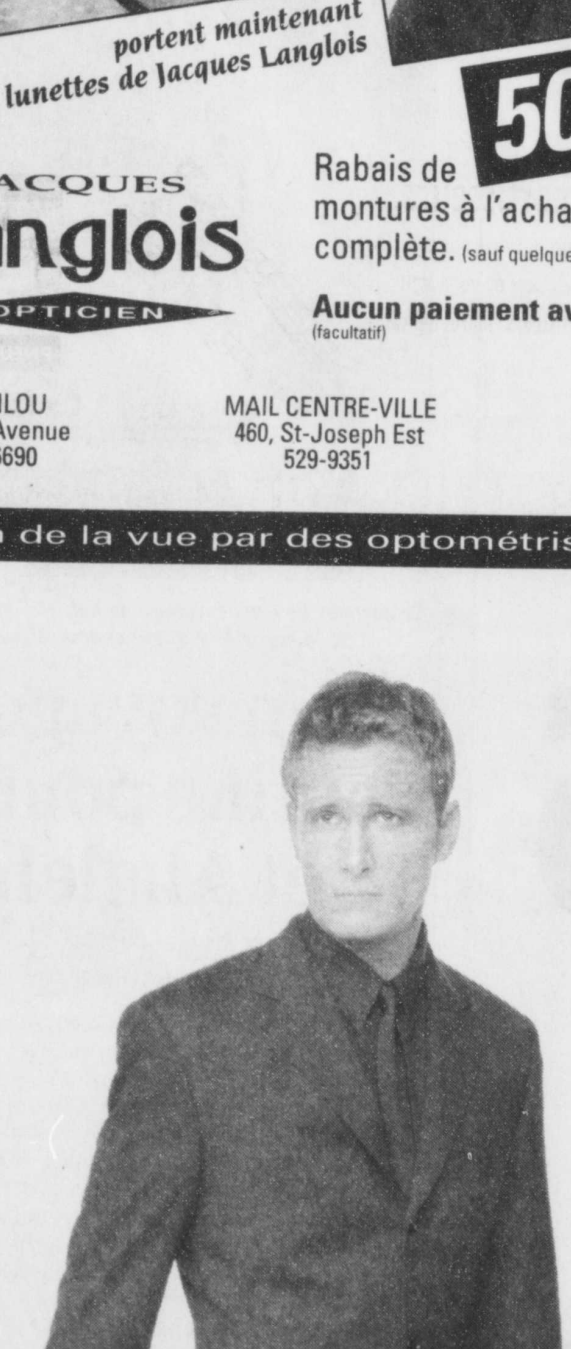
Les petits personnages placés ici et là seront autant de rappels de gens ayant marqué l'histoire de la capitale. Mais quelques-uns de ceux qui ont été retenus pourraient bien céder leur place au fil des commentaires des Québécois qui discuteront avec les artistes à l'œuvre. Parmi eux, les artistes locaux Hélène Fleury, Marie-Chantale Lachance et Pierre Laforest. La maquette dévoilée hier, selon l'un de ces concepteurs, Gilbert Coudène, ne demande qu'à évoluer.

D'une valeur de 300 000 $, le contrat pour cette fresque est défrayé à parts égales par la Commission et la Société de développement des entreprises culturelles du Québec. Il s'agit du premier d'une série de gestes durables en vue des célébrations du 400e anniversaire de la ville de Québec en 2008.

Marylène Drouin
Avocate
Monture G.A 250
Lentilles organiques Nikon
Stéphane Plante
Étudiant en communication
Université Laval
Monture No 174 de Byblos
Lentilles organiques Nikon
portent maintenant des lunettes de Jacques Langlois
50 %
Rabais de sur nos montures à l'achat d'une lunette complète. (sauf quelques exceptions).
Aucun paiement avant 6 mois
(facultatif)
JACQUES Langlois OPTICIEN
LIMOILOU 455, 3e Avenue 523-6690
MAIL CENTRE-VILLE 460, St-Joseph Est 529-9351
SAINTE-FOY 1113, route de l'Église 659-3616
Examen de la vue par des optométristes sur place
1423178

du 1er mars au 2 mai 1999
ENTREPOSEZ
votre manteau chez Laliberté
et gagnez une des 4 GRANDES TOURNÉES GASTRONOMIQUES


LA TOURNÉE: 8 REPAS POUR DEUX PERSONNES
(valeur de 800$)
L'Ancêtre
Le Bistango
Le Café de la Paix
La Closerie
La Fenouillière
Le Louis-Hébert
Le Saint Amour
La Tanière
• 132 ANS D'EXPÉRIENCE dans le domaine de la fourrure.
• CARTE «OR» remise en cadeau avec chaque entreposage.
• ATELIER DE FOURRURE SUR PLACE Confection, remodelage et réparation. Nettoyage et lustrage des fourrures.
• ESTIMATION GRATUITE des réparations.
• ASSURANCE B
• 2 HEURES DE STATIONNEMENT GRATUIT
Règlements du concours en magasin.
DÉPOSEZ CE COUPON CHEZ LALIBERTÉ
La Grande Tournée Gastronomique
Date: _____
Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Code postal: _____
Tél. bur.: _____ Rés.: _____
laliberté MAIL CENTRE-VILLE 525-4841
• Place Cartier • Place Jean-Lesage • Hôtel Ramada • Cinéplex Odéon • Auto-Parc P.M.S.
1422947

PLACE StePOY



Le monde s'efface devant ceux qui sont uniques

ÉCRASEMENT À GASPÉ

Les affaires reprennent pour Myrand Aviation

ISABELLE MATHIEU
Le Soleil

QUÉBEC — La compagnie Myrand Aviation, dont un Cessna 335 s'est écrasé mardi à Gaspé, tuant les deux membres de l'équipage et les deux passagers, a repris ses activités.

« On a annulé quelques vols, mais on reprend, on doit satisfaire nos clients, explique le propriétaire André Cloutier. On avait un vol jeudi et un autre aujourd'hui (vendredi), on continue, mais on a perdu quelque chose de gros. »

Chez Transports Canada, le porte-parole Donald Beaulieu confirme qu'aucune consigne n'a été donnée à Myrand Aviation pour que les activités soient suspendues.

Myrand Aviation doit fonctionner avec trois appareils et deux capitaines. M. Cloutier prévoit qu'il lui sera difficile de remplacer le pilote Alain Bergeron, de même que le copilote Arnaud Catroux, décédés dans la tragédie.

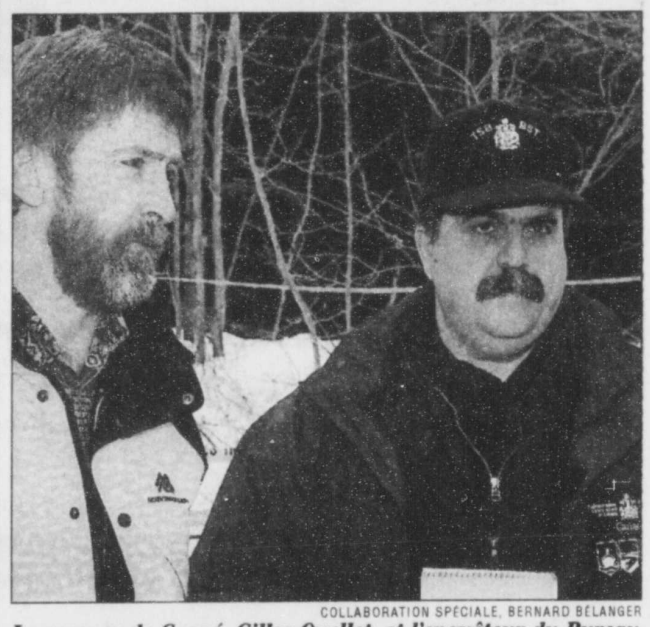
« Les grandes lignes aériennes viennent de plus en plus recruter nos pilotes, rappelle André Cloutier. Alain venait de remplacer un pilote qui nous avait quitté à l'automne.

Le Bureau de la sécurité dans les transports mène présentement une enquête pour comprendre ce qui a provoqué l'écrasement vers 10 h 30 mardi, tout près de l'aéroport de Gaspé, alors que les conditions météo étaient exécrables.

RÉSULTATS D'AUTOPSIE

En plus du pilote Alain Bergeron, 27 ans, de Saint-Rédempteur, et du copilote Arnaud Catroux, 28 ans, de Montréal, l'avocat Jean-Paul Anglehart, 45 ans, de Québec, et le syndic Jean-Germain Huot, 48 ans, de Sillery, ont perdu la vie dans l'écrasement.

Les autopsies pratiquées au Laboratoire de médecine légale de Montréal ont permis d'établir avec certitude que les victimes étaient décédées de polytraumatismes sévères causés lors de l'impact au sol et étaient mortes sur le coup, avant que les corps aient été carbonisés par l'incendie qui a suivi.



COLLABORATION SPÉCIALE, BERNARD BÉLANGER

Le coroner de Gaspé, Gilles Ouellet, et l'enquêteur du Bureau de la sécurité des transports, Marc Fernandez.

Un voyage de routine pour Huot et Anglehart

BERNARD BÉLANGER
Collaboration spéciale

GASPÉ — Ce sont principalement deux dossiers de faillite qui ont conduit le syndic Jean-Germain Huot et l'avocat Jean-Paul Anglehart vers Gaspé, mardi. Ces deux hommes ont perdu la vie, de même que le pilote et le copilote du Cessna de Myrand Aviation qui s'est écrasé en pleine tempête, près de l'aéroport de Gaspé.

Le directeur général de l'Association des crabiers gaspésiens inc., Maurice Ouellet, a expliqué au SOLEIL hier que c'est lui qui devait aller chercher Huot et Anglehart à l'aéroport, mardi. Les deux hommes devaient travailler sur différents dossiers, dont celui d'Alfred Parisé qui s'était placé sous la protection de la loi sur les faillites. L'autre dossier majeur était une rencontre de certains créanciers de la faillite du Bacchus, de Saint-Georges-de-Malbaie, un restaurant qui a dû cesser ses activités à l'automne 1997.

« C'était un voyage comme les autres. Ces deux hommes bien connus chez nous voyageaient régulièrement par des vols nolisés et depuis un certain temps ils venaient à chaque semaine », a expliqué Maurice Ouellet.

Le milieu juridique gaspésien a été secoué par le décès tragique de l'avocat Anglehart et du syndic Huot. Ainsi, l'avocat Denis Paradis les connaissait bien puisqu'il a travaillé quelques dossiers avec eux. « Me Jean-Paul Anglehart était particulièrement compétent dans les dossiers de faillite, mentionne-t-il, et c'est pourquoi il voyageait souvent avec le syndic Jean-Germain Huot. C'était un gars compétent et pas compliqué. »

Même commentaire pour l'avocat Delton Sams qui connaissait bien les deux victimes pour avoir travaillé certains dossiers avec eux. De plus, Me Sams avait connu Me Anglehart alors qu'il travaillait à Ottawa pour le député Eudore Allard. « Il va nous manquer, ajoute-t-il, puisqu'il était devenu un ami avec le temps. »

TRAVAIL SUR LE TERRAIN

En ce qui concerne le tragique accident, les enquêteurs avaient terminé hier leur travail sur le terrain. Toutes les pièces avaient été ramassées et une bonne partie d'entre elles ont été transportées à Montréal pour des fins d'analyse et d'expertise. « L'étude des moteurs et des cadrans nous apporte souvent des informations intéressantes, a mentionné le coroner en chef, Marc Fernandez.

ON N'A PAS À S'EXCUSER DE FAIRE DES PROFITS, PARCE QUE NOUS, ON LES RISTOURNE...

37 MILLIONS $
VERSÉS EN RISTOURNES PAR
209 CAISSES
DU RÉSEAU DE LA FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS DE QUÉBEC

L'AN DERNIER, 25 MILLIONS $
AVAIENT ÉTÉ RISTOURNÉS PAR 175 CAISSES

Desjardins

Un dilemme pour Marc-Antoine

Le jeune épileptique a besoin d'une famille d'accueil prête à l'encadrer de façon claire et constante

ON CHERCHE UN FOYER

Certaines situations de jeunes s'avèrent plus délicates à vous décrire, car sans vouloir vous faire peur, nous devons vous transmettre une information éclairée quant à leur réalité.

Marc-Antoine illustre bien notre dilemme. En effet, celui-ci est âgé de 16 ans et demi et il est atteint de déficience intellectuelle et d'épilepsie. Il prend donc une médication pour tenter de contrôler les crises qui se manifestent surtout pendant la nuit. Il démontre parfois de l'agressivité lorsqu'il essuie des refus ou qu'il vit une frustration, il s'en prend alors aux objets qu'il lance ou détruit plutôt qu'aux personnes.

Cet adolescent a toutefois été maintenu dans son milieu familial jusqu'à tout récemment. Le placement de celui-ci a été rendu nécessaire par l'épuisement du parent responsable et par le fait qu'il s'avère de plus en plus difficile pour celui-ci de contrôler seul la situation. Il va de soi que ce jeune nécessite des services de réadaptation.

Il convient donc de lui trouver une famille d'accueil qui pourrait lui offrir de tels services. Celle-ci devrait être composée de deux adultes dont la figure masculine s'impliquera auprès de ce jeune. La présence de jeunes enfants serait, à notre avis, contre-indiquée.

Marc-Antoine a besoin d'être en contact avec des gens capables de l'encadrer de façon claire et constante et de composer avec ses pertes de contrôle lorsque celles-ci se manifestent. Comme ce jeune fréquente le Patro Roc-Amadour, il serait important que son placement s'effectue dans une ressource qui habite à proximité ou du moins sur le territoire desservi par le transport en commun.

Les personnes qui pensent être en mesure d'aider ce jeune seront supportées dans leur mandat auprès de Marc-Antoine par un éducateur spécialisé. Celles-ci peuvent nous rejoindre en demandant :

La Coordination régionale des ressources
Centre jeunesse de Québec
661-6951, poste 1302

Nos prix fondent au soleil

*Skiez gratuitement en avril et en mai**

Jusqu'à la fin de la saison,
présentez cette annonce à la billetterie du Mont-Sainte-Anne et obtenez 4 billets de remontée pour le prix de 3. Ne peut être combiné à aucune autre promotion.

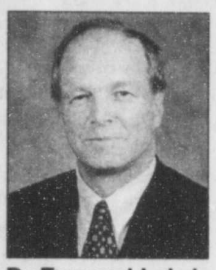
Mont-Sainte-Anne
www.mont-sainte-anne.com

* Si les conditions le permettent, la saison se terminera le dimanche 2 mai 1999. La station sera ouverte sur fin de semaine seulement après le 25 avril. La gratuité s'applique sur le billet de plus petite valeur.

JS-1426657

Conférences pharmaceutiques et biotechnologiques de Québec

CONFÉRENCE RENCONTRE



Dr Fernand Labrie
Directeur du Centre de recherche du CHUQ, Pavillon CHUL

«Le bon équilibre entre recherche fondamentale et développement dans la R-D pharmaceutique»

Date: Jeudi 22 avril 1999
Heure: 18h
Lieu: Amphithéâtre Fisher
Centre de recherche du CHUL
2705, boul. Laurier
Ste-Foy
Coût: Non-membre: 20$
Étudiant: 17,25$

Réservations
Mme Aline Douville
(418) 654-2296

Une présentation
BIOCHEM VACCINS INC.
1428283

ENAP

Sessions de perfectionnement offertes à Québec

Redonner un sens à la gestion : de nouveaux repères
4 mai

Gestion de projets : principes, démarche, méthodes et techniques
4 - 5 - 6 mai 1999

« Mon » profil de compétences en gestion (selon les exigences de votre organisation)
7 mai 1999

Tableaux de bord de gestion : les indicateurs de performance
10 - 11 mai 1999

Planification de vie et de carrière
11 - 12 mai 1999

Les émotions et la gestion
13 mai 1999

Appréciation par simulation (évaluation des habiletés de gestion)
18 - 19 mai 1999

Renseignements et inscription : (418) 641-3048
Sans frais : 1-800-808-ENAP (3627)

Université du Québec
École nationale d'administration publique

MÉTÉO

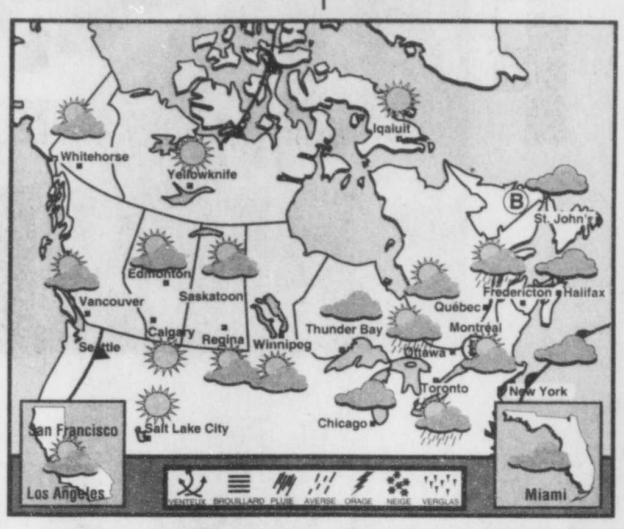
Environnement Canada / Environment Canada

QUÉBEC AUJOURD'HUI
Maximum aujourd'hui: 9
Minimum la nuit prochaine : 0
Ciel variable. 30% de probabilité d'averses en après-midi. Vents faibles.

DEMAIN
Maximum le jour : 8
Minimum la nuit: 0
Ciel variable le matin. 40% de probabilité d'averses en PM. Vents faibles.

LUNDI
Averses isolées.
Max: 8 Min: 1

MARDI
Averses isolées.
Max: 8



Front froid — Front stationnaire — Front chaud — Creux
(B) Basse pression (H) Haute Pression

AU SOLEIL
AUJOURD'HUI

Acapulco	Soleil	32/21
Barbades	Soleil	31/24
Bermudes	Nua.	23/18
Curacao	Vari.	28/23
Guadalajara	Soleil	30/11
Guadeloupe	Vari.	31/23
La Havane	Nua.	30/23
Miami	Nua.	31/21
Montego Bay	Soleil	32/24
Myrtle Beach	Nua.	17/8
Nassau	Soleil	29/20
Orlando	Averse	25/13
San Juan	Soleil	29/22
Trinidad	Soleil	33/23

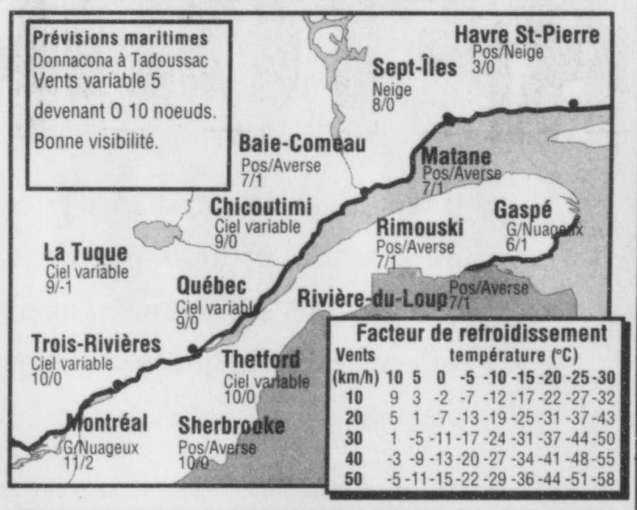
AU CANADA
AUJOURD'HUI

Yellowknife	Soleil	6/-3
Whitehorse	Vari.	11/1
Vancouver	Soleil	15/5
Edmonton	Soleil	15/-1
Calgary	Soleil	17/-3
Saskatoon	Soleil	11/-3
Regina	Soleil	9/-4
Winnipeg	Soleil	7/-3
Thunder Bay	Nua.	6/-1
Toronto	Averse	8/2
Ottawa	Averse	7/1
Fredericton	Averse	12/2
Charlotte.	Nua.	9/2
Saint-Jean	Nua.	6/1

DANS LE MONDE
AUJOURD'HUI

Amsterdam	Vari.	11/3
Beijing	Soleil	28/15
Berlin	Nua.	6/3
Buenos Aires	Soleil	17/5
Londres	Nua.	13/4
Los Angeles	Soleil	28/14
Madrid	Nua.	14/1
Mexico	Nua.	24/14
Moscou	Soleil	26/9
New Delhi	Soleil	38/23
New York	Soleil	17/7
Paris	Vari.	14/2
Rome	Averse	17/10
Washington	Soleil	17/7

PRÉVISIONS RÉGIONALES



LES MARÉES

Sept-Îles	Rimouski
03h08 H 3.0m	03h38 H 4.6m
09h29 B -0.2	09h56 B 0.0m
15h36 H 2.7m	16h05 H 4.2m
21h35 B 0.0m	22h02 B 0.3m
Demain	**Demain**
03h53 H 3.1m	04h20 H 4.7m
10h18 B -0.2	10h43 B 0.0m
16h23 H 2.6m	16h51 H 4.1m
Québec	**Grondines**
02h53 B 0.2m	06h21 B 1.2m
07h54 H 5.9m	10h11 H 3.9m
15h20 B 0.0m	18h57 B 1.2m
20h23 H 5.5m	22h36 H 3.7m
Demain	**Demain**
03h36 B 0.2m	07h03 B 1.3m
08h37 H 5.9m	10h54 H 4.0m
16h06 B 0.1m	19h44 B 1.2m

ALMANACH QUOTIDIEN

Maximum hier:	8	
Minimum hier	0	
Normale le jour:	10	
Normale la nuit:	0	
Record max. pour auj.:	19	1993
Record min. pour auj.:	-10	1985
Neige (jusqu'à 13h00 hier)		
Ce mois-ci:	2,8 cm	
L'an dernier:	7,0 cm	
Cet hiver:	294,7 cm	
Hiver dernier:	327,7 cm	

05h54 — **Durée du jour: 13h43** — 19h37

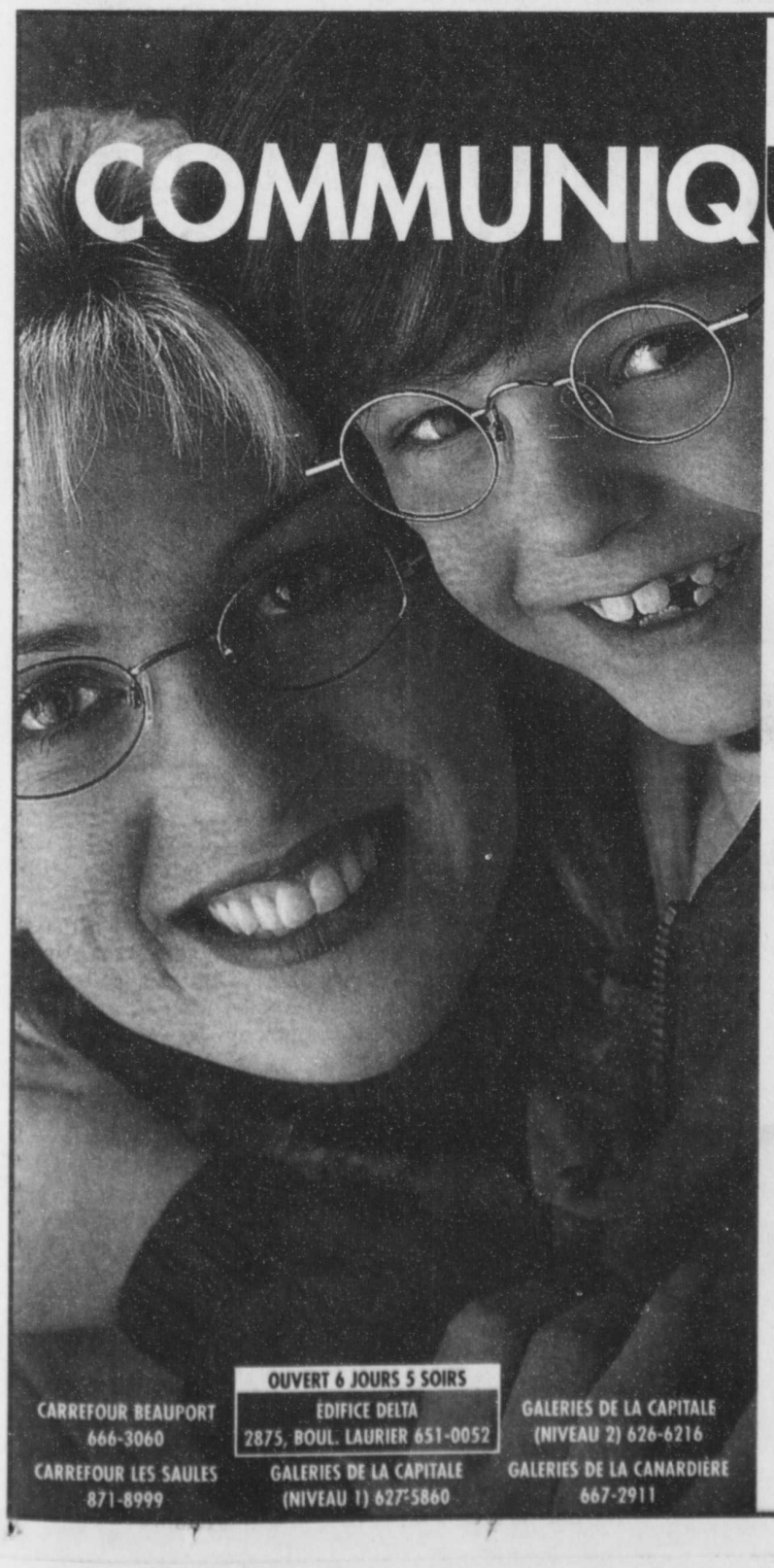
Indice UVB: 4.6 Modéré

Coup de soleil (en minutes): 60 | 30 | 15 | 10 (2 | 4 | 6 | 8 | 10)

22 avr. — 30 avr. — 08 mai. — 15 mai.

Lune: lever: 07h12 **coucher:** 21h37

État des routes — Info-travaux, 648-7766



VOS YEUX PARLENT POUR VOUS. LAISSEZ-LES S'EXPRIMER!

50%
de rabais en tout temps sur une vaste sélection de montures mode.

PAYEZ DANS 6 MOIS*

EXAMEN DE LA VUE SUR PLACE PAR UN OPTOMÉTRISTE.

RICHARD Giguère OPTICIEN
La vision en tête!

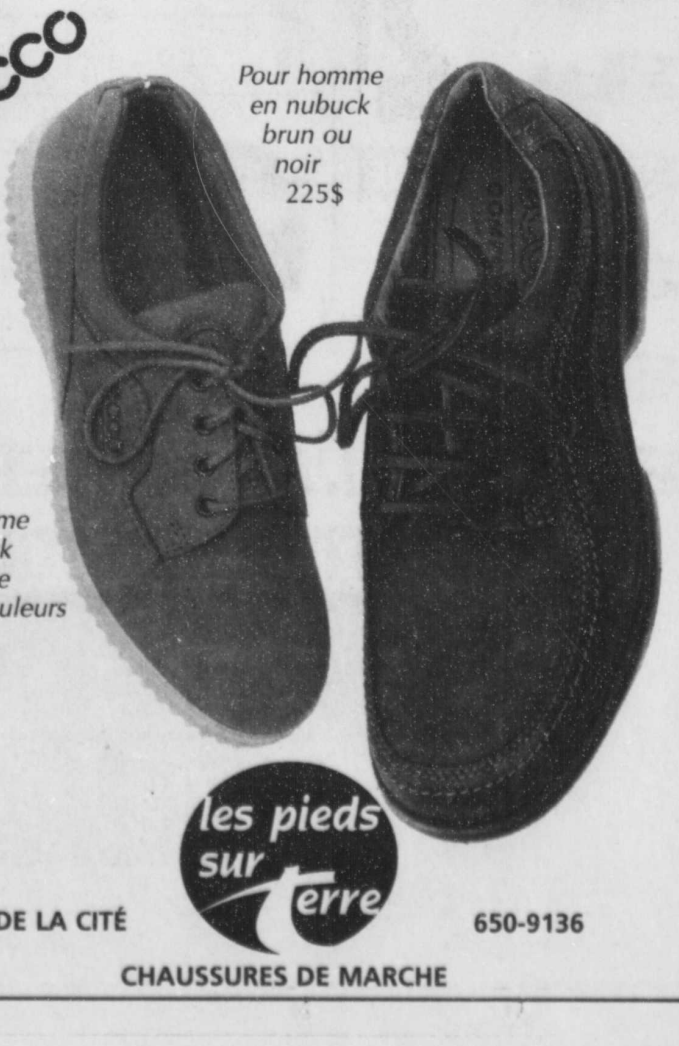
* Certaines conditions s'appliquent. Détails en magasin.

OUVERT 6 JOURS 5 SOIRS

CARREFOUR BEAUPORT 666-3060
ÉDIFICE DELTA 2875, BOUL. LAURIER 651-0052
GALERIES DE LA CAPITALE (NIVEAU 2) 626-6216
CARREFOUR LES SAULES 871-8999
GALERIES DE LA CAPITALE (NIVEAU 1) 627-5860
GALERIES DE LA CANARDIÈRE 667-2911
GALERIES MONTMAGNY (418) 248-0999
PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS 659-5075
MAIL CAP-ROUGE 654-9181
PLACE FLEUR-DE-LYS 525-4771
1423100

CONFORT SOUPLESSE DURABILITÉ QUALITÉ

ecco



Pour homme en nubuck brun ou noir 225$

*Pour femme en nubuck disponible en **13** couleurs* 160$

les pieds sur terre

PLACE DE LA CITÉ 650-9136

CHAUSSURES DE MARCHE

1424552

GARANTIE DE REMBOURSEMENT 30 JOURS/ 2500 KM

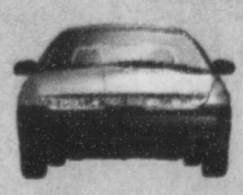
MANUEL DU PROPRIÉTAIRE SATURN NO. 10



Personne d'autre ne vous fait cette offre. Vous êtes-vous demandé pourquoi?

Il faut avoir une confiance inébranlable en ses produits pour offrir une garantie de remboursement 30 jours ou 2500 kilomètres. Chez Saturn, nous avons cette confiance puisque nous savons tout ce que nous avons mis d'intelligence, de travail, de rigueur et d'innovation dans chacun de nos véhicules. Est-ce que tout le monde peut en dire autant? Nos offrons une garantie de remboursement 30 jours ou 2500 kilomètres parce que nous faisons les choses tout autrement.

**Ces mensualités, basées sur un taux de location de 5,1%, sont calculées sur un bail de LocationPlus de 36 mois et comprennent le transport et la préparation à la route. Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un premier versement ainsi qu'un dépôt de garantie remboursable de 300 $ vous seront demandés. Par ailleurs, le versement initial à payer sera selon l'option choisie. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents (basé sur un programme de bas kilométrage). Voyez votre détaillant Saturn pour un plan de location qui tient compte d'un versement initial et de mensualités convenant à votre budget. †PDSF. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres. Pour tous les détails, communiquez avec votre détaillant Saturn le plus près ou composez le 1 888 4SATURN.*

SL1 1999	*Vos paiements mensuels* (Boîte de vitesses manuelle)*	*Votre versement initial ou échange équivalent*
	183 $	2000 $
	213 $	1000 $
	243 $	0 $
	Climatiseurs 23 $ de plus par mois • Boîte automatique 17 $ de plus par mois	
	Option 72 000 km disponible • Taux de financement concurrentiel disponible	

SATURN.
Pour faire tout autrement

www.saturncanada.com

Saturn Saab Isuzu de Sainte-Foy
3330, rue Watt
Sainte-Foy
653-1312

Saturn Saab Isuzu Rive-Sud
4585, boul. de la Rive-Sud
Lévis
835-1888

Saturn Saab Isuzu de Québec
765, rue Marais
Québec
681-5777

Saturn Isuzu du Saguenay
1330, boul. du Royaume
Chicoutimi
549-3320

CONTEXTE

BOGUE DE L'AN 2000

L'armée au garde-à-vous

Opération Abacus ou l'art de diriger l'imprévisible

■ OTTAWA — Opération Abacus. Pour ceux qui ont perdu leur latin, la manoeuvre se traduirait par Opération Abaque. Les anglophones ont conservé le nom original, les francophones ont remplacé l'abaque par le boulier compteur. Mais il n'y a pas d'Opération Boulier compteur, les forces armées canadiennes s'en tiennent à la dénomination originale, et l'armée sera au garde-à-vous, le 31 décembre prochain.



Raymond Giroux

RGiroux@lesoleil.com

Le bogue de l'an 2000 n'a qu'à bien se tenir, 20 000 militaires l'attendent, dont 4000 réservistes. L'essentiel des secours viendra des forces mobiles basées à Valcartier, Petawawa et Edmonton. Dans le pire des scénarios, les 60 000 membres des Forces canadiennes, les 30 000 réservistes et les 20 000 employés civils du ministère de la Défense nationale, ceux qui sont toujours oubliés à l'heure des remerciements, apporteront leur contribution. Seuls les 4000 soldats prévus en rotation pour des interventions hors du Canada – guerre du Kosovo, mission de paix en Bosnie et observateurs un peu partout – demeurent hors champ.

Pourtant, l'armée ne prévoit pas le pire, c'est-à-dire un « vrai » bogue informatique qui couperait l'alimentation en électricité du pays tout entier, rendrait fous les systèmes de contrôle aérien, laisserait le téléphone en panne d'un océan à l'autre. Nous ne troquerons pas nos ordinateurs pour des boulier compteurs, ni ne reviendrons à l'âge de pierre. Le colonel Charles Lemieux, directeur de la planification stratégique de cette Opération Abacus, se tient plutôt prêt à parer à une série de problèmes locaux ou régionaux auxquels il faudra répondre en tenant compte de leur importance respective.

Un désastre national dépasserait la capacité d'intervention de l'armée

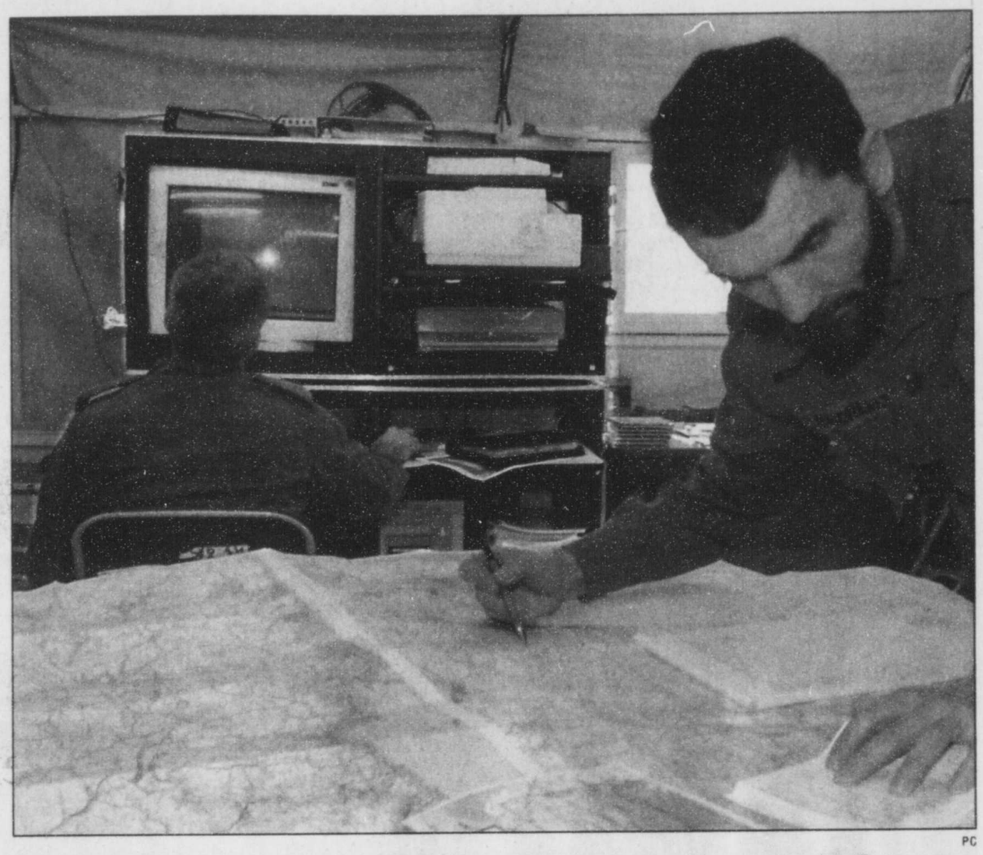
N'empêche. La liste des scénarios hypothétiques sur lesquels bossent les militaires, selon un document fourni par le gouvernement lui-même, balaye large: régler les inconvénients de pannes électriques locales, assurer les communications avec les communautés isolées, prévoir une catastrophe aérienne, songer à des missions de recherche et de sauvetage, évacuer des municipalités à la suite d'urgences locales comme le déversement de matériel dangereux ou encore, « aider les agences de maintien de l'ordre pour des incidents isolés impliquant des individus ou des groupes qui essaieraient de tirer parti de la transition vers l'an 2000 dans leurs propres buts ou croyances ». L'Ordre du temple solaire n'aura pas la partie facile, doit-on comprendre !

L'HEURE N'EST PAS À LA PANIQUE

Malgré cette liste a priori apeurante, l'heure n'est pas à la panique, au quartier général de la Défense nationale, à Ottawa, où nous reçoit le responsable militaire. Ni aux illusions. « Nous ne possédons pas les ressources pour couvrir tout le pays en même temps », constate-t-il pour couper court aux espoirs futiles des uns ou aux craintes vaines des autres.

La liste des scénarios hypothétiques sur lequel bossent les militaires balaye large

Charles Lemieux a assumé ses fonctions en septembre dernier, fort de son expérience comme ancien responsable des politiques relatives à l'OTAN et à l'Europe au sein du ministère, directeur de la planification et des ressources, puis directeur des communications internes et des affaires publiques. Il a également commandé la mission des Nations unies dans la poche de Bihac, en Bosnie, en 1994-1995.

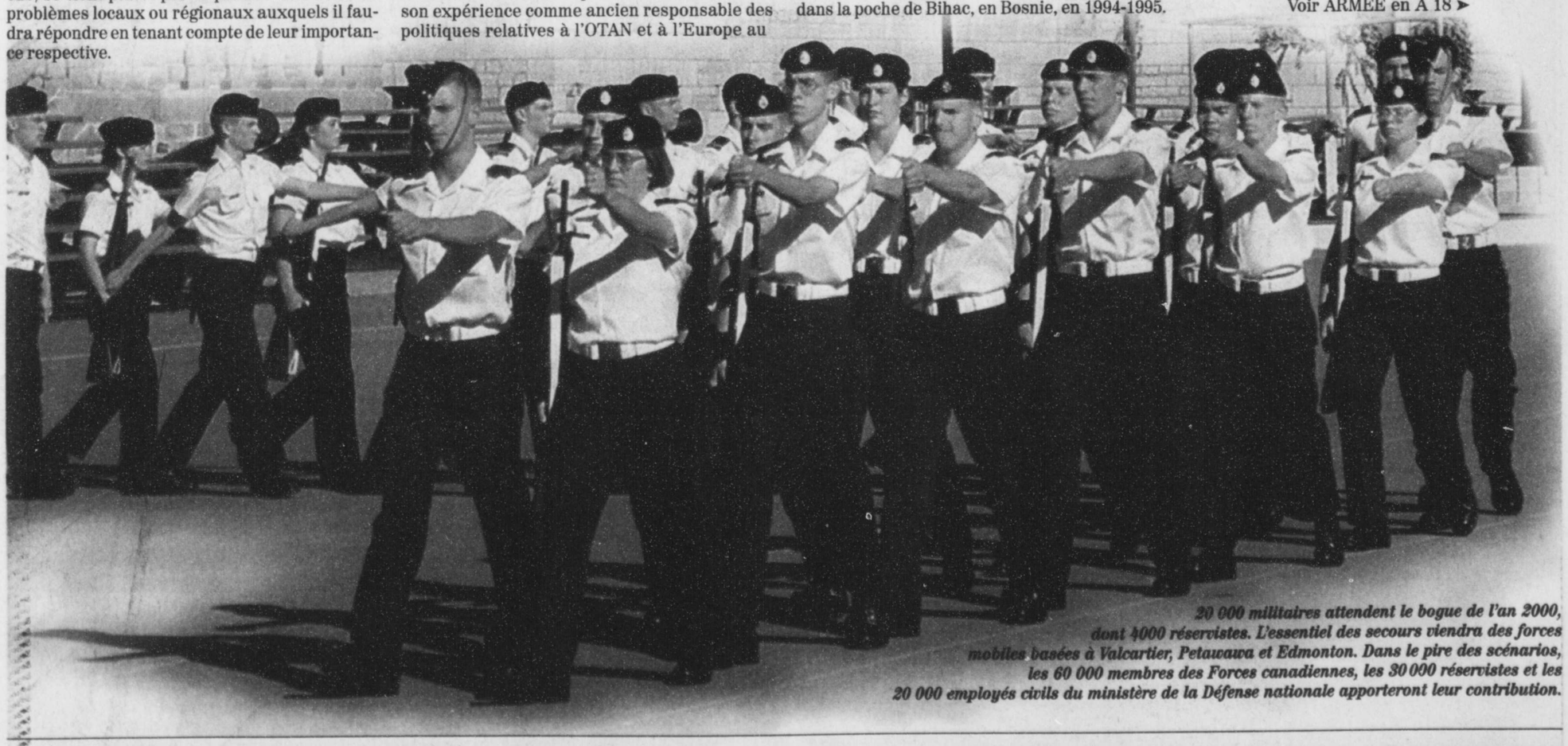


PC

Le bogue de l'an 2000 n'a qu'à bien se tenir, car l'armée canadienne veille au grain. Les Forces canadiennes ont en effet élaboré un quartier général composé de plusieurs unités mobiles, qui, en cas de problèmes liés au passage de l'an 2000, peut rapidement être déployé. Le personnel militaire est déjà en entraînement. Dans sa remorque, le sergent Pierre Gaudreault dresse une liste de coordonnées des aéroports du monde entier.

Les forces armées dépenseront 386 millions de dollars de plus que la routine uniquement pour ce projet. Mais un désastre national dépasserait sa

Voir ARMÉE en A 18 ➤



20 000 militaires attendent le bogue de l'an 2000, dont 4000 réservistes. L'essentiel des secours viendra des forces mobiles basées à Valcartier, Petawawa et Edmonton. Dans le pire des scénarios, les 60 000 membres des Forces canadiennes, les 30 000 réservistes et les 20 000 employés civils du ministère de la Défense nationale apporteront leur contribution.



CONTEXTE

ARMÉE
Un rôle de soutien aux autorités locales

Suite de la page A 17

capacité d'intervention. Les effectifs sont limités. Pour dire vrai, l'armée canadienne ne peut combattre qu'un verglas ou une grande inondation à la fois, selon le colonel Lemieux. Si plusieurs désastres concourent, « dites-moi lequel aura la priorité », répond-il par anticipation. S'il faut déplacer 16 000 militaires, comme dans la crise du verglas de janvier 1998, il faudra déterminer la première urgence. Pour rappel, la tempête du verglas a mobilisé près de 20 000 militaires réguliers et de réserve pendant un mois.

Mais grâce à sa mobilité et à son autonomie, l'armée pourrait réagir à l'équivalent de quatre ou cinq crises du verglas consécutives, soutient l'interlocuteur du SOLEIL. Elle se pointe sur les lieux du problème, donne un coup de pouce, puis repart ailleurs, sur un autre site à risque ou en détresse.

Grâce à sa mobilité et à son autonomie, l'armée pourrait réagir à l'équivalent de quatre ou cinq crises du verglas consécutives

Petit problème, d'ailleurs: les responsables de l'Opération Abacus n'ont pas de liste détaillée des municipalités dont les plans d'urgence sont prêts, vérifiés et mis à jour.

« On sait que les municipalités sont à différents niveaux de planification, reconnaît pudiquement le colonel, désireux de ne pas provoquer de tempêtes politiques, mais nous travaillons avec les autorités provinciales ». La balle est partie...

« Nous n'arrivons pas avec la capacité de régler les services essentiels », dit-il pour corriger toute fausse impression ou illusion du public. Les militaires ne rétabliront pas le courant à Sainte-Anne-de-la-Pérade, ne remettront pas le réseau informatique de Peterborough sur pied, ne prendront pas le contrôle de l'aéroport de Mirabel, n'assureront pas le péage automatique de l'autoroute 407 au nord de Toronto, ne dépanneront pas le guichet automatique qui aura avalé votre carte à la caisse populaire du quartier, n'assureront pas la distribution de bière si les livreurs d'Unibroue voient le bogue bouffer leur itinéraire de livraison.

Les forces armées joueront un rôle beaucoup plus prosaïque de soutien aux autorités locales. Pas question d'invoquer la loi sur les mesures d'urgence, pas question de s'imposer aux élus locaux. La stratégie prévoit qu'elles répondent aux demandes formulées par les municipalités et relayées par les provinces: la Défense nationale, elle, arbitrera entre toutes les requêtes, si tant est que la demande dépasse l'offre.

Un exemple: comme dans la crise du verglas, l'armée peut servir à doubler le nombre d'équipes d'Hydro-Québec en remplaçant un membre de l'équipe. Le militaire ne grimpera pas dans le poteau pour rebrancher le fil, mais il tiendra l'échelle pour assurer la sécurité du technicien, libérant ainsi un employé d'Hydro pour une autre tâche professionnelle.

L'armée n'a d'ailleurs même pas le moyen de prévenir les coups

Mais un général qui apprend aux nouvelles, le matin du 1er janvier 2000, qu'une ville comme Trois-Rivières ou Rivière-du-Loup se retrouve dans la misère noire, sans électricité, gaz, eau ou téléphone depuis le premier gong de minuit, ne pourra sur un coup de tête ou de coeur y envoyer ses troupes. Le maire devra en informer la Sécurité civile qui avisera le gouvernement québécois qui appellera Ottawa. Pas d'ingérence, quoi!

L'armée n'a d'ailleurs même pas le mandat de prévenir les coups. Il ne lui appartient pas, signale M. Lemieux, de signaler les carences qu'elle pourrait remarquer d'ici la fin de l'année. Elle se donne plutôt un mandat de collaboration et d'intégration, espérant qu'à force de rencontres et de palabres entre tous les intervenants, chacun constate de lui-même ce qui lui pend au bout du nez.

Un premier exercice se tiendra en juin, avec la collaboration souhaitée des provinces, et le plan final fera l'objet d'un exercice national, en septembre

Pour éviter l'image du cordonnier mal chaussé, les Forces canadiennes font elles aussi leurs devoirs. Du 15 novembre au 31 mars, définie comme la période critique, elles ne se donneront ou ne pourront accepter aucune mission spéciale. Pour acte, la Défense nationale considère l'action militaire au Kosovo comme une activité régulière, mais les autorités admettent néanmoins qu'il ne faut pas se leurrer: la suite du conflit demeure difficile à prévoir.

Car elles ont appris sans préavis, le dimanche de Pâques, qu'elles devaient se préparer à recevoir dans les sept jours 5000 réfugiés kosovars. Et appris cinq jours plus tard, toujours sans plus de préavis, que les réfugiés attendus ne viendraient pas, du moins jusqu'à nouvel ordre. Comme elles apprendront à peine avant le commun des mortels la décision éventuelle de l'OTAN de procéder à une attaque terrestre contre la Serbie.

PRUDENCE

Les vacances de Noël de nos barbouzes: qu'ils prévoient passer plutôt Noël que le Nouvel An dans la belle-famille. Pour la Saint-Sylvestre, l'armée demande à son personnel de fêter à proximité de leur base, à quelques heures au maximum d'un retour précipité au service. Qu'ils oublient la Floride, donc.

Prudence: tel est le mot d'ordre chez les responsables militaires. Les documents officiels notent que « l'infrastructure nationale du Canada sera probablement affectée mais nous ne pouvons déterminer à quel point; il est aussi probable que nous ne le saurons pas avant d'effectuer la transition à l'an 2000 ».

Comment se prépare-t-on, alors, pour affronter ce monde inconnu? Quatre priorités, nous dit le colonel.

Un: l'armée doit assurer son propre réseau de commandement et de communication. Elle a déjà à cette fin doublé son réseau informatique. Elle doit savoir rapidement qui et quoi exigent son intervention.



Deux: elle doit assurer le suivi de ses activités. Si des troupes quittent Valcartier, la barrière doit s'ouvrir, l'essence se rendre aux véhicules et la sécurité des familles des militaires être assurée.

Trois: les militaires doivent assurer les liens avec les responsables de l'ordre civil, notamment les corps policiers fédéraux, provinciaux et municipaux.

Quatre: ils doivent être prêts à donner une aide humanitaire à d'éventuels sinistrés. Les cours de premiers soins et l'entraînement hivernal seront remis à jour, les équipements d'hiver inspectés, les génératrices stockées et identifiées.

Un premier exercice se tiendra en juin, avec la collaboration souhaitée des provinces, et le plan final fera l'objet d'un exercice national, en septembre.

Cela vaut pour l'intérieur. L'armée prépare également des scénarios dans le contexte international: le bogue pourra frapper n'importe où dans le monde et les missions de paix canadiennes, par exemple, pourront nécessiter des interventions urgentes du quartier général.

Les penseurs militaires ne voient pas venir de désastre international, dans leur lorgnette, mais ici encore, la prudence est de mise. L'Opération Abacus, c'est finalement l'art de gérer l'imprévisible. **R.G.**







CONTEXTE

LES MEURTRES NON RÉSOLUS EN GASPÉSIE

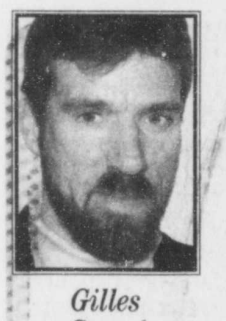
Des suspects... pas d'accusés

La police a une idée assez bien arrêtée sur les auteurs des six meurtres non élucidés en Gaspésie depuis 1989



La Gaspésie possède une longue tradition d'homicides mystérieux. Au moins deux films, «Les fous de Bassan» et «L'affaire Coffin», sont basés sur des meurtres survenus en Gaspésie. L'affaire Ascah, survenue en août 1933, a sans doute inspiré Anne Hébert, pour «Les fous de Bassan». Deux cousines, Marguerite et Maude Ascah sont tuées sur la plage de Penouille, près de Gaspé. Sur la photo, Charlotte Valandrey, Laure Marsac et Steve Banner, dans «Les fous de Bassan».

■ CARLETON — Depuis une dizaine d'années, six meurtres sont survenus en Gaspésie sans que l'enquête menée pour les résoudre ne débouche sur le dépôt d'accusations. Cinq de ces six meurtres sont survenus depuis mai 1995.



Gilles Gagné

Collaboration spéciale

Bien des citoyens se demandent si le taux de résolution de ces meurtres est inférieur en Gaspésie au taux enregistré dans des villes comme Québec ou Montréal. Les gens se demandent également si la police, à savoir la Sûreté du Québec, déploie les mêmes moyens dans la péninsule qu'ailleurs.

La Gaspésie possède une longue tradition d'homicides mystérieux. Au moins deux films, Les fous de Bassan et l'affaire Coffin, sont basés sur des meurtres survenus en Gaspésie.

L'affaire Ascah, survenue en août 1933, a sans doute inspiré Anne Hébert, pour *Les fous de Bassan*. Deux cousines, Marguerite et Maude Ascah sont tuées sur la plage de Penouille, près de Gaspé. Les corps sont ramenés par la mer dans les semaines suivantes. Le principal suspect, leur cousin Nelson Phillips, est d'abord condamné par un tribunal, puis innocenté.

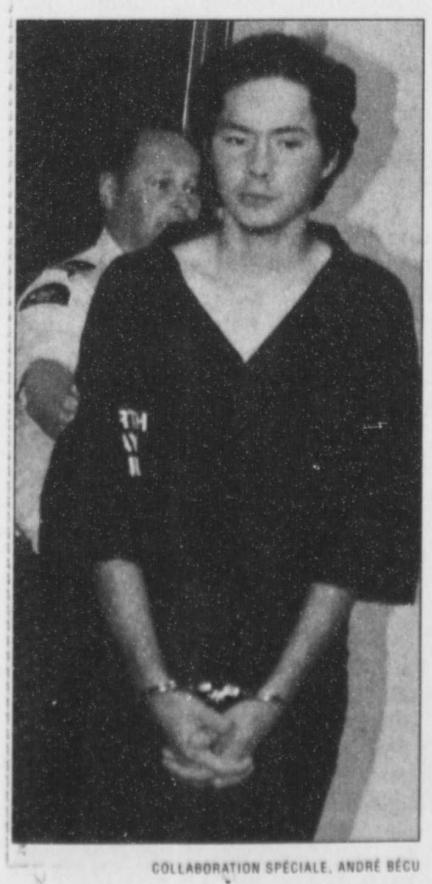
Que dire de l'affaire Coffin en 1953, à l'issue de laquelle le prospecteur gaspésien Wilbert Coffin est condamné et pendu le 10 février 1956 pour le meurtre de trois chasseurs américains, sans que le doute ne soit dissipé, jusqu'à aujourd'hui, sur sa culpabilité.

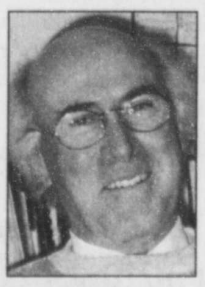
Le 30 septembre 1975, un résidant de Cap-Chat, Joseph Roy, part à la chasse avec un homme, qui revient seul en racontant que M. Roy a été tué par des chasseurs américains ! Cet individu a été au centre d'une autre histoire similaire survenue près de Chicoutimi et sortira bientôt de prison pour une affaire de voies de fait.

Le 20 avril 1986, un bébé à terme est découvert au pied d'un arbre à Gascons. La police ne parviendra jamais à identifier sa mère ou le responsable de sa mort. Mystère total.

Quand on demande à M. Pierre-Yves Bourgault, responsable des enquêtes de la section des crimes majeurs de la SQ à Rimouski, s'il y a plus de meurtres non résolus en Gaspésie qu'ailleurs, il répond que, moyennant la présomption d'innocence, plusieurs meurtres récents commis en Gaspésie ont aussi été élucidés.

La preuve doit être très solide pour porter des accusations





Plusieurs meurtres récents commis en Gaspésie ont été élucidés. (À gauche) Sydney McAlpine doit comparaître lundi. Il est le présumé meurtrier du curé de Bonaventure, Laurent Leblanc (ci-haut). Le crime est survenu le 17 juillet .

COLLABORATION SPÉCIALE, ANDRÉ BÉCU



Le 27 juillet 1996, Sonia Raymond, une Matapédienne demeurant à Rimouski, est assassinée sur une plage de Maria.

Il cite en exemple Sydney McAlpine, qui doit comparaître lundi. Il est le présumé meurtrier du curé de Bonaventure, Laurent Leblanc. Le crime est survenu le 17 juillet.

DES CAS TROUBLANTS

Il n'en demeure pas moins que plusieurs cas troublants d'homicides ont ponctué l'actualité gaspésienne depuis 10 ans.

Le 25 octobre 1988, le corps d'une autochtone de la réserve micmaque de Maria est découvert à Miguasha, 30 kilomètres plus à l'ouest. Linda Condo, dans la trentaine, était morte depuis plusieurs jours. Elle avait reçu une décharge de fusil en plein visage. Bien que la Sûreté du Québec ait interrogé les hommes qui ont été vus avec la victime quelques heures avant sa mort, les enquêteurs n'ont jamais pu amasser un dossier assez solide pour que des accusations soient déposées concernant ce crime.

L'absence d'accusations ne signifie pas que le meurtre demeure un mystère

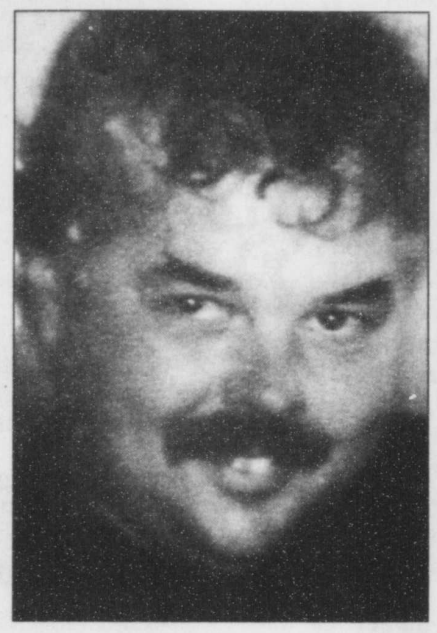
Le 29 mai 1995, un couple de Tourelle, près de Sainte-Anne-des-Monts, Victorien Vallée et Claudette Servant, disparaît. De nombreuses traces de sang sont toutefois retrouvées dans la maison du couple, et plus tard, dans leur voiture, localisée au quai de Tourelle. Un passant retrouve les corps le 30 juin, dans un ruisseau de Cap-au-Renard, à une dizaine de kilomètres de Tourelle. Ils ont été abattus.

Plusieurs personnes, des suspects, ont été longuement interrogés par les enquêteurs de la Sûreté du Québec. Des tests génétiques (ADN) visant à lier aux victimes des traces de sang retrouvées sur le pantalon d'un suspect n'ont pas été concluants.

Le 27 juillet 1996, Sonia Raymond, une Matapédienne demeurant à Rimouski, est assassinée sur une plage de Maria. Elle a une blessure à la gorge, portée à l'aide d'un instrument tranchant. Un orage survenu entre le moment du meurtre et la découverte du corps complique le travail des policiers.

En octobre 1996, la SQ effectue une fouille chez Réal Savoie, de Saint-Omer, afin de vérifier si des objets appartenant à ce récidiviste en matière d'agression sexuelle peuvent être reliés à la victime. Des tests d'ADN sont réalisés, sans qu'on puisse associer Savoie à la victime. Il n'a fait l'objet d'aucune accusation dans ce dossier. Un couteau à cran d'arrêt trouvé le 29 juillet à quelques centaines de mètres du lieu du crime ne peut scientifiquement être associé aux plaies de la victime.

Le 5 février 1998, Wilfrid « Will » Langlois, 40 ans, de Port-Daniel, est vu pour la dernière fois par son entourage. Un mois plus tôt, il avait été le témoin principal à l'enquête préliminaire visant à élucider le meurtre d'un concitoyen, Daniel Langlois, dans l'incendie de sa maison. Lors de l'enquête préliminaire, le témoignage de « Will » avait permis de lier l'accusé, Rodrigue Boudreau, aux gestes qui ont entraîné le décès de Daniel Langlois.



Le 5 février 1998, Wilfrid « Will » Langlois de Port-Daniel est vu pour la dernière fois. Les enquêteurs de la SQ sont convaincus qu'il a été assassiné, même si son corps n'a jamais été retrouvé.

Les enquêteurs de la SQ sont convaincus que « Will » a été assassiné, même si son corps n'a jamais été localisé. En février, la police a arrêté deux hommes et une femme de Port-Daniel pour les interroger au sujet du disparu. Ils n'ont pu être accusés, faute de preuve.

Il y a presque un an, le 30 avril 1998, James Dubé, un pêcheur et commerçant de homard, est tué d'une balle dans la nuque dans sa maison de Grande-Rivière, alors qu'il fait une sieste, en début d'après-midi. L'arme du crime, probablement une carabine de calibre 22, n'a toujours par été retrouvée, tout comme une arme de même calibre appartenant à la victime. La police a interrogé des centaines de personnes dans cette affaire, des associés de M. Dubé aux membres de sa famille, en passant par ses connaissances.

LE NOEUD, LA PREUVE IRRÉFUTABLE

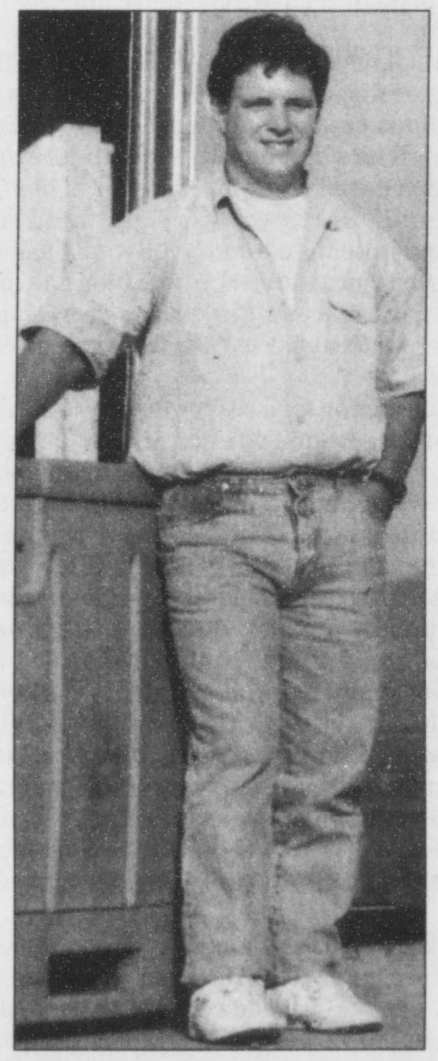
L'absence d'accusations ne signifie pas que le meurtre demeure un mystère, explique Pierre-Yves Bourgault, de la SQ. En fait, la police a une idée assez bien arrêtée sur les auteurs des six meurtres non résolus en Gaspésie depuis 1989.

« Il faut départager les mystères des meurtres non résolus. Même si personne n'a été accusé dans une cause de meurtre, ça ne veut pas dire que la police ignore ce qui s'est passé. Mais il faut présenter une preuve très solide pour que des accusations soient déposées, et parfois, il nous en manque un petit bout », analyse-t-il.

Les moyens déployés ? « Ils sont les mêmes qu'ailleurs. Dans les cas du couple Vallée-Servant et de Sonia Raymond, nous avons attendu que le laboratoire de sciences judiciaires de Montréal développe l'expertise pour la méthode d'amplification de l'ADN, qui nous donnait une meilleure chance de lier les suspects aux meurtres. Les tests n'ont pas été concluants. Dans le cas de Will Langlois, nous avons utilisé un géoradar pour tenter de trouver son corps au fond d'un lac. Ce n'est pas arrivé souvent au Québec », précise le policier.



Le 29 mai 1995, un couple de Tourelle, près de Sainte-Anne-des-Monts, Victorien Vallée et Claudette Servant, disparaît. On retrouve leurs corps plus tard, ils ont été abattus.



Le 30 avril 1998, James Dubé, un pêcheur et commerçant de homard, est tué d'une balle dans la nuque dans sa maison de Grande-Rivière, alors qu'il fait une sieste.

Sur 17 meurtres commis depuis 10 ans, six n'ont pas été élucidés

Le roulement de personnel est-il un facteur alors ? « Les gens qui composent l'escouade des crimes majeurs forment un groupe assez stable. Je suis ici depuis neuf ans, Gilles Lantagne est ici depuis huit ans. Nous avons des enquêteurs expérimentés ».

Dix-sept homicides ont été commis en Gaspésie depuis 10 ans. Six d'entre eux, ou 35,3%, n'ont pas été élucidés. La région compte 92 000 habitants.

Dans la ville de Québec, qui compte 167 000 habitants, 24 des 49 homicides perpétrés depuis 1989, ou 49%, ne sont pas résolus. « Beaucoup d'homicides sont attribuables aux motards, un milieu fermé », note Darie Bertrand, du Service de police de la Ville de Québec.

M. Pierre-Yves Bourgault a pourtant lui aussi la perception que le milieu gaspésien ne s'ouvre pas beaucoup quand il y a meurtre, mais il voit des variations. « Les confidences sont plus difficiles à obtenir dans Gaspé-Nord, à Tourelle par exemple, qu'à Maria, dans la Baie-des-Chaleurs ».

En excluant le phénomène des motards, on peut conclure que la méfiance des gens en milieu rural trouve peut-être son équivalent dans l'indifférence des gens de la ville.



En 1953, le prospecteur gaspésien Wilbert Coffin est condamné et pendu le 10 février 1956 pour le meurtre de trois chasseurs américains, sans que le doute ne soit dissipé, jusqu'à aujourd'hui, sur sa culpabilité.

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président du conseil d'administration PIERRE DES MARAIS II
Président et Éditeur GILBERT LACASSE
Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE
Directeur de l'éditorial J.-JACQUES SAMSON
Directeur de l'information MICHEL SAMSON

ÉDITORIAL

Voter avant de faire la guerre

Les députés au Parlement canadien devraient au moins pouvoir voter sur la participation de nos soldats à d'éventuelles opérations terrestres au Kosovo. Déjà que le gouvernement Chrétien, sous prétexte qu'il n'était pas tenu formellement de le faire, a dépêché des chasseurs F-18 et s'est engagé à accueillir 5000 réfugiés, sans que les élus du peuple aient pu débattre du rôle du Canada dans l'offensive de l'OTAN en ex-Yougoslavie, il serait inadmissible que nos fantassins y soient envoyés en mission de guerre sans plus d'informations à la population.

Le gouvernement libéral n'a d'ailleurs rien à craindre. Tous les partis à la Chambre des communes sont bien conscients des engagements qui lient le Canada au sein de l'OTAN et aucun ne les renierait même si le NPD cherchera toujours, de par sa nature, des solutions utopiques et bon enfant.



J.-Jacques Samson
JJSamson@lesoleil.com

Le Bloc québécois a rendu un fier service aux Canadiens en présentant une motion qui sera débattue aujourd'hui aux Communes pour forcer un vote sur l'envoi de troupes terrestres, si cela nous était demandé. Les libéraux seront très mal venus de la défaire ; même les députés du parti ministériel nagent autant que leurs collègues des autres formations en plein brouillard, ni plus ni moins informés que les médias à qui depuis un mois des porte-parole du ministère de la Défense jettent en pâture de pâles copies des points de presse de l'OTAN ou du Pentagone.

Qui dit vote dit débats préalables. Les Canadiens seraient en mesure de mieux apprécier la place du Canada dans le processus décisionnel qui préside aux opérations de l'OTAN. Nous pourrions aussi connaître au moins l'ordre de grandeur des coûts pour le Canada de notre participation à ce conflit, sans pour autant que des informations très stratégiques soient ainsi dévoilées. Nous saurions aussi sans doute si notre armée dispose de l'effectif suffisant et si elle est dotée de l'équipement adéquat pour le type d'affrontements qui l'attend. Il ne s'agit pas d'une routinière participation à une mission de paix de l'ONU mais bel et bien d'une guerre susceptible de faire plusieurs victimes parmi nos jeunes concitoyens qui iraient au front. Nous voulons nous assurer que la contribution canadienne sera bien à la mesure et bien adaptée à nos capacités. Ces devoirs de transparence et d'information passent par le Parlement et s'inscrivent dans nos traditions.

Or pour obtenir des réponses à ce type de questions, le chef conservateur, lui-même ex-ministre des Affaires étrangères, Joe Clark, a dû se prévaloir de son statut de membre du Conseil privé et réclamer une séance particulière d'information aujourd'hui de la part d'autorités au ministère de la Défense. Le gouvernement Chrétien gère la participation du Canada au conflit au Kosovo comme si nous vivions dans un régime présidentiel. Le premier ministre s'est arrogé les pouvoirs d'un chef suprême de l'État ; il décide de tout entouré d'une poignée de proches collaborateurs et il n'est même pas assujetti à un mécanisme rigoureux de reddition de comptes. Il ignore le Parlement plutôt que d'en rechercher, au prix de quelques contraintes, un appui qui pourrait devenir précieux. Il paraît en effet assez évident maintenant que les opérations de l'OTAN s'étireront sur plusieurs semaines, voire quelques mois, et que le Canada sera régulièrement sollicité.

La participation du Canada dans la guerre du Golfe en 1992 a été examinée en permanence par un comité parlementaire ouvert. Les citoyens de ce pays avaient alors la perception que leur gouvernement conservait une certaine emprise sur le rôle exigé de nos forces armées et qu'il pouvait répondre de son accord. Depuis quatre semaines, les Canadiens comprennent plutôt que le gouvernement Chrétien ne fait que répondre docilement aux commandes et qu'il en est un peu gêné.



CHRONIQUE POLITIQUE

Au suivant !

La maison d'édition VLB a publié le mois dernier, sous le titre massue *Trente ans d'imposture*, un petit ouvrage qui prétend faire le bilan des multiples programmes constitutionnels du PLQ depuis les années 60.

On aura compris que son auteur, Bruno Bouchard, qui se présente comme journaliste, n'est pas un ardent partisan libéral. « Grand guignol », « mascarade », « fumisterie »... on ne peut certainement pas l'accuser de pécher par excès de nuance.

« Mon intention est de démontrer que pour des raisons bassement électoralistes, le Parti libéral échafaude depuis 1967 différentes réformes néofédéralistes uniquement dans le but de profiter de la crédulité de l'électorat nationaliste modéré qui espère toujours en une possible reconnaissance formelle du peuple québécois », écrit-il en introduction de son livre.

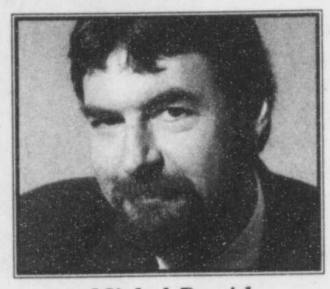
S'il s'agit d'une imposture, je me demande comment M. Bouchard qualifierait l'attitude du PQ qui, de la « souveraineté-association » au « partenariat », a tenté depuis trente ans de convaincre ces mêmes électeurs nationalistes modérés que le Québec peut se séparer du Canada, tout en conservant les avantages qu'il y a à en faire partie.

Je veux bien qu'on qualifie de « tortueux » le parcours constitutionnel du PLQ, du « statut particulier » de Lesage à l'« interprovincialisme » de Daniel Johnson, en passant par la « souveraineté culturelle », le Livre beige, la « société distincte », la « superstructure » et le rapport Allaire.

Il reste que l'« étapisme » de Claude Morin, le « beau risque » de René Lévesque, l'« affirmation nationale » de Pierre-Marc Johnson, le « virage » de Lucien Bouchard n'avaient rien de la ligne droite. Finalement, la souveraineté tout court de Jacques Parizeau apparaît comme une exception dans l'itinéraire péquiste.

Lors de la dernière élection, Jean Charest a compris qu'il ne suffit pas d'agiter l'épouvantail séparatiste pour reprendre le pouvoir

Quoi qu'il en soit, c'est maintenant au tour de Jean Charest de se lancer dans la recherche de la formule magique, qui saura ramener au bercail les électeurs



Michel David
MDavid@lesoleil.com

francophones qui ont graduellement délaissé le PLQ depuis le rejet du rapport Allaire, sans braquer le reste du Canada pour autant.

En réalité, pratiquement rien n'a changé depuis *Reconnaissance et interdépendance,* qui date de décembre 1996. Si ce n'était de la nécessité d'un nouveau marketing, il suffirait de lui apporter quelques retouches pour tenir compte de l'entente sur l'union sociale intervenue en février dernier.

Au débat télévisé entre les chefs, durant la dernière campagne électorale, Jean Charest était bien aise de le brandir à la figure de Lucien Bouchard pour démontrer qu'en dépit des apparences il avait bel et bien un programme constitutionnel.

Sauf que le lendemain matin, il s'est empressé de le renvoyer sur la tablette d'où il l'avait tiré. Contrairement à ce qu'on pouvait lire dans le document, il n'était plus question d'enchâsser la reconnaissance de spécificité québécoise dans la constitution.

Il n'y a rien comme une bonne élection pour remettre les idées en place. Avec seulement 31% du vote francophone en faveur du PLQ, M. Charest a compris qu'il ne suffisait pas d'agiter l'épouvantail séparatiste pour reprendre le pouvoir. Finalement, il valait mieux revenir à la « société distincte ».

En toute justice, il faut reconnaître qu'il s'en était fait l'ardent défenseur, quand il était chef du Parti conservateur et qu'il en a payé le prix aux élections fédérales de 1997. Disons qu'il a simplement eu un moment d'égarement à son arrivée au PLQ.

Vous souvenez-vous du titre qui coiffait le rapport que Paul Gérin-Lajoie avait présenté au congrès libéral de 1967 ? *Le Québec: société distincte.* C'est dire le chemin parcouru au cours des trois dernières décennies.

Peu importe les positions qu'adoptera le PLQ, il s'en trouvera toujours pour les trouver trop molles, sinon carrément à-plat-ventristes. À moins, bien sûr, qu'il ne se convertisse à la souveraineté.

Le plus intéressant dans le livre « Trente ans d'imposture » est donc moins le récit, au demeurant assez simpliste, des « acrobaties exégétiques » des libéraux québécois pour se donner des airs nationalistes, que celui des coups fourrés dont ils ont été victimes de la part des grands frères fédéraux.

Le chef libéral doit trouver sa « formule magique »

Depuis que Pierre Elliott Trudeau a succédé à Lester B. Pearson, en 1968, ils se sont continuellement employés à saboter les initiatives autonomistes du PLQ. Lesage, Bourassa 1, Ryan, Bourassa 2 et Daniel Johnson ont tous goûté à leur médecine. Au suivant !

L'automne dernier, Jean Charest a eu un aperçu de ce qui l'attend, quand Jean Chrétien a bousillé son début de campagne, en déclarant que son gouvernement avait déjà répondu de façon adéquate aux revendications du Québec. La « magasin général » de la constitution était fermé.

Le mandat du groupe de travail auquel M. Charest a demandé de rédiger un nouveau problème porte sur « les intérêts du Québec dans un Canada en pleine évolution ». C'est précisément là le problème Pour reprendre la savoureuse tautologie de Gil Rémillard, il s'agit de savoir dans quelle direction l'évolution évolue.

Le chef du PLQ et son nouveau lieutenant constitutionnel, Benoît Pelletier, soutiennent que la « dynamique nouvelle » du fédéralisme canadien va dans le sens des revendications du Québec.

En attendant, cette « dynamique nouvelle » a surtout conduit aux bourses du millénaire et à une entente sur l'union sociale que M. Charest lui-même aurait refusé de signer.

CARREFOUR DES LECTEURS

Angoisse et impuissance

Face à tout ce qui se passe au Kosovo et aux alentours, il n'est pas besoin de parler longtemps à son voisin pour comprendre que c'est collectivement que nous sommes envahis par une profonde angoisse et un sentiment insupportable d'impuissance.

Que pouvons-nous faire, sinon regarder le ciel pour reposer nos yeux? De là viendront peut-être des idées concrètes pour aider tout ce peuple vivant de si atroces souffrances. Puissions-nous devenir des êtres de lumière et d'espérance. Qui sait, peut-être comprendrons-nous un peu mieux et trouverons-nous la force d'agir en regardant le ciel pour reposer nos yeux.

Suzanne Légaré
Charlesbourg

Les 12 000 000 $ de 2002

Ainsi, il n'y aura pas d'enquête sur les dépenses de 12 000 000 $ encourues par le comité de promotion de la candidature de Québec pour les Jeux d'hiver de 2002. Trop cher et trop long!

À l'avenir, on pourra invoquer la jurisprudence qu'un méfait n'est pas important, puisque l'enquête que l'on pourrait faire sur la question est trop coûteuse.

Si le coût de l'enquête est nul ou peu élevé, quelle que soit l'importance du méfait, on pourra faire enquête.

Quel raisonnement!

D'autant plus qu'il y a quelques jours encore, on trouvait suffisamment de motifs sérieux pour faire appel au vérificateur général de Québec.

Puis, tout d'un coup, il n'y a plus lieu d'enquêter! Pourquoi?

Les contribuables veulent tout simplement savoir où sont passés les 12 000 000 $ qu'ont coûtés les préparatifs stériles de la candidature de Québec pour les Jeux de 2002.

On a bien évoqué les frais encourus par les « saignements de nez » d'un délégué! Admettons qu'un tel incident ait pu entraîner des frais d'environ 500 $.

À ce taux, il aura fallu que 24 000 personnes se cassent le nez pour faire fondre les 12 000 000 $ en question. Ce ne sont pas tant les montants déboursés qui semblent démesurés que le fait que l'on prenne la population pour une valise. S'il ne faut pas verser dans l'angélisme, il faut éviter la facilité proposée. La population de Québec et du Québec attend une réponse.

Hugues Morrissette
Québec

Un bon sujet de film

(Lettre à Michel Breault, cinéaste)

Je n'ai pas encore vu votre film, mais j'ai eu l'occasion de vous entendre à *Maisonneuve à l'écoute.*

Comme je suis une mordue de l'histoire, je vous ai écouté avec grand intérêt. Bravo, si votre film a été fait avec l'unique intention de faire en sorte que nos jeunes apprennent l'histoire.

Vous disiez que, devant un bon sujet, vous seriez prêt à vous remettre au travail. J'aurais une suggestion à vous faire : pourquoi pas une version féminine? Vous n'auriez même pas à chercher un titre, celui-ci conviendrait parfaitement : « Quand je serai partie, vous vivrez encore ». Pour être courageux, patriote et héros, faut-il nécessairement porter un fusil, signe de violence, ou peut-on l'être aussi en portant un enfant, en y laissant aussi sa vie?

J'écris en connaissance de cause, car j'ai vu mourir ma mère à son dixième accouchement dans les années 30.

J'en ai vu de jeunes orphelins comme moi dans ces années de crise, tout en larmes et de noir vêtus.

Où est-il ce brave cinéaste qui racontera en détails ces choses aux jeunes ?

Je sais, cela est moins sensationnel que les armes et moins payant aussi, mais c'est tout de même une page de notre histoire.

Faut-il garder rancune à certains groupes de personnes pour tous ces événements? Celui qui ne veut jamais pardonner est vite dépassé par sa propre violence. Si on regarde la télévision ces jours-ci, l'évidence d'un changement (dans nos sociétés modernes, selon les dires de certains) est peu visible.

R. Côté
Sainte-Foy

LE QUÉBEC LE CANADA

LA MINISTRE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI AU SOLEIL

Vite des entreprises

Diane Lemieux demande aux employeurs de s'impliquer davantage

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

■ QUÉBEC — Un an après la création d'Emploi-Québec et des CLE, la ministre Diane Lemieux lance un appel aux employeurs : ils doivent investir la nouvelle structure sans plus tarder.

Les employeurs sont les grands absents du réseau né du rapatriement des services publics d'aide à l'emploi d'Ottawa à Québec, a affirmé la ministre d'État au Travail et à l'Emploi au cours d'une entrevue au SOLEIL.

Deux ans après l'entente intervenue entre les gouvernements, les centres locaux d'emploi (CLE) tardent à devenir ces lieux de rencontres entre employeurs et chercheurs d'emplois qu'ils ambitionnaient d'être.

Le succès des foires de l'emploi en témoigne. Elles se développent en dehors de toute structure étatique. Leur succès témoigne aussi de la nécessité de lieux de rencontres.

Diane Lemieux applaudit aux initiatives des foires de l'emploi, dont celle organisée par la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain. Mais elle estime que les employeurs ont aussi le devoir d'utiliser le réseau mis en place par le gouvernement québécois.

« Ils ne peuvent pas seulement dire qu'ils attendent telle ou telle chose de l'État. Ils doivent nous aider. Ils font partie de la communauté. »

Au cours de l'entrevue, Diane Lemieux s'est dite prête à se rendre dans toutes les chambres de commerce pour lancer des appels aux entreprises. « Ce vers quoi je veux qu'on aille, c'est qu'une entreprise ayant des besoins en personnel prenne le téléphone et demande à son CLE s'il peut lui proposer quelqu'un ayant tel ou tel profil », explique-t-elle.

Elle fera le tour des chambres de commerce

La ministre affirme qu'il est encore possible d'intéresser les employeurs à faire affaire avec un réseau public d'emploi. Avant que le gouvernement fédéral ne cède sa place à Québec, les centres de développement des ressources humaines du Canada ne recueillaient pourtant plus que 8 à 10 % du total des offres d'emplois.

Sur ce point précis, le ministère de l'Emploi n'a pu fournir de statistiques sur l'évolution de la situation. Mais la ministre sait qu'il y a loin de la coupe aux lèvres.

Elle en veut pour preuve les conseils régionaux des partenaires du marché du travail. Les places réservées aux employeurs y sont difficiles à pourvoir. « Or, on a besoin de leurs connaissances. Le gouvernement ne peut pas tout faire seul. Il a ses leviers, ses possibilités, mais la question de l'emploi appartient à tout le monde. »

« On est en train de parler d'une chose fondamentale, renchérit-elle : que les gens aient un job, qu'ils aient une raison de se lever le matin, qu'ils soient fiers et qu'ils puissent faire vivre leur famille. »

Issue des milieux féministes, Diane Lemieux a été présidente du Conseil du statut de la femme. C'est sa collègue Louise Harel qui l'a convaincue de faire le grand saut en politique active.

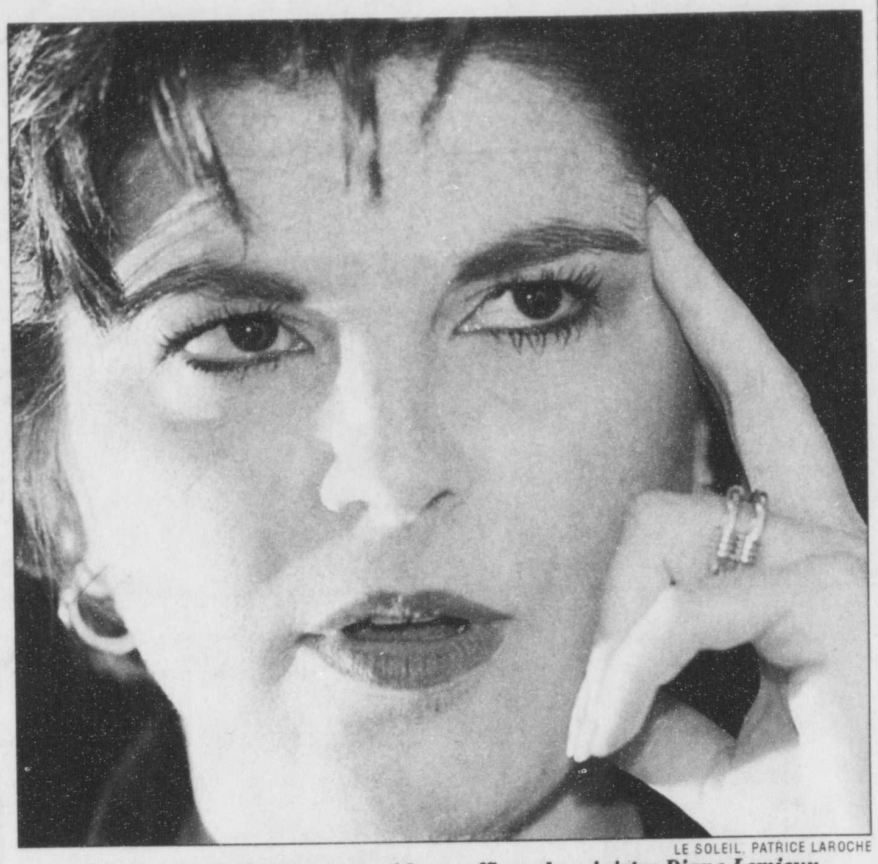
« La période de transition n'a pas été très longue », convient-elle. Il faut dire qu'elle a hérité d'un dossier tentaculaire. Quand on lui demande si les attentes placées dans le rapatriement des mesures d'emploi n'ont pas été démesurées, elle prend quelques secondes de réflexion.

« Il est possible que des choses aient été sous-estimées », se contente-t-elle de dire. C'est sa marraine politique, Louise Harel, qui a bataillé pour arracher le rapatriement des mesures actives d'emploi d'Ottawa à Québec. Il a été obtenu après 30 ans de revendications.

Depuis, plusieurs difficultés sont apparues. Deux exemples : ce n'est qu'en décembre prochain que les 151 centres locaux d'emploi seront installés de façon permanente. Or, ils devaient l'être en décembre dernier. Pour leur part, les fameux guichets informatiques d'emploi devaient être déployés à partir de mai l'an dernier. Ils se font toujours attendre.

Diane Lemieux ne cache pas les difficultés, mais souligne que l'opération a été gigantesque. Elle soutient qu'aucun chômeur ou assisté social n'a souffert de la transition. Elle affirme même qu'ils ont maintenant accès à des mesures d'aide à l'emploi plus efficaces.

Quel plaisir trouve-t-elle à être ainsi plongée au milieu de la tourmente ? « Celui du sens, répond-elle. Je me sens à la bonne place au bon moment. J'ai du plaisir parce que je n'ai pas de relations ambiguës avec le pouvoir. Je ne m'en suis jamais cachée : j'aime le pouvoir. Je ne suis pas mal à l'aise d'en avoir. »



LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

« Les entreprises doivent nous aider », affirme la ministre Diane Lemieux.

D'abord la création d'emplois !

QUÉBEC — Lorsqu'elle planche sur ses dossiers concernant la réforme des lois du travail, la ministre Diane Lemieux songe avant tout à la création d'emplois.

« Je ne peux pas oublier la protection des travailleurs et des travailleuses, dit-elle. Mais j'avoue que la création d'emplois est importante. »

Au cours de son entrevue au SOLEIL, la ministre d'État au Travail et à l'Emploi a réfuté avoir en tête un « agenda syndical », comme l'a affirmé plus tôt cette semaine le président de la Chambre de commerce du Québec, Michel Audet.

Sur les lois du travail, le défi est de « refaire les équilibres entre la protection des travailleurs, le développement économique et la création d'emplois », insiste-t-elle.

Elle affirme que le dossier illustrant le mieux les défis à relever est celui des clauses discriminatoires dans les conventions collectives. « Mais attention, prévient-elle, tous les traitements différenciés ne sont pas de la discrimination. À ce compte-là, l'ancienneté en serait. »

Diane Lemieux entend toujours déposer un projet de loi à ce sujet d'ici l'ajournement des travaux parlementaires, fin juin. D'autres dossiers surgiront aussitôt.

Sur l'accréditation multipatronale et le fameux article 45, elle affirme que sa « tête n'est pas faite ». Ces deux dossiers revêtent des enjeux colossaux. L'article 45 du Code de travail protège le syndicat et la convention collective lorsqu'une entreprise est vendue ou qu'elle cède une partie de ses activités.

Au sujet des travailleurs autonomes, Diane Lemieux cherchera des moyens de « mutualiser » des éléments de protection sociale. Mais avant, elle devra distinguer « les faux travailleurs autonomes des vrais ». Elle souligne qu'un avocat associé dans une étude importante n'est pas un travailleur autonome.

ANALYSE

Éternellement temporaire

Le Bloc en quête d'une nouvelle légitimité



Raymond Giroux
RGiroux@lesoleil.com

OTTAWA — L'impôt sur le revenu des particuliers a été inventé comme une mesure temporaire pendant la Première Guerre mondiale. Les contribuables paient toujours.

Le Bloc québécois est né en 1991comme un parti temporaire, à vocation unique, visant avant tout à stationner les votes des nationalistes et des souverainistes en attendant un référendum.

Or, il y a eu référendum et les souverainistes l'ont perdu. Pourtant, réalisme politique et calendrier obligent, le parti se présentera pour la troisième fois, aux prochaines élections fédérales avec le même message. Le temporaire devient permanent, le Bloc s'incruste dans le paysage politique.

Candidat unique à la vice-présidence du BQ, si le Conseil général en réunion à Rivière-du-Loup, en fin de semaine, accepte la création de ce nouveau poste proposé par le chef, Gilles Duceppe, Pierre Paquette reconnaît « qu'on aura à travailler la plate-forme électorale ». « Des militants seront déçus de voir que nous affronterons une autre échéance électorale », admettait-il en entrevue au SOLEIL plus tôt cette semaine, dans la capitale canadienne. Quand on lui demande comment expliquer le fait que le Bloc se présentera pour la troisième fois en disant qu'il est là pour un seul mandat, M. Paquette hésite et sourit à la fois. « Peut-être a-t-on été imprudents les premières fois », avance-t-il comme réponse.

La conjoncture électorale veut que selon toute probabilité, le gouvernement fédéral déclenche des élections avant la tenue d'un nouveau référendum au Québec, Lucien Bouchard ayant écarté la première moitié de son mandat pour ce faire. Ce qui impose des contorsions aux partisans du Bloc québécois.



Pierre Paquet, candidat à la vice-présidence du Bloc québécois.

Aussi, M. Paquette veillera à ce que le parti parvienne à cette échéance avec une bonne organisation et un programme électoral articulé, se disant convaincu que le présence du parti à Ottawa s'inscrit parmi les conditions gagnantes pour un prochain référendum. « Le Bloc va être là d'ici la souveraineté », dit-il.

La démarche actuelle par l'entremise de quatre chantiers de travail, dont les responsables feront le point aujourd'hui et demain, alimentera le programme électoral qui sera élaboré à partir de la mi-juin. Le vice-président virtuel du BQ en fait pour l'instant une préoccupation personnelle, avant de se lancer tête baissée dans cette entreprise dans les prochains mois.

Le Bloc joue un rôle pour le moins controversé sur la scène politique canadienne. Les rapports préliminaires de ses chantiers de réflexion, tels que dévoilés cette semaine à Ottawa, s'articulent uniquement autour de la question nationale québécoise. Le projet émanerait du Parti québécois qu'aucun lecteur ne s'en serait aperçu.

Les chantiers donnent en outre des signaux divergents, contradictoires. La main tendue d'une part, la claque sur la gueule de l'autre. Mardi, le document sur la mondialisation du groupe animé par Jacques Parizeau jouait la provocation : le Québec doit profiter « de toutes les occasions, de toutes les portes entrouvertes » pour faire connaître le point du vue du Québec sur la scène internationale.

Au lendemain de ce message clair et sans équivoque, il ne restait plus personne pour s'intéresser à la réflexion sur le partenariat. Difficile de traiter les fédéralistes de menteurs et d'obtus une journée, et de les convaincre des avantages mutuels d'un partenariat 24 heures plus tard. Les médias hors Québec, comme les politiciens, ignorent d'ailleurs à peu près complètement les activités du Bloc.

Vues sous un autre angle, les activités du BQ ressemblent de plus en plus à celles d'une avant-garde orthodoxe du Parti québécois. Le chantier sur la citoyenneté et la démocratie, par exemple, fait une large part aux initiatives des citoyens et reprend à son compte le combat de Mario Dumont pour la démocratie directe. Le Parti québécois, devenu vieux jeu à un tel point que son « démocrate » original, André Larocque, travaille maintenant avec l'Action démocratique, bouge fort lentement, sur ce dossier.

Sur un autre thème tout aussi « provincial », les bloquistes manifesteront sans aucun doute leur appui sans faille au Rapport Proulx en faveur d'écoles laïques, ouvertes et pluralistes. Leurs amis péquistes, eux, craignent ce débat comme la peste.

Il faut également noter que le calendrier politique du Bloc devance celui du Parti québécois. Gilles Duceppe lance-t-il des ballons d'essai au profit de Lucien Bouchard ? Ou plutôt, en recrutant des Pierre Paquette et des Jacques Parizeau, ne force-t-il pas la main d'un gouvernement québécois tout occupé à gérer le déficit zéro et affaibli par sa mauvaise performance électorale de l'automne dernier ?

Le groupe Parizeau sur la mondialisation devance le groupe Landry sur le même sujet, le Bloc lui-même tiendra son congrès général en janvier 2000, six mois avant le PQ. Tout se passe comme si au-delà d'une connivence certaine entre les souverainistes purs et durs toujours présents au gouvernement québécois et les gens du Bloc, ce dernier s'était donné une raison de vivre autonome, de plus en plus indépendante de la maison mère.

Seulement, à la Chambre des communes, il joue sur une patinoire différente. Même lorsqu'il a raison, comme sur le dossier sur l'assurance-emploi, le Bloc crie dans le désert. La défense des intérêts du Québec par un parti souverainiste à Ottawa se révèle bien ingrate !



Les nouvelles règles de sécurité nautique de la Garde côtière canadienne,

moi j'embarque !

Soyez un plaisancier bien informé en vous renseignant sur les nouvelles règles de sécurité nautique qui entreront en vigueur au début de la nouvelle saison nautique 1999 ! Procurez-vous un exemplaire du Guide de sécurité nautique dans l'un des points de vente Shell Canada participants, à partir de juin 1999, ou composez le **1 800 267-6687**. Vous pouvez également visiter le site Web de la Garde côtière à l'adresse suivante : **http://www.ccg-gcc.gc.ca**

Suivez la nouvelle vague !

Nautilus
LUBRIFIANTS MARINS • MARINE OILS

Pêches et Océans Canada / Fisheries and Oceans Canada
Garde côtière / Coast Guard

Canada

CLICHÉ RÉPÉTÉ À ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT, EN RAISON DU TEXTE MAL IMPRIMÉ

Le PM chinois s'offusque du pavoisement du drapeau tibétain

OTTAWA (PC) — Frustré, le premier ministre chinois, Zhu Rongji, s'est offusqué du fait que le drapeau tibétain ait flotté à l'hôtel de ville de Saint-Jean, à Terre-Neuve, à son arrivée au pays mercredi.

Visiblement agacé par l'affaire, il a dressé un parallèle avec le contentieux Canada-Québec. Il a souligné que le premier ministre Jean Chrétien n'aimerait pas lui non plus que la Chine fasse flotter le drapeau québécois à Pékin.

En visite officielle au Canada, M. Zhu a fait ces commentaires hier lors d'une conférence de presse en compagnie du premier ministre Chrétien.

Le maire de la ville de Saint-Jean avait permis que le drapeau tibétain flotte à l'hôtel de ville mais il a dû faire marche arrière devant les protestations d'un groupe d'homme d'affaires.

M. Zhu Bangzao, le conseiller du ministre chinois des Affaires étrangères, a minimisé l'incident, le qualifiant « d'insignifiant » lors d'une séance d'information.

Il souligne que M. Chrétien n'aimerait pas non plus que la Chine fasse flotter le drapeau québécois en Chine

Mais le premier ministre Rongji ne l'a pas vu ainsi. Il l'a abordé deux fois jeudi à son arrivée à Ottawa et a ramené le sujet sur le tapis lors de sa conférence de presse hier.

« Si pendant la visite du premier ministre Chrétien en Chine, nous faisions flotter le drapeau québécois à Pékin qu'est-ce que cela voudrait dire ? Je conviens que le bilan de la Chine en matière des droits de la personne n'est pas parfait mais la Chine est un pays gouverné par la règle du droit. Nous améliorons les conditions de jour en jour. »

Le premier ministre chinois a cependant préféré taire l'incident pendant les pourparlers bilatéraux avec M. Chrétien, a souligné M. Zhu Bangzao.

M. Chrétien a préféré aborder la délicate question des droits de la personne pendant son allocution jeudi soir au Musée des civilisations.

Le premier ministre chinois estime qu'on ne peut pas dresser de parallèle entre l'invasion du Tibet par la Chine et la répression des Kosovars par les forces yougoslaves.

« Je ne pense pas qu'on puisse comparer la situation de la Chine et celle du Kosovo, a-t-il expliqué aux journalistes. Ce sont deux questions différentes, entièrement différentes. Est-ce qu'il faut comprendre que certains pays enverraient des troupes en Chine ? »

M. Chrétien était d'accord.

Selon lui, « les deux situations ne sont pas comparables. » Le traitement des dissidents politiques en Chine laisse à désirer, a-t-il laissé entendre mais au moins ceux-ci ont droit à des types de procès. Au Kosovo, il y a des « meurtres, des viols et des pratiques d'épuration ethnique », a-t-il affirmé.

Le Canada et la Chine ont mandaté leurs ministres des Affaires étrangères de poursuivre les discussions au sujet du Kosovo. Le premier ministre Chrétien a souligné qu'il s'était entendu avec M. Zhu pour faire progresser les pourparlers à l'ONU et au Conseil de sécurité. La Chine, qui possède un droit de veto au Conseil de sécurité, s'oppose aux bombardements de l'OTAN.



REUTER

Jean Chrétien et Zhu Rongji

Jusqu'au samedi 24 avril
Notre coupe du printemps
10%
de rabais sur tout achat de
100$
ou plus
SAQ
www.saq.com
18 ans et plus. Agences de la SAQ, titulaires de permis et comptoirs de vin en vrac exclus.

Initiation au
MASSAGE
Shiatsu 1-2 mai
Suédois 15-16 mai
Californien 29-30 mai
120$ + taxes / week-end
Centre psycho-corporel
(418) 687-1165
Soirée d'inf.: 7 juin 19h
Programmation détaillée sur demande

Un petit examen?

Vérification du printemps

- Vidange d'huile : jusqu'à 5 litres d'huile-moteur Motorcraft^md 5W30, et un nouveau filtre à huile Motorcraft.
- Permutation des pneus.
- Inspection visuelle : freins, système d'échappement, amortisseurs, suspension avant et arrière, câbles et raccords de la batterie, toutes les courroies et tous les niveaux de liquide, balais d'essuie-glace, filtre à air, radiateur et durites.
- Graissage : charnières et loquets du capot et du coffre.
- Tests : densité du liquide de refroidissement, gravité spécifique de la batterie, toutes les lampes et lampes témoins.

34,95$*

* S'applique à la plupart des voitures et camions utilitaires légers. Frais supplémentaires pour les véhicules équipés de moteur diesel. ** Pour obtenir le rabais de 20 %, les pièces doivent être installées par le concessionnaire. † Usinage des disques et tambours exclus. †† Certains concessionnaires peuvent ne pas offrir la gamme complète des marques de pneus annoncées. Droits gouvernementaux en sus, le cas échéant.

Offres en vigueur uniquement chez les concessionnaires participants et se terminant le 30 juin 1999. Le concessionnaire peut vendre moins cher. Renseignez-vous auprès de votre conseiller du service. Taxes applicables en sus.

Amortisseurs et jambes de suspension 20 %** DE RABAIS sur le prix total après installation
Comprend :
- Amortisseurs et jambes de suspension Motorcraft
- Pièces et main-d'œuvre
- Installation

Freins 99,95$† OU MOINS
Comprend :
- Garnitures de freins avant ou arrière Ford
- Pièces et main-d'œuvre
- Installation

Pneus
Comprend :
- Installation
- Équilibrage
- Corps de valve neuf
- Recyclage des pneus usés
- Toutes les garanties courantes des fabricants de pneus s'appliquent.

Firestone FR-360 P155\80 R13 à partir de 48,30$ ch.††
Goodyear S4S P155\80 R13 à partir de 60,17$ ch.††
Michelin MX4 P155\80 R13 à partir de 78,40$ ch.††

Service de Qualité
On connaît votre véhicule, on l'a construit.
Ford
De cœur et d'acier
Chez les concessionnaires Ford et Lincoln Mercury participants.

COMMISSION NICOLET

Rapport bien reçu

■ MONTRÉAL (PC) — Hydro-Québec, la première visée par la Commission Nicolet sur le verglas, reçoit favorablement le rapport, tout en prévenant les Québécois qu'ils devront attendre pour voir se réaliser plusieurs recommandations.



Le président de la commission, Roger Nicolet

Les actions conseillées à Hydro prendront du temps

Dans plusieurs cas, les actions conseillées à Hydro-Québec prendront du temps. Elles nécessitent une décision gouvernementale, une concertation avec d'autres partenaires ou d'importants investissements qu'il faudra financer par un moyen ingénieux, a fait valoir le porte-parole de la société d'État, Steeve Flanagan.

À titre d'exemple, l'enfouissement recommandé des fils est suggéré autant pour le réseau hydroélectrique que pour les réseaux du téléphone et du câble. Hydro devra donc discuter avec Bell et Vidéotron.

Enfouir nécessitera des sommes considérables ; il faudra évaluer jusqu'où les citoyens sont prêts à aller, faisait-il valoir, dans une réaction préliminaire d'Hydro-Québec.

Aussi, Hydro-Québec a signalé qu'elle avait déjà entrepris plusieurs mesures pour renforcer son réseau, notamment par des bouclages.

La société d'État émettra des commentaires approfondis la semaine prochaine, lorsque ses experts auront analysé plus sérieusement le rapport.

La Coalition des citoyens du Val-Saint-François, qui est à l'origine de la contestation de la ligne Hertel-Des Cantons devant les tribunaux, s'est réjouie qu'Hydro-Québec ait été blâmée ou corrigée sur plusieurs points par la Commission.

En entrevue, le porte-parole Jacques Laval s'est dit encouragé pour tous les Québécois, « parce que notre bataille était plus globale » et portait aussi sur le manque d'entretien de l'ensemble du réseau hydroélectrique québécois. M. Laval retient entre autres du rapport que le gouvernement devra développer sa propre perception du développement hydroélectrique, des normes à atteindre, des constructions plus ou moins nécessaires ou urgentes, sans se fier aveuglément aux affirmations d'Hydro-Québec.

Le porte-parole de la Coalition des citoyens du Val-Saint-François voit dans le rapport « une sérieuse remise en question de la façon de faire du gouvernement et d'André Caillé » (le président d'Hydro-Québec).

BOUCHARD OUVERT À L'ENFOUISSEMENT

En voyage à New York, le premier ministre Lucien Bouchard a d'abord noté qu'il n'avait pas lu le rapport de plus de 1500 pages et 500 recommandations.

Néanmoins, il s'est montré ouvert au concept de l'enfouissement des fils, mais dans certaines circonstances seulement. « L'enfouissement, on n'a jamais dit qu'on était contre. Il y a probablement des programmes à mettre en place graduellement pour faire de l'enfouissement là où c'est techniquement rentable de le faire. Je ne pense pas que l'on doive enfouir les lignes entre Churchill Falls et Sept-Îles. »

À Québec, le ministre des Ressources naturelles Jacques Brassard n'avait pas pleinement pris connaissance du rapport de la Commission scientifique et technique sur le verglas. Néanmoins, il s'est dit convaincu que « le gouvernement va examiner avec attention toutes les recommandations », comme il l'avait fait dans le précédent rapport de l'ingénieur Roger Nicolet sur l'inondation au Saguenay.

La coalition de l'électricité qui avait manifesté, mardi, en faveur de la reprise des travaux de renforcement du réseau électrique était satisfaite, hier.

Son porte-parole Jacques Marquis a estimé que « le rapport vient supporter » l'affirmation de la coalition, voulant qu'il y ait « nécessité de sécuriser l'approvisionnement en électricité ».

Une tempête de 3 milliards $

MONTRÉAL (PC) — La tempête de verglas qui a frappé le Québec en janvier 1998 aura finalement coûté 3 milliards $, a estimé la Commission Nicolet.

Les dommages indemnisés se sont chiffrés à 2,7 milliards $, supportés à 40 % par le gouvernement du Québec, à 27 % par le gouvernement fédéral, le tiers restant provenant des compagnies d'assurances.

Pour les gouvernements, les coûts globaux ont atteint 1 milliard $ pour le gouvernement du Québec et Hydro-Québec et 628 M $ pour le gouvernement fédéral.

La commission n'a pu tenir compte des dommages que les sinistrés ont dû prendre à leur compte, pour diverses raisons : absence d'assurances, franchise des polices, etc.

La tempête a touché au plus fort 1 400 000 abonnés, soit 3 500 000 personnes, la moitié de la population du Québec.

Selon le Bureau du coroner, 30 décès sont imputables au verglas.

La Commission a encore une fois corrigé Hydro-Québec pour ce qui est du calcul du verglas effectivement accumulé sur les fils électriques.

Environnement Canada a certes mesuré jusqu'à 100 millimètres de verglas au sol, ce qui ne voulait pas dire sur les fils. Le manchon de glace sur les fils a très probablement atteint au plus fort de la tempête de 40 à 50 millimètres d'épaisseur radiale, inégalement répartie, note la Commission.

La Commission formule une série de recommandations touchant la mesure des précipitations verglaçantes, allant jusqu'à l'instrumentation.

Les Québécois peuvent néanmoins dormir sur ... une oreille. La Commission a en effet calculé que la probabilité que le même phénomène se reproduise dès l'année prochaine avec la même ampleur est de l'ordre de 1 sur 100.

Pas question d'abattre les pylônes

QUÉBEC (PC) — Le ministre des Ressources naturelles Jacques Brassard recommande la tenue d'une commission parlementaire sur la sécurité du réseau hydroélectrique québécois et prépare l'adoption d'une loi visant à empêcher l'abattage de pylônes déjà construits par Hydro-Québec en Montérégie.

En commission parlementaire de l'économie et du travail chargée d'étudier les crédits de son ministère, M. Brassard a carrément établi, hier, qu'il n'envisage nullement de procéder « au démantèlement ou à la démolition » de structures qui ont déjà coûté pas moins de 200millions $.

« Que ça fasse plaisir ou non à quelque groupe que ce soit, a-t-il déclaré, on n'a pas un discours ambigu. Il n'est pas équivoque. Ce qui existe, nous on dit : Ça va demeurer. Il n'est pas question qu'on envisage le démantèlement puis la démolition. On va faire adopter une loi par l'Assemblée nationale à cette fin. C'est clair ça. Il y en a qui trouvent que c'est épouvantable ce qu'on a l'intention de faire, mais c'est ce qu'on fait. C'est clair, net et limpide. »

Le ministre a pris le temps de défendre la vision d'Hydro-Québec. Pour lui, la responsabilité d'un gouvernement ou d'une société comme Hydro-Québec, c'est de prendre tous les moyens pour assurer la sécurité d'approvisionnement des citoyens lorsque survient une crise comme celle du verglas de 1998.

M. Brassard estime que toute cette question de la sécurité du réseau et des approvisionnements doit être étudiée en commission parlementaire. Nonobstant le jugement Rousseau qui a causé l'arrêt des travaux entrepris par Hydro-Québec, le ministre continue de prétendre, entre autres, que la ligne des Cantons-Saint-Césaire et Hertel-Saint-François représente toujours la solution sécurisante dans cette région.

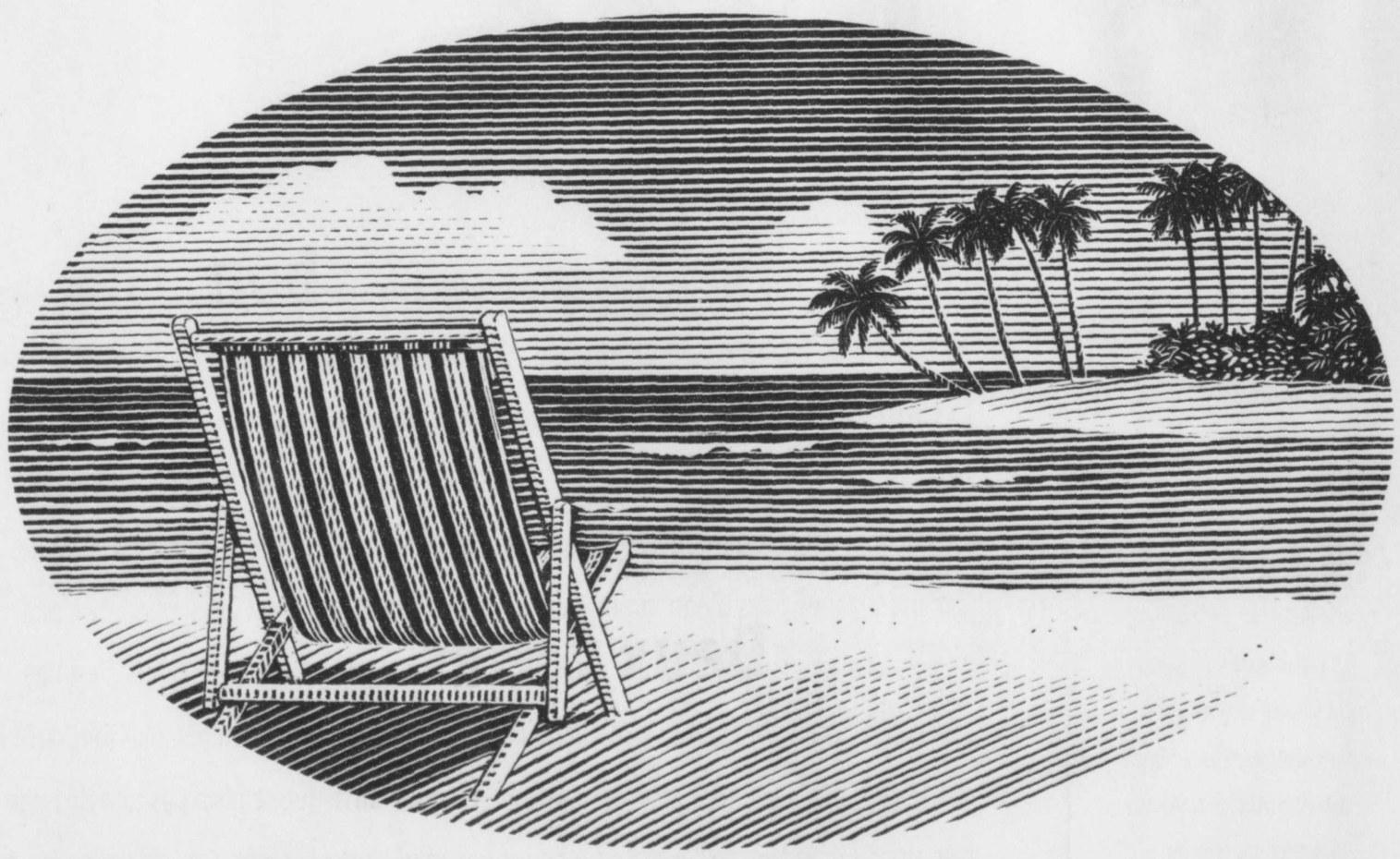
Cette vision n'empêche pas le ministre de penser qu'il doit aussi y avoir des audiences publiques du BAPE (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement) dans le cas particulier du bouclage de l'Outaouais.

« Dans le cas de Hertel-des-Cantons, a précisé M. Brassard, on aurait assisté à une consultation bidon.

« Ça aurait été même un peu hypocrite, compte tenu des intentions du gouvernement, de ne pas accepter le démantèlement de ce tronçon. »

L'HYPOTHÈQUE
QUI VOUS FAIT UN CHÈQUE

MON 3%* TROUVAIT QUE J'AVAIS BESOIN DE VACANCES



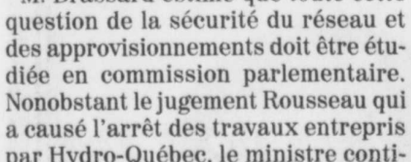
À la Banque Laurentienne, si vous contractez ou transférez un prêt hypothécaire, nous vous remettrons instantanément jusqu'à 3 % du montant de votre prêt. À vous de décider comment vous vous gâterez. Cette offre se termine le 31 juillet 1999. Pour en savoir plus, passez nous voir à une succursale de la Banque Laurentienne.

BANQUE LAURENTIENNE

1 800 BLC~1846

*Pourcentage de remise applicable au terme fermé de sept (7) ans. La remise en argent est calculée en fonction du montant de votre prêt hypothécaire. Le pourcentage accordé est en fonction du terme choisi. Certaines conditions s'appliquent. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre et est sujette à l'approbation du crédit par la Banque.

CHEVROLET
PICK-UP S-10 99
1.9% Financement 48 mois



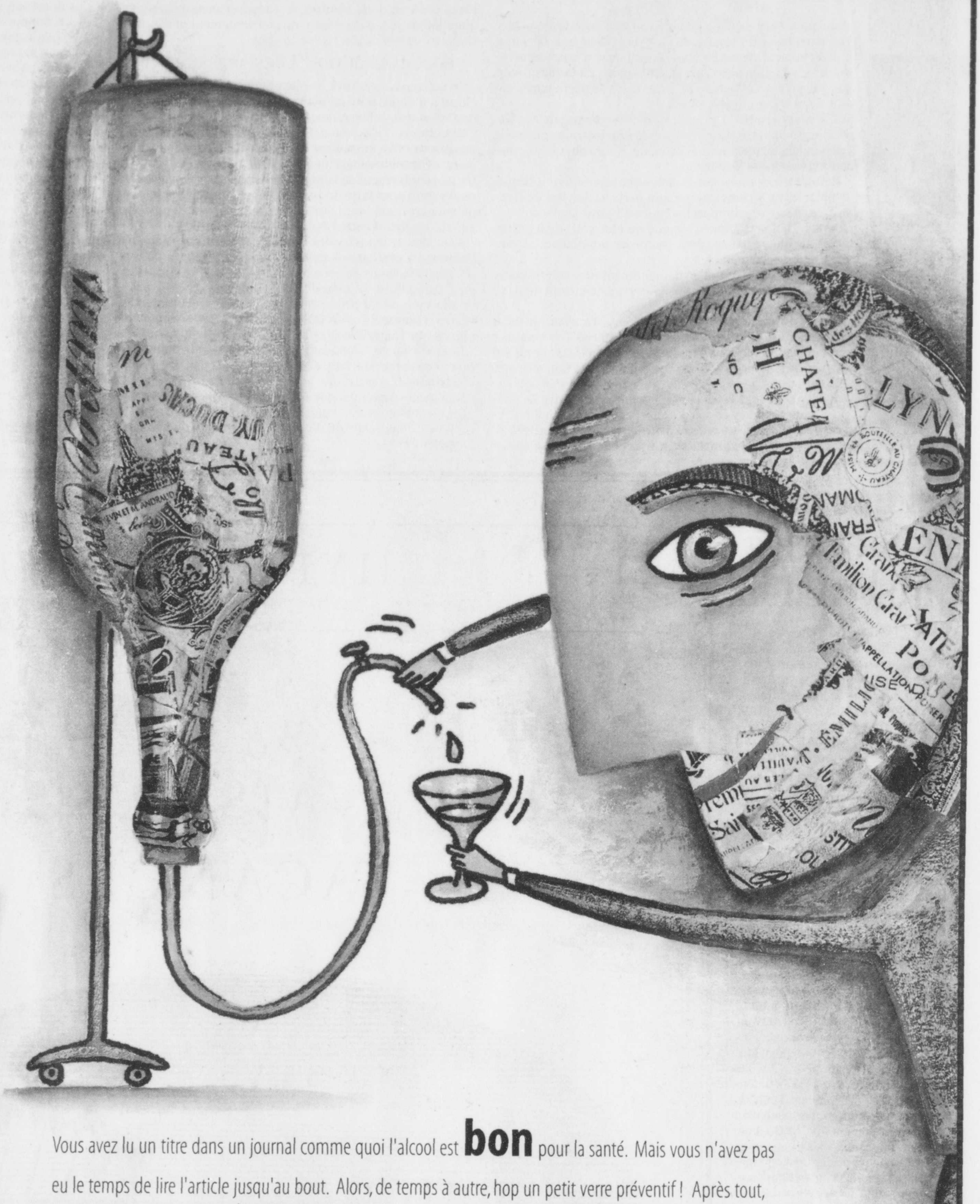
Roues en alliage, lecteur DC et beaucoup plus.

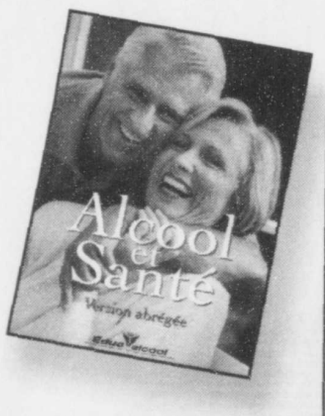
	Comptant	Mensualité*
ROULEZ EN NEUF LE SOLEIL	2000$	182$
	1000$	212$
	0$	243$

*Location 36 mois. Transport et préparation inclus. Taxes en sus.

MARLIN
CHEVROLET-OLDSMOBILE inc.
2145, Jean-Talon Sud, Québec
688-1212
LE CONCESSIONNAIRE GM QUI EN VEND LE PLUS
1428263

Alcool & santé





Procurez-vous notre brochure gratuite

Alcool et santé

Éduc'alcool a commandé « l'étude des études » sur l'alcool et la santé. Quelle est l'incidence de l'alcool sur les maladies coronariennes ? Sur la santé en général ? Quels sont les risques ? Quels sont les mythes et la réalité ? Un dossier très complet.

Commandez-la au 1 888 ALCOOL1

Vous avez lu un titre dans un journal comme quoi l'alcool est **bon** pour la santé. Mais vous n'avez pas eu le temps de lire l'article jusqu'au bout. Alors, de temps à autre, hop un petit verre préventif ! Après tout, **la santé passe avant tout**, surtout lorsqu'il est question d'alcool. C'est dommage, mais ça ne marche pas tout à fait comme cela. La vérité, c'est qu'il est exact de croire qu'une consommation régulière et modérée d'alcool peut apporter une protection contre les maladies cardiovasculaires, mais plutôt auprès des personnes âgées. Et « régulière » veut dire à peu près tous les jours. **Deux verres** par jour pendant sept jours, c'est une chose, mais sept verres par jour durant deux jours, c'est autre chose. Un peu plus loin, dans le même article que vous n'avez pas eu le temps de lire, on disait aussi que ce n'est pas tout de boire : cesser de fumer, bien se nourrir et faire de l'exercice sont essentiels pour garder la santé. Cela dit, les études et les **recherches** se multiplient. Les articles abondent sur les bienfaits pour la santé des différentes boissons alcooliques... Pour y voir clair, **Éduc'alcool** a commandé une étude des études sur la question.



© Philippe Beha

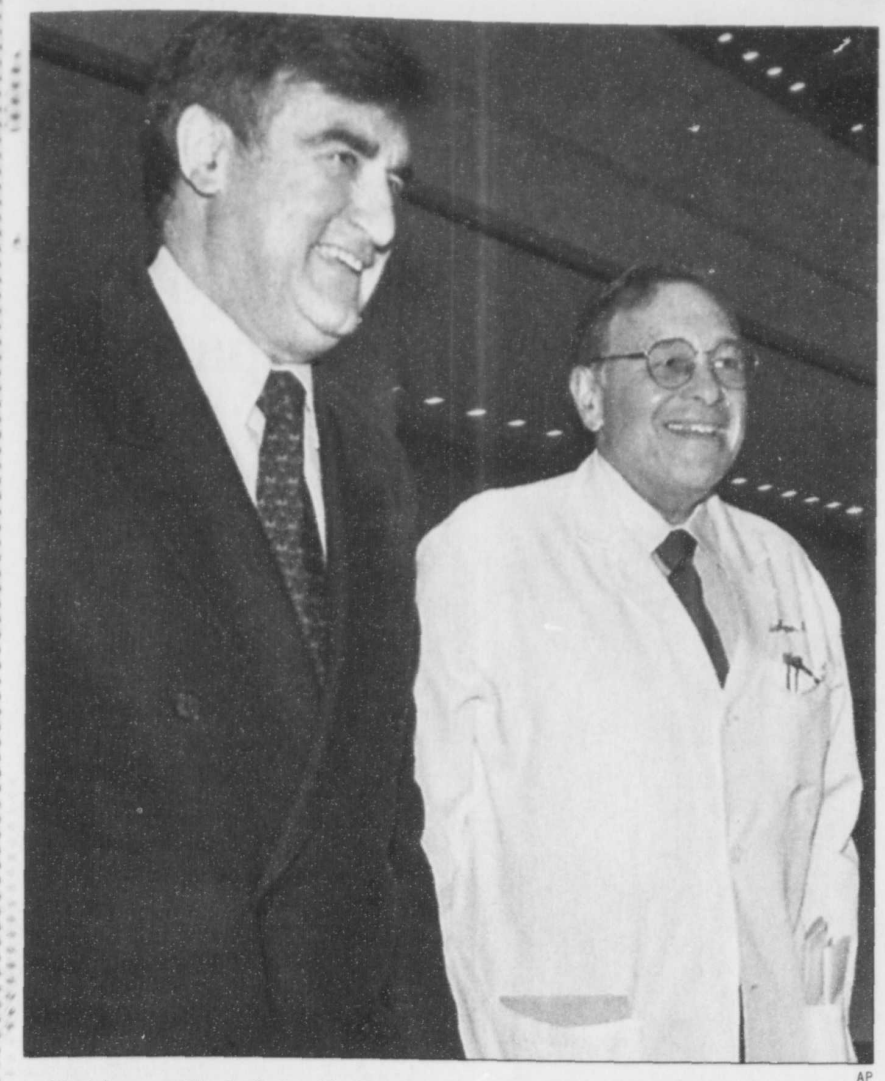
Le 1er mai, vous saurez tout
dans le cahier spécial sur les 10 ans d'Éduc'alcool.

Votre santé, vos goûts en matière d'alcool, et un brin de conduite. Automobile, s'entend.

Éduc alcool

La modération a bien meilleur goût.

1 888 ALCOOL1 **www.educalcool.qc.ca**



AP

C'est à sa sortie du Colombia Presbyterian Hospital, le plus grand hôpital des États-Unis, que Lucien Bouchard a livré le fond de sa pensée.

Mégahôpital à Montréal

Québec serait prêt à investir 1,5 milliard $

■ NEW YORK (PC) — Le gouvernement québécois est prêt à consacrer jusqu'à 1,5 milliard $ à la construction d'un grand hôpital universitaire francophone à Montréal, a indiqué le premier ministre Lucien Bouchard, hier, à New York.

Puisque l'actuel Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM) ne joue pas son rôle, aussi bien liquider ce concept d'un hôpital établi sur trois sites et en construire un tout neuf, a-t-il précisé.

« Nous voulons qu'il y ait à Montréal un très grand hôpital universitaire francophone. Le gouvernement est prêt à débourser les sommes qui seront requises, des sommes considérables, pour qu'il y ait à Montréal un très grand hôpital universitaire francophone », a déclaré M. Bouchard en marge d'un symposium sur la recherche médicale, à New York.

C'est à sa sortie du Colombia Presbyterian Hospital, le plus grand hôpital des États-Unis, qu'il a livré le fond de sa pensée sur ce projet.

Actuellement, le CHUM est réparti sur trois sites : l'Hôtel-Dieu, l'hôpital Saint-Luc et l'hôpital Notre-Dame. Depuis sa création, sa gestion est problématique. Conçu sous Jacques Parizeau, le CHUM était l'un des éléments centraux de la réforme de la santé entreprise par Jean Rochon.

« Je me rends compte que le projet initial d'un hôpital sur trois sites n'a pas donné les fruits espérés », a constaté M. Bouchard, hier.

Les échos qui lui parviennent du milieu médical lui suggèrent la construction d'un hôpital tout neuf, un établissement majeur pouvant servir de port d'attache à la médecine québécoise. L'idée d'un mégahôpital moderne fait son chemin au gouvernement et dans l'opinion publique depuis quelques semaines.

« Peut-être qu'un seul hôpital neuf serait la solution, a dit M. Bouchard. Le gouvernement n'est pas hostile à cette idée, au contraire. Le gouvernement l'accueille avec faveur. »

Le succès d'un tel projet repose sur la concertation qui devra s'imposer dans les milieux médical et universitaire.

M. Bouchard invite les intervenants à « dresser un plan d'action qui va fonctionner », mais les prévient de ne pas refaire « une guerre de religion sur les sites ».

Il a indiqué que son gouvernement est disposé à injecter des « sommes considérables » dans ce projet dont le coût pourrait atteindre 1,5 milliard $.

Un grand hôpital francophone à Montréal servirait de giron à la recherche et à l'industrie québécoise de la biotechnologie. Il pourrait également permettre de contrer l'exil des médecins vers les États-Unis où la médecine rime avec technologie de pointe.

Le Colombia Presbytarian Hospital de New York, situé au cœur de Harlem, est gigantesque. Doté d'un budget de 1,6 milliard $, il compte 8000 médecins, des dizaines de milliers d'infirmières et d'employés. Plusieurs PME québécoises s'y étaient installées hier pour faire la promotion de leurs produits dans le cadre d'un symposium sur la recherche médicale. Ergo Grip, Orthosoft et autres tentent une percée sur le gigantesque marché américain.

C'est pour attirer l'attention sur ces PME que le premier ministre Bouchard s'y est rendu. Question de renforcer les « liens très étroits entre le monde médical américain et québécois », a-t-il dit.

M. Bouchard s'est montré plus discret sur « certains dossiers d'affaires en cours », dont il a discuté avec des investisseurs américains au cours de son passage à New York.

72 % des électeurs disent non à un nouveau référendum

MONTRÉAL (PC) — L'augmentation de la satisfaction de la population québécoise envers le gouvernement du Québec n'a pas échappé au premier ministre Lucien Bouchard.

Invité à réagir au sondage Léger et Léger dont les résultats étaient publiés hier dans *Le Journal de Montréal*, M. Bouchard, toujours à New York, a déclaré : « C'est relativement stable. Ce qui n'est pas stable, c'est le niveau de satisfaction envers le gouvernement qui est en croissance, il est rendu à 58 %. »

Le sondage en question a été réalisé entre le 1er et le 14 avril auprès de 1005 répondants. Le taux de réponse fut de 62,4 %.

Le sondage révèle en outre que près des trois quarts des Québécois (71,8 %) et une majorité des électeurs péquistes (54 %) ne souhaitent pas que le gouvernement Bouchard tienne un référendum sur la souveraineté au cours de son mandat.

Par ailleurs, 69,8 % des sondés estiment que le gouvernement fédéral n'a pas répondu aux attentes du Québec depuis le référendum de 1995.

Quand trois options constitutionnelles sont présentées aux sondés, 38 % choisissent la souveraineté-partenariat, 34 % le fédéralisme renouvelé et 15 % le statu quo.

Il importe de noter que le taux de satisfaction à l'égard du gouvernement Chrétien atteint également un niveau élevé. Pas moins de 54,4 % des sondés affichent une opinion favorable contre 43,2 % d'insatisfaits.

Dans les intentions de vote, le Parti libéral fédéral arrive en tête avec 45,4 % des voix contre 40,9 % pour le Bloc québécois et 7,4 % pour les conservateurs. Le NPD recueille 3,3 % alors que les réformistes récoltent 2,2, après répartition des indécis.

Le PQ est préféré par 44,9 % des sondés et le PLQ par 43,3 %. L'ADQ se maintient avec un appui de 10,4 %.

Il ressort également de ce sondage que Lucien Bouchard est nettement le plus populaire de son gouvernement. Il est suivi des ministres Pauline Marois et Bernard Landry.

En fait, les deux tiers des Québécois ont une bonne opinion de M. Bouchard. La ministre de la Santé, Pauline Marois, arrive au second rang avec 55 %. Elle est suivie du ministre des Finances, Bernard Landry, avec 50 %.

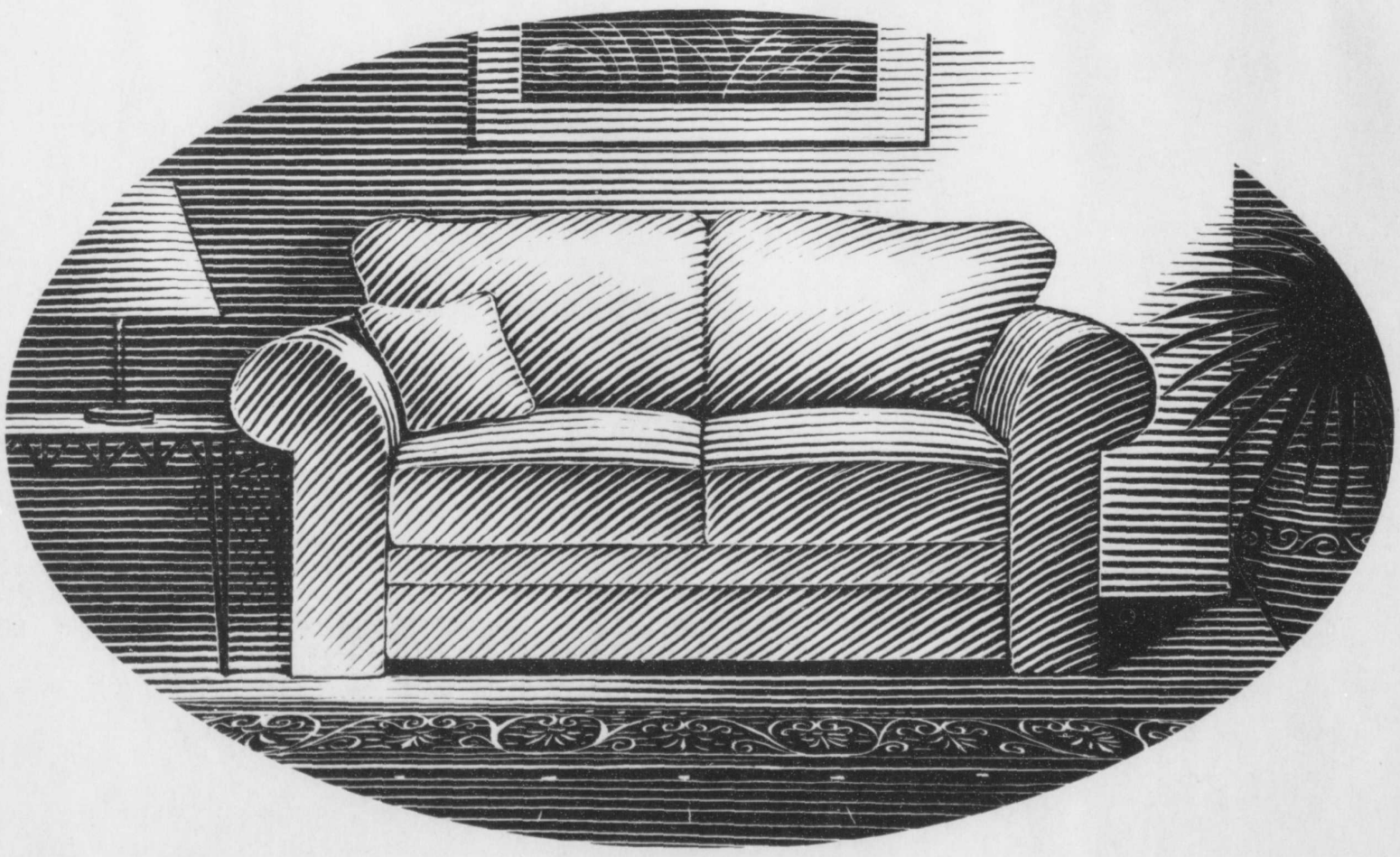
La ministre des Affaires municipales, Louise Harel, obtient pour sa part 44 % d'opinions favorables tandis que son collègue Guy Chevrette, aux Transports, recueille 41 %, la même chose que Louise Beaudoin aux Relations internationales.

Le ministre François Legault, à l'Éducation, laisse indifférent. Il ne recueille que 11 % d'opinions favorables tandis que 84 % des sondés n'ont pas d'opinion.

Quand on demande aux sondés quel est leur chef politique préféré, M. Bouchard arrive en tête avec 42 % suivi par le chef libéral Jean Charest avec 29 % et du chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, avec 22 %.

L'HYPOTHÈQUE
QUI VOUS FAIT UN CHÈQUE

MON 3 %* EST TRÈS CONFORTABLE



À la Banque Laurentienne, si vous contractez ou transférez un prêt hypothécaire, nous vous remettrons instantanément jusqu'à 3 % du montant de votre prêt. À vous de décider comment vous vous gâterez. Cette offre se termine le 31 juillet 1999. Pour en savoir plus, passez nous voir à une succursale de la Banque Laurentienne.

BANQUE LAURENTIENNE

1 800 BLC~1846

*Pourcentage de remise applicable au terme fermé de sept (7) ans. La remise en argent est calculée en fonction du montant de votre prêt hypothécaire. Le pourcentage accordé est en fonction du terme choisi. Certaines conditions s'appliquent. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre et est sujette à l'approbation du crédit par la Banque.

La juge au ban

Peu de sympathie pour la destituée

FREDERICTON (PC) — Quelques critiques et des anciens collègues de travail de la juge Jocelyne Moreau-Bérubé, destituée jeudi de la cour du Nouveau-Brunswick pour avoir tenu des propos haineux sur les Acadiens, estiment que ses commentaires sont impardonnables.

Selon Ghislaine Foulem, présidente de la Société acadienne du Nouveau-Brunswick, la décision du gouvernement provincial de destituer la juge montre que l'on peut faire confiance à la justice. « Le seul recours que nous avons lorsqu'un magistrat fait ou dit quelque chose de mal est de déposer une plainte. On a répondu à notre plainte et cela prouve que le système actuel est juste. »

Cette société, le principal groupe de pression représentant les Acadiens de la province, a déposé une plainte l'an dernier au Conseil de la magistrature du Nouveau-Brunswick contre la juge Moreau-Bérubé. Cette dernière a conclu une longue audience qui se déroulait à Tracadie, dans la péninsule acadienne, en disant que si elle faisait un sondage dans la région, elle trouverait beaucoup plus de gens malhonnêtes que de personnes dignes de confiance.

Ce commentaire a suscité de vives réactions au sein de la communauté acadienne et la juge s'est excusée lors d'une audience suivante. Ceci n'était pas suffisant pour le gouvernement provincial qui, à la suite d'un rapport accablant du Conseil de la magistrature, a destitué la juge de 44 ans.

Le directeur du Barreau du Nouveau-Brunswick, Michel Carrier, qui connaît la juge depuis longtemps, croit que cette destitution est le premier cas du genre dans l'histoire de la province. « Beaucoup de juges ont dépassé les limites qu'on leur impose mais peu d'entre eux ont été destitués », ajoute M. Carrier. Ceux qui sentent la soupe chaude démissionnent avant qu'on ne leur indique la porte de sortie.

Jocelyne Moreau-Bérubé et son avocate n'ont voulu faire aucun commentaire au sujet de la décision. L'ex-magistrate a la possibilité de porter ce verdict en appel devant la Cour du banc de la reine de la province. M^me^ Moreau-Bérubé pourrait également accepter sa sentence et continuer à exercer le droit en tant qu'avocate.

Le N.-B. veut encore séduire les touristes québécois

MONTRÉAL (PC) — Les promoteurs du tourisme au Nouveau-Brunswick ont eu recours aux services d'une agence de publicité québécoise, LG2, et au CAA-Québec pour attirer chez eux davantage de touristes québécois cet été. Ils veulent les convaincre que leurs plages donnent accès à des eaux plus chaudes que celles d'Ogunquit et d'Hampton Beach, par exemple.

Même le premier ministre Camille Thériault, précédemment ministre du Tourisme et du Développement économique, met la main à la pâte. Hier, il était à Montréal pour l'ouverture du Salon des loisirs auquel participent une soixantaine de personnes du Nouveau-Brunswick. Il a également rencontré des journalistes.

Pour une cinquième année consécutive, le Nouveau-Brunswick mène une campagne de charme auprès des Québécois. Il faut dire que les efforts des dernières années ont porté fruit.

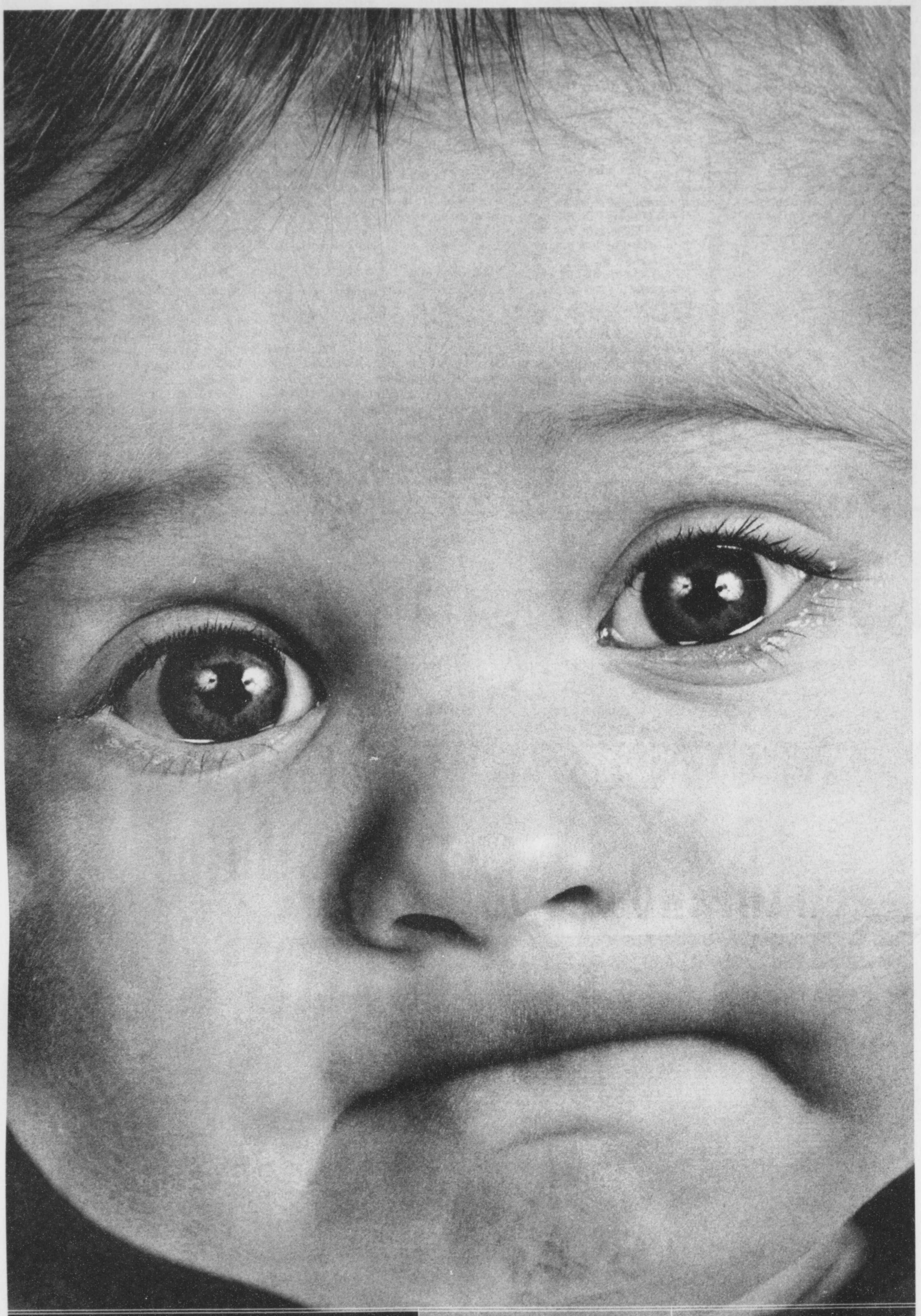
Il y a eu une augmentation de 33 % du nombre de visiteurs québécois au cours des quatre dernières années.

Tout comme les années passées, le Nouveau-Brunswick entend dépenser 1,4 million $ en publicité pour séduire les Québécois.

L'an passé, pas moins de 319 000 Québécois ont visité le Nouveau-Brunswick, pour la grande majorité durant la période de l'été (dans une proportion de 90 %). Ils y ont dépensé plus de 100 millions $.

Le Nouveau-Brunswick mise énormément sur ses 28 plages d'eau salée. La plus renommée est sans contredit la Parlee Beach, située à Shédiac.

Le Nouveau-Brunswick sera l'hôte du VIII^e^ Sommet de la francophonie en septembre.



Ses parents ayant péri dans un accident de la route, ce bébé est aujourd'hui orphelin. Sa vie vient de subir une sévère volte-face. Fort heureusement, bien conseillés par leur notaire, ses parents avaient prévu cette éventualité dans leur testament notarié. — Tuteur, liquidateur, fiduciaire, administration et partage des biens, le notaire connaît l'importance du choix des mots, et nul n'est mieux placé que lui pour vous guider dans la planification de votre succession. Le testament fait devant notaire est conservé par ce dernier, à l'abri de toute perte et de toute indiscrétion. De plus, le testament notarié n'a pas à être soumis à la longue et coûteuse procédure de vérification devant un tribunal, lors d'un décès. — Si le notaire ne peut prédire votre avenir, il peut par contre éviter à vos proches bien des déceptions.

Alors, consultez-le, car un testament notarié est essentiel, surtout si vous avez à coeur l'intérêt de vos enfants.

LE JURISTE de L'ENTENTE

Vers une plus grande transparence

Les gestionnaires publics réfléchissent à l'opportunité de divulguer leurs avis aux ministres

GILBERT LEDUC
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les sous-ministres et les dirigeants d'organismes gouvernementaux doivent-ils divulguer publiquement les avis qu'ils émettent aux ministres sur les grandes politiques de l'État?

La question était de mise, jeudi, à l'occasion d'un colloque organisé par l'Observatoire de l'administration publique de l'École nationale de l'administration publique (ÉNAP), en collaboration avec le Réseau québécois pour une gouverne efficace.

Cette rencontre, à laquelle participaient une centaine de gestionnaires publics, visait à faire le bilan des cinq premières années de l'entrée en vigueur de la *Loi sur l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics*.

Ex-président de la Commission parlementaire de l'administration publique et député libéral de Westmount/St-Louis, Jacques Chagnon a rappelé qu'il avait demandé, un jour, au président de la Société de développement industriel du Québec de remettre aux parlementaires une copie de l'avis émis par la SDI au gouvernement péquiste qui préparait le Plan Paillé, une politique de création d'emplois qui s'est avéré un fiasco.

« La SDI était d'accord pour remettre ledit avis à la Commission, mais quelqu'un au Conseil du trésor a refusé », a raconté M. Chagnon qui reconnaît que l'espace est souvent « ténu » entre l'administratif et le politique.

La divulgation d'un avis est sans aucun doute ce que craint le plus un ministre qui voit son sous-ministre subir un barrage de questions de la part des parlementaires, estime André Vézina, sous-ministre en titre du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, en soulignant que les élus de l'opposition ont à maintes reprises tenté de connaître l'avis que les fonctionnaires du ministère avaient donné au gouvernement dans le dossier de la margarine.

Pour Louis Bernard, ex-secrétaire général du Conseil exécutif du gouvernement du Québec, la question ne se pose pas : les avis des sous-ministres et des dirigeants d'organismes aux ministres doivent demeurer confidentiels. « Il en va de l'équilibre des pouvoirs entre le politique et l'administratif. Qui décide? C'est le pouvoir politique », a-t-il tranché en rappelant l'existence des lois et des règles concernant l'éthique des administrateurs publics.

Ce n'est que depuis cinq ans que les sous-ministres et dirigeants d'organismes rendent compte de leur administration devant les commissions parlementaires de l'Assemblée nationale. S'il y avait de la résistance, à l'époque, de la part de certains ministres à abandonner une partie de leur responsabilité ministérielle, tout le monde s'entend, aujourd'hui, pour dire qu'il n'y a pas un chrétien mieux placé dans un ministère qu'un sous-ministre pour rendre compte de l'administration d'une organisation.

« QUEL BONHEUR »

En plus de procéder à l'examen des engagements financiers des ministères, la Commission parlementaire de l'administration publique entend les hauts fonctionnaires qui sont pointés du doigt par le Vérificateur général pour divers écarts à la bonne gestion des deniers publics.

« Quand j'ai appris que je pourrais enfin aller m'expliquer avec les parlementaires, je me suis dit : mon Dieu, quel bonheur ! » a commenté André Vézina qui n'a jamais eu l'impression qu'il montait au bûcher à chaque fois lorsqu'il devait se prêter à un exercice d'imputabilité devant les élus.

« Nous avons maintenant la chance de pouvoir enfin répondre publiquement aux critiques du Vérificateur général. C'est une occasion inespérée pour les gestionnaires d'expliquer et de faire comprendre les politiques et les programmes qu'ils ont à appliquer. »

Dans les coulisses, les gestionnaires publics se plaignent fréquemment de l'ingratitude du Vérificateur général à leur égard et souhaiteraient que ce dernier et la Commission parlementaire de l'administration publique s'intéressent aussi à leurs bons coups.

Jacques Chagnon rétorque que le mandat du Vérificateur général n'est pas de sortir l'encensoir et de louanger la bonne gestion de l'administration publique. Selon lui, les ministères et organismes ont d'autres moyens à leur disposition pour faire écho à leur bonne performance organisationnelle.

Pour Isabelle Demers, présidente de la Commission québécoise des libérations conditionnelles, les ministères et les petits organismes comme le sien sont totalement démunis lorsqu'ils font l'objet de remontrances de la part du Vérificateur général.

« On ne parle alors que de nos erreurs. Tout le monde oublie que ça va bien partout ailleurs dans notre organisation. Ce ne sont que nos erreurs qui font la nouvelle, pas ce qui va bien. Je crois que la Commission parlementaire de l'administration publique devrait parler aussi de nos bons coups. »

Jean Airoldi PRÊT-À-PORTER
(Chroniqueur au Ailes de la mode et Bla Bla Bla à TVA)
SUPER VENTE
LIQUIDATION D'INVENTAIRE
Prêts-à-porter pour femmes (tailles 5 à 13 ans)
50% à 70% de rabais
(sauf collection en cours)
22 au 25 avril
Jeudi et vendredi: 10h à 21h - Samedi: 10h à 17h - Dimanche: 12h à 17h
819, RUE SAINT-JEAN, QUÉBEC
Information: (418) 525-9457 (Boutique Par Apparat)
(514) 287-6524 (Boutique Jean Airoldi)
Bientôt à Chicoutimi
1427894

Pourquoi faire en six ans ce qui peut être réussi en quatre ans?
DÉC/BAC
administration des affaires
Formation intégrée menant à l'obtention du Diplôme d'études collégiales en Techniques administratives option gestion et au Baccalauréat
CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY
inscrivez-vous!
418.872.8041 1.800.463.8041
www.cndf.qc.ca
5000, rue Clément-Lockwell
Saint-Augustin-de-Desmaures
(Québec) G3A 1B3
Université du Québec à Rimouski
Centre d'études universitaires de la Rive-Sud
RÉSIDENCES • CENTRE SPORTIF
1427189

UN CADEAU DE TOUTE BEAUTÉ
pour la semaine des secrétaires
Dorlotez votre secrétaire en lui offrant une chaise confort et un ensemble détente pour le bain de Yves Rocher.
GRATUIT† † à l'achat d'une chaise (valeur de 20 $)
Yves Rocher FRANCE

FAUTEUIL OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS OU BOURGOGNE.
AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
PRIX SUGG.: 156$
89,95*

FAUTEUIL OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS OU BOURGOGNE.
PRIX SUGG.: 196$
AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
109,95*

FAUTEUIL OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS OU BOURGOGNE.
BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR
AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
PRIX SUGG.: 241$
139,95*

FAUTEUIL ERGONOMIQUE
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, VERT, GRIS OU BOURGOGNE.
BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR
AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
PRIX SUGG.: 379$
179,95*

FAUTEUIL ERGONOMIQUE
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS OU BOURGOGNE.
BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR
MÉCANISME MULTI-AJUSTABLE
PRIX SUGG.: 430$
209,95*

FAUTEUIL ERGONOMIQUE
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS OU BOURGOGNE.
BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR
MÉCANISME MULTI-AJUSTABLE
PRIX SUGG.: 448$
249,95*

FOURNITURES DE BUREAU Denis
LES VRAIS EXPERTS DU BUREAU
QUÉBEC
1415, BOUL. CHAREST OUEST
682-3113
OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 25 AVRIL '99 OU JUSQU'À L'ÉPUISEMENT DES STOCKS.
** TERRITOIRES LIMITÉS * ASSEMBLAGE REQUIS
Ouvert 7 jours
COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES • LIVRAISON GRATUITE**
LAVAL TROIS-RIVIÈRES BROSSARD OTTAWA
1427971

Conférence
Les différences homme-femme
Yvon Dallaire
psychologue-sexologue
auteur de
Chéri, Parle-moi! et *S'aimer longtemps?*
Édition Option Santé
Le mardi 20 avril, 19h30
Coût: 15$/pers. ou 25$/couple
Salle André-Godbout (Montmartre)
1669, chemin Saint-Louis, Sillery
Réservations: 418.687.0245
1428246

«Excellent rapport qualité-prix.»
neon 1999
199$ par mois
• Air climatisé • Roues mags
• 4 portes • AM-FM cassette
• Modèle 23N
(Photo peut différer)
Comptant 0$ 1895$ | Alternative 252$ 199$
Location de 36 mois/60 000 km
Taxes sur le climatiseur, transport et préparation inclus
MAISONNEUVE AUTOMOBILES
CHRYSLER Plymouth Jeep
CONCOURS ROULEZ EN NEUF LE SOLEIL
138, rue Maisonneuve, Québec
47, boul. René-Lévesque Est,
(à côté du Grand Théâtre)
529-8135
1426844

Le cirque des étoiles

L'Agence spatiale médiatise le vol prochain de Julie Payette vers la station internationale

MARIE TISON
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Julie Payette sera la première Canadienne à pénétrer à l'intérieur de la station spatiale internationale en orbite.

Le 20 mai, l'astronaute québécoise s'envolera à bord de la navette *Discovery* pour une mission de 10 jours afin de participer à l'assemblage de la station spatiale internationale.

Il s'agira d'une mission de logistique et d'approvisionnement, c'est-à-dire d'une mission visant à équiper les modules de la station spatiale qui sont déjà en place.

L'Agence spatiale canadienne a organisé une séance d'information à l'attention des journalistes hier pour donner un aperçu de la mission et des tâches de Mme Payette. L'astronaute québécoise, occupée à la préparation de sa mission au Centre spatial de Houston, n'était pas présente à cette occasion.

Dans une entrevue réalisée d'avance par l'Agence spatiale canadienne et remise aux journalistes, elle a toutefois commenté la mission de Discovery.

« Je suis ébahie, je suis reconnaissante, je suis très contente de pouvoir être la première personne représentant le Canada à œuvrer et à travailler au sein de la station spatiale internationale », a-t-elle déclaré.

Elle a affirmé qu'il était extrêmement complexe de bâtir une station spatiale à 400 kilomètres au-dessus de la Terre.

« C'est comme si on voulait construire un paquebot en plein océan alors qu'il y a une tempête, a-t-elle expliqué. Il faut tout planifier d'avance. »

Elle a indiqué qu'après avoir envoyé de gros morceaux dans l'espace, il fallait prévoir une mission pour apporter l'équipement qui servira à l'intérieur de ces structures et pour effectuer des raccordements.

« C'est comme lorsqu'on construit une maison ou un gratte-ciel, a-t-elle déclaré. Il faut bien en construire les parois, mais il faut aussi installer les câbles électriques, les appareils mécaniques, les meubles et tout le reste », a-t-elle déclaré.

RESPONSABILITÉS

Mme Payette aura plusieurs responsabilités importantes à l'occasion de la mission STS-96. Elle sera notamment « chef de rangement ». C'est-à-dire qu'elle rangera à l'intérieur de la station l'équipement apporté par *Discovery*, comme des caméras, de l'équipement informatique, des vêtements et des outils.

À partir de la navette, elle supervisera également la marche spatiale qu'effectueront deux astronautes pour fixer de l'équipement sur les parois extérieures de la station spatiale.

Avec son collègue russe Valery Tokarev, elle se transformera également en réparatrice pour changer 18 unités d'intégration de courants qui font partie du système de batteries solaires du module russe *Zarya*, un des deux principaux modules actuels de la station spatiale.

La NASA suspecte que ces unités, de la taille d'un téléphone mobile, sont responsables de la sous-performance des batteries de *Zarya*.

Mme Payette utilisera également une caméra installée sur le bras canadien pour inspecter les éléments du Système de vision spatial, de conception canadienne, qui sont installés sur les parois extérieures de la station.

Juste avant le retour, l'astronaute québécoise procédera aussi au lancement de *Starshine*, un satellite en forme de boule en miroirs, un peu comme une boule « disco », qui servira dans le cadre d'un projet éducatif.

La mission devrait se terminer le 30 mai.

L'Agence spatiale canadienne a dévoilé hier l'écusson de Julie Payette, un dessin de l'artiste montréalais Gérard Dansereau évoquant une symbiose entre les arts et le domaine scientifique. Dans un style naïf, il représente une navette qui s'envole ornée d'une étoile, d'une note de musique, d'une lune et d'une fleur.


ARCHIVES, LE SOLEIL
L'astronaute canadienne Julie Payette

L'OPC poursuit 5 compagnies

MONTRÉAL (PC) — L'Office de la protection du consommateur (OPC) vient de déposer des poursuites contre cinq entreprises qui ne respecteraient pas l'article 223 de la Loi sur la protection du consommateur, les obligeant à indiquer le prix unitaire sur chaque produit.

Les entreprises visées sont Bureau en gros, de Saint-Jérôme, Canadian Tire, de Saint-Léonard, Loblaw, de Gatineau, une succursale Pharmaprix, de Montréal, et Wal-Mart, de Lévis.

Au total, 30 infractions à la loi sont reprochées à chaque entreprise, pour un total de 150 accusations, et chacune de ces accusations est punissable d'une amende minimale de 2000 $.

Le litige entourant l'application de l'article 223 remonte à l'hiver 1997 alors qu'une enquête révélait un taux élevé d'erreurs à la caisse. L'OPC a créé un comité pour examiner la question.

« L'OPC reconnaît les efforts déployés par l'industrie pour améliorer sa politique d'exactitude des prix. Par ailleurs, la situation concernant le marquage unitaire des prix n'a pas évolué, de nombreuses entreprises refusent de se conformer à la loi alors que d'autres la respectent », explique l'Office dans un communiqué.

Vous êtes retraité(e)s...
Vous recevez votre pension de la caisse de retraite de votre ex-employeur...
ceci est pour vous.
L'ALLIANCE DES ASSOCIATIONS DE RETRAITÉS organise un colloque:
«POUR UNE GESTION PARTAGÉE DES CAISSES ET DES RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE»
le samedi 15 mai 1999
au COLLÈGE DE MAISONNEUVE
3800, rue Sherbrooke Est, Montréal (métro Pie-IX)
RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS:
Tél.: Montréal (514) 872-7931
Québec: (418) 683-2288
Ailleurs en province: 1-800-653-2747
Coût total: 65$ (tx incl.)
CONFÉRENCIERS:
- Monsieur Bernard Lemay, directeur, régimes de retraite à la RRQ.
- Me Marcel Rivest, de l'Étude Rivest Schmidt.
- Monsieur Jacques Faille, actuaire et vice-recteur de l'Université Laval.
- Monsieur Louis Ascah, professeur titulaire au département d'économie de l'Université de Sherbrooke.
- Monsieur Yves Michaud, président de l'Association de protection des épargnants et investisseurs du Québec.

1427973

Femmes ménopausées
Volontaires demandées pour participer à une étude clinique portant sur une hormonothérapie de remplacement
Si vous êtes intéressées à participer à cette étude, vous devez:
- Être âgées d'au moins 40 ans
- Être en bonne santé
- Être ménopausées depuis six mois
- Ne pas avoir eu d'hystérectomie
- Ne pas avoir pris d'hormonothérapie depuis deux mois



Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Suzie Savard, infirmière de recherche au
650-2295
1422925

EN BREF

Policier suspendu pour 43 jours

Le policier Alain Drolet, du service municipal de Longueuil, est suspendu sans salaire pour une durée de plus de huit semaines (43 jours) pour utilisation d'un langage injurieux, brutalité, profération de menaces et intimidation à l'égard d'un citoyen. Dans sa décision rendue publique hier, Me Gilles Mignault, du comité de déontologie policière enjoint au policier Drolet de faire preuve de prudence afin de ne pas se retrouver dans une situation semblable. « Ce n'est pas parce qu'une opération s'avère difficile qu'un policier doit perdre son calme et encore moins recourir à un langage ordurier », écrit-il. Ce n'est pas la seule faute déontologique reprochée au policier de Longueuil. « Il est prouvé que l'agent Drolet a brutalisé le citoyen en question en lui bloquant le passage dans l'escalier et en le tenant appuyé sur le mur lorsque rendu sur le palier. En cédant à ses impulsions, l'agent Drolet a fait preuve d'une violence tout à fait inutile et totalement gratuite », estime Me Mignault. (PC)

C'est l'événement «on fait vot' bonheur» de Nissan.



Pathfinder XE 1999.5
429$ par mois

Acompte	Paiement
0 $	519 $
2 999 $	429 $
3 999 $	399 $

LECTEUR CD INCLUS

Maxima ES 1999
369$ par mois

0 $ comptant disponible
36 mois: acompte de 2 999 $
48 mois: acompte de 1 999 $

TRANSMISSION AUTOMATIQUE INCLUSE

Altima GXE 1999
279$ par mois

Acompte	Paiement
0 $	319 $
1 499 $	279 $
2 499 $	259 $

TRANSMISSION AUTOMATIQUE INCLUSE

Sentra XE 1999
229$ par mois

Acompte	Paiement
0 $	245 $
599 $	229 $
1 899 $	199 $

RADIOCASSETTE AM/FM INCLUSE

Votre très sympathique concessionnaire

NISSAN

CLIMATISEUR INCLUS
FRAIS DE TRANSPORT INCLUS
PRÉPARATION INCLUSE
ASSISTANCE-DÉPANNAGE DE NISSAN

Les gens avisés lisent toujours les petits caractères et bouclent leur ceinture. Location de 48 mois pour la Sentra XE (C4LG59 BK00), acompte ou échange équivalent de 599 $. Limite de 18 000 km/année avec 0,10 $/km extra. Location de 36 mois pour le Pathfinder XE (5CAG59 AA00), acompte ou échange équivalent de 2 999 $. Limite de 25 000 km/année avec 0,12 $/km extra. Location de 36 mois pour la Maxima ES (U4XG79 AE00), acompte ou échange équivalent de 2 999 $. Location de 48 mois, acompte ou échange équivalent de 1 999 $. Limite de 18 000 km/année avec 0,15 $/km extra. Location de 48 mois pour l'Altima GXE (T4RG79 AE00), acompte ou échange équivalent de 1 499 $. Limite de 18 000 km/année avec 0,10 $/km extra. Taxes, immatriculation et assurances en sus. Frais de transport et préparation inclus. Les premier et dernier versements sont requis à la livraison. Cette offre s'adresse aux particuliers accrédités et est sur approbation du crédit. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails.

www.nissancanada.com
1 800 387-0122

1452739

GRÈVE CHEZ BELL

Mises à pied chez Entourage

Entourage, le principal sous-traitant technique de Bell Canada, pourrait mettre à pied des employés dès lundi à cause de la grève des techniciens de Bell. Il n'y aurait pas assez de travail pour eux en ce moment, surtout qu'une clause dans leur contrat stipule que les techniciens d'Entourage — dans plusieurs cas des employés «retraités» de Bell — ne peuvent effectuer durant une grève des tâches habituellement réservées aux techniciens de Bell. Ce sont les cadres de Bell Canada qui effectuent les tâches des techniciens depuis le début du conflit. Entourage assure certains services techniques aux clients de Bell au Québec et en Ontario. Ses techniciens oeuvrent surtout dans les secteurs résidentiel et commercial en installant des fils et des prises de branchement. (PC)

SASKATCHEWAN

Les infirmières se braquent

Les infirmières en grève de la Saskatchewan ont rejeté hier soir l'offre du gouvernement de mettre fin à leur grève illégale en échange d'une promesse d'étudier attentivement les demandes du syndicat. La présidente du Syndicat des infirmières de la Saskatchewan, Rosalee Longmoore, a cependant laissé la porte ouverte à un règlement. Le gouvernement n'a qu'à délier un peu les cordons de sa bourse, a-t-elle dit. «Ce que nous voulons, c'est que le gouvernement s'engage à régler les problèmes de recrutement et de rétention des infirmières.» (PC)

FORCE NAVALE DE L'OTAN

Chef canadien

En prenant la tête de la force navale permanente atlantique de l'OTAN, le commodore David Morse, premier Canadien nommé à ce poste depuis 1993, a reconnu hier que la prochaine année s'annonçait pleine de défis. L'officier canadien a pris la relève du contre-amiral allemand Gottfried Hoch au cours d'une cérémonie qui a eu lieu à bord de la frégate *Athabaskan*, au port de Wilhelmshaven, en Allemagne. Bien que rien ne laisse pour l'instant présager l'envoi de la flotte dans l'Adriatique, le commodore Morse est tout à fait conscient que la crise au Kosovo pourrait amener les frégates de l'OTAN à jouer un rôle plus actif. Plus souvent désignée sous l'acronyme «Stanavforlant», cette force navale a été créée en 1968 par le Canada, les États-Unis, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas. Outre l'Allemagne, l'Espagne et le Portugal s'y sont joints depuis. (PC)

DISPARITION DE LA PETITE JOLÈNE

Les citoyens appelés à l'aide

Malgré le travail d'une cinquantaine de policiers et enquêteurs, la jeune Jolène Riendeau demeure introuvable. La police a demandé hier la collaboration des résidants de Pointe-St-Charles, où demeure la fillette de dix ans disparue depuis lundi après-midi. Les policiers incitent les citoyens à vérifier leurs remises, leur sous-sol et leur cour arrière, et de porter une attention particulière aux parcs du secteur. Toutes les hypothèses allant de la fugue à l'enlèvement sont envisagées. (PC)

INTOXICATION AU CHLORE

42 personnes à l'hôpital

Des émanations de chlore à la polyvalente Georges-Vanier de Laval ont entraîné l'hospitalisation de 42 personnes, hier, dont plusieurs étudiants. On ne craint toutefois pas pour la vie de ces personnes. L'institution a été entièrement évacuée. Les émanations sont survenues après une mauvaise manipulation de chlore et d'acide par un employé d'entretien à la piscine, ce qui a provoqué une réaction chimique. (PC)



807 Marche (cuir)
. Absorbante, stable et souple
. Système "Absorb"
169,99$
La boutique spécialisée
La Vie Sportive
600 Bouvier, Québec 623-8368
1424535

LE MARCHÉ DU STORE
DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER
Établi depuis 1954
STORES de BOIS véritable!
à des prix JAMAIS vus!

23" x 42" 49,99 29,99
STORES DE BOIS NATURA md
Bois naturel de première qualité!
Teinte et vernis à l'huile naturelle
Accessoires coordonnés en bois massif
Blanc, Acajou, Chêne doré ou Parchemin
CONSULTEZ LES VRAIS EXPERTS DE STORES
TEMPS LIMITÉ!
FORMAT | NOTRE PRIX DU FABRICANT
23" x 64" 69.99 — 39,99
25" x 64" 74.99
26" x 64" 79.99 — 44,99
27" x 64" 83.99
28" x 64" 86.99
28" x 64" 89.99 — 49,99
30" x 64" 92.99
31" x 64" 95.99
32" x 64" 99.40 — 59,99
34" x 64" 105.99
35" x 64" 108.99
36" x 64" 111.99 — 69,99
39" x 64" 121.99
43" x 64" 133.99
44" x 64" 136.99 — 79,99
46" x 64" 142.99
48" x 64" 148.99
52" x 64" 161.99 — 89,99
58" x 64" 179.99
60" x 64" 186.99 — 99,99
DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER AUX PLUS BAS PRIX GARANTIS!
GAGNANT Le choix des consommateurs au service de l'excellence OR
STORES HORIZONTAUX — À partir de 6,99 — ACHETEZ DIRECTEMENT DU FABRICANT! — 23" x 48"
STORES PLISSÉS et CELLULAIRES — À partir de 29,99 — ACHETEZ DIRECTEMENT DU FABRICANT! — 23 1/2" x 42"
STORES VERTICAUX — À partir de 19,99 — ACHETEZ DIRECTEMENT DU FABRICANT! — 36" x 48"
MINI-STORES en ALUMINIUM 1"
• Couleurs populaires au choix
• Valance double incluse
• Modèle «Seville»
À partir de 10,99 18x45
MINI-STORES PERLÉS 1"
• Encore plus de lattes pour plus d'intimité
• Vinyle perlé, obscurcit la lumière, résistant à la poussière. 14 couleurs
• Modèle «AVANT!»
À partir de 15,99 23x48
MINI-STORES DE LUXE en ALUMINIUM 1"
• Des centaines de coloris!
• Toutes les grandeurs faites sur mesure
• Aluminium de 1er qualité, finition en émail cuit
À partir de 29,99 23 1/2 x 42
STORES PLISSÉS À INTIMITÉ MOYENNE Modèle «Entrée» Faits sur mesure À partir de 39,99 29 1/2" x 42"
STORES PLISSÉS SIMILI-LIN Modèle «Masquerade» Faits sur mesure À partir de 54,99 29 1/2" x 42"
STORES CELLULAIRES CONSTRUCTION «ALVÉOLES» Modèle «Medley» Faits sur mesure À partir de 79,99 23 1/2" x 42"
STORES CELLULAIRES À TISSU LUXUEUX Modèle «Solid Tones» Faits sur mesure À partir de 89,99 23 1/2" x 36"
RAIL DE LUXE • GARANTI à VIE
VERTICAUX en VINYLE 3½" 75" x 84" pour porte patio • Blanc ou Albâtre • Modèle «Première» 39,99 AVEC COUPON CI-DESSOUS
VERTICAUX en VINYLE DE LUXE 75" x 84" pour porte patio • Rapport qualité/prix inégalé • Modèle «Supérior» 49,99 AVEC COUPON CI-DESSOUS
VERTICAUX en TISSU 3½" 75" x 84" pour porte patio • Couleurs dernier cri • Modèle «Darby» 69,99 AVEC COUPON CI-DESSOUS
VERTICAUX en TISSU de LUXE 75" x 84" pour porte patio • Couleurs décoratives • Modèle «Lyra» 99,99 AVEC COUPON CI-DESSOUS
30 SUPERS MAGASINS AU QUÉBEC... DONT UN PRÈS DE CHEZ VOUS!
À VANIER • Tél. 687-0053
265, boul. Wilfrid Hamel
(Directement en face de l'Hôpital du Christ-Roi)
À LÉVIS • Tél. 838-8646
72, route du Président Kennedy
(En face du McDonald's)
Visitez le PLUS GRAND magasin de stores ... AU MONDE!
LE MÉGA MARCHÉ DU STORE
3500, boul. St-Joseph Est, Montréal • (514) 259-3500
STORES FAITS SUR MESURE LA JOURNÉE MÊME! • IMMENSE CENTRE DE LIQUIDATION STORES PRÊTS À EMPORTER
UN SEUL COUPON PAR CLIENT, DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ LORS DE L'ACHAT. NE PEUT ÊTRE JUMELÉ À AUCUNE AUTRE OFFRE.
RABAIS ADDITIONNEL $10,00 SUR TOUT ACHAT DE 50$ OU PLUS — Expiration 9 mai • code 1029
RABAIS ADDITIONNEL $20,00 SUR TOUT ACHAT DE 100$ OU PLUS — Expiration 9 mai • code 1029
RABAIS ADDITIONNEL $50,00 SUR TOUT ACHAT DE 250$ OU PLUS — Expiration 9 mai • code 1029
RABAIS ADDITIONNEL $100,00 SUR TOUT ACHAT DE 500$ OU PLUS — Expiration 9 mai • code 1029

Dans tous les cantons...

...Il y a des filles et des garçons qui veulent se reposer...
Satisfaction 100% garantie
Dans tous vos déplacements dans les belles régions du Québec, pour vos affaires ou pour vos loisirs, simplifiez-vous la vie : placez-nous sur votre chemin! Confort, calme, qualité et accueil chaleureux vous attendent dans chacun de nos 43 établissements au cœur du Québec. Satisfaction garantie à 100 % ou argent remis*. Rien de plus, rien de moins!
Plus de 200 établissements partout au Canada et un seul numéro sans frais.
Réservez votre chambre ou votre suite sans tarder : 1 800 BO•REVES (1 800 267-3837)
www.choicehotels.ca
Tarifs spéciaux pour groupes
* Pour plus d'information à ce sujet, veuillez vous adresser à la réception.
Comfort Quality Econo Lodge
LE RÉSEAU DE TOUT REPOS

LE MONDE

EN BREF

Charniers

Le département d'État américain a affirmé hier «disposer de preuves convaincantes de l'existence de massacres et de charniers relatifs à ces massacres» à l'ouest de Pristina, au Kosovo. Le porte-parole du département d'État James Rubin a fait état de «plusieurs dizaines de tombes» découvertes dans cette région au centre-ouest de la province. Ces preuves proviennent «à la fois de sources indépendantes et de témoignages de réfugiés», a-t-il précisé. S'appuyant «sur des témoignages de réfugiés et des sources indépendantes», il a aussi affirmé que les forces serbes avaient endommagé ou détruit 400 villes et villages au Kosovo, dont 45 depuis 10 jours. (AFP)

Réservistes sur un pied d'alerte

Des milliers de réservistes américains se préparaient ce week-end à devoir partir dans les Balkans pour y aider l'OTAN. Le secrétaire à la Défense William Cohen a confirmé hier qu'un «nombre significatif» allait être rappelé. Mais il a refusé de confirmer le chiffre de 33000. Cette mobilisation serait la plus importante depuis la guerre du Golfe, en 1990 et 1991, quand quelque 230000 réservistes avaient été mobilisés. La mobilisation devrait toucher des réservistes de l'armée de l'air et de la garde nationale, principalement affectés aux avions de ravitaillement en carburant. Certains pourraient aussi être embarqués à bord d'avions de combat, selon le *New York Times*.

Avions abattus

Deux avions de l'OTAN ont été abattus jeudi soir lors de raids menés par l'Alliance au Monténégro, a affirmé le commandement de la 2e armée yougoslave, dans un communiqué diffusé hier. Dans la matinée, la marine de guerre avait fait état d'un avion abattu par la DCA yougoslave, dans une zone placée sous la responsabilité de la marine. (AFP)

Rugova appelle à l'aide

Le dirigeant kosovar modéré Ibrahim Rugova, maintenu en résidence surveillée et utilisé par la propagande serbe, a appelé ses sympathisants à l'aider à retrouver la liberté, a rapporté hier le quotidien allemand *Tageszeitung*. Le journal, dont l'un des reporters a pu entendre une conversation téléphonique entre Rugova et l'un de ses adjoints, Hafiz Gagica, domicilié à Stuttgart, précise que le leader kosovar a lancé cet appel à l'aide à «tous les partis politiques, les associations d'écrivains et les citoyens». La liaison téléphonique entre les deux hommes a ensuite été soudainement coupée. (AP)

Mise en garde Serbe

En cas d'intervention terrestre au Kosovo, l'OTAN aurait à affronter 150000 Serbes en armes, a affirmé hier le général Nebojsa Pavkovic. «Il y a en ce moment sur le territoire du Kosovo 150000 personnes en armes. Si un fusil sur trois atteint sa cible, ce sera le prix que l'agresseur paiera s'il tente de venir dans notre pays.» Il a estimé par ailleurs que «les responsables de l'OTAN trompent leur opinion publique et dissimulent pratiquement leurs pertes». (AFP)



AP

Ces petits réfugiés Kosovars ont reçu quelques fruits, hier, à leur arrivée dans un camp de Morini, au nord de l'Albanie. Les derniers réfugiés chassés de chez eux ont dit avoir remarqué une intensification du nettoyage ethnique effectué par les Serbes.

100 000 de plus

Des masses de réfugiés Kosovars attendus ce matin en Albanie

■ BRUXELLES (AFP) — Le gouvernement yougoslave a rejeté l'idée d'une force internationale au Kosovo dans sa réponse au plan de paix de l'ONU, tandis que 100000 réfugiés du Kosovo chassés par les Serbes sont attendus ce matin au poste frontière albanais de Morina (nord-est).

L'ambassadeur yougoslave aux Nations unies, Vladislav Jovanovic, a déclaré hier aux journalistes que son gouvernement était prêt à négocier une force civile mais «absolument pas» une force militaire internationale.

La proposition de paix de l'ONU prévoyait notamment une suspension des frappes de l'OTAN en échange d'un retrait des forces yougoslaves et du retour des réfugiés garanti par une force internationale.

Belgrade rejette en partie le plan de paix de l'ONU

Par ailleurs, le ministre albanais de l'Information, Musa Ulqini, a déclaré hier soir à l'AFP à Tirana qu'environ 100000 réfugiés étaient attendus ce matin à Morina. Les «Serbes sont en train de vider méthodiquement tout le nord du Kosovo et 50000 réfugiés sont attendus vendredi soir (hier)», a-t-il ajouté.

Citant les témoignages de réfugiés du Kosovo arrivés hier, M. Ulqini a indiqué que les forces serbes contraignent tous les habitants de la Drenica, le fief traditionnel de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) dans le centre de la province, et des villes du nord du Kosovo à embarquer dans des camions afin d'être déposés à 7 km de la frontière.

Le Haut-Commissariat des Nations unies (HCR) pour les réfugiés se préparait à de nouvelles arrivées de réfugiés en Albanie et en Macédoine, où 6000 personnes sont arrivées hier à la frontière, environ 3000 à Blace et 3000 à Jazince.

Le porte-parole du HCR, Kris Janowski, a évoqué à Genève des «corridors de la terreur» à propos des milliers d'Albanais du Kosovo forcés par la violence à quitter leur province, où il ne resterait plus aujourd'hui qu'un quart des deux millions de personnes qui y vivaient avant guerre, selon les estimations du HCR.

Le Pentagone a indiqué que l'OTAN envisageait trois plans pour venir en aide aux personnes déplacées à l'intérieur du Kosovo. Le premier consisterait à effectuer des largages aériens, le deuxième reviendrait à ouvrir «une sorte de couloir» à l'intérieur du Kosovo et le troisième s'attacherait à venir en aide à des organisations non gouvernementales chargées d'acheminer des produits alimentaires au Kosovo.

Le président français Jacques Chirac a pour sa part annoncé avoir «demandé à ce que tout soit mis en place pour préparer des parachutages de vivres et de médicaments aux populations restées au Kosovo».

L'OTAN a poursuivi hier ses frappes aériennes sur la Yougoslavie, le secrétaire général de l'Alliance, Javier Solana, réaffirmant sa détermination alors que le président serbe Milan Milutinovic et le chef modéré des Albanais du Kosovo Ibrahim Rugova demandaient la fin des bombardements. Treize fortes explosions ont retenti en début d'après-midi à Pristina. Sept autres avaient été entendues le matin. Deux civils ont été grièvement blessés par un missile de l'OTAN dans la matinée près de Vranje (sud de la Serbie), selon l'agence officielle Tanjug. Dix-sept personnes ont également été blessées dans la nuit de jeudi à vendredi lors du bombardement d'une raffinerie à Pancevo (15 km au nord-est de Belgrade).

Trois combattants de l'UCK ont par ailleurs été tués et deux autres blessés lors d'affrontements contre les forces serbes près de la frontière albanaise, selon un membre de la mission d'observation de l'OSCE.

Dans une lettre ouverte adressée aux Russes et publiée hier par un quotidien russe, M. Solana a déclaré que l'opération militaire se poursuivrait tant que le président yougoslave Slobodan Milosevic «n'accepterait pas les exigences de la communauté internationale» et a appelé la Russie à reprendre sa coopération avec l'Alliance.

La Douma russe (chambre basse du Parlement) a appelé les parlements européens à prendre «des mesures urgentes pour agir politiquement sur l'OTAN afin qu'elle arrête les frappes», alors que le président ukrainien Léonid Koutchma faisait savoir qu'il était prêt à rencontrer Slobodan Milosevic et Javier Solana pour leur présenter un plan de paix.

Le premier ministre grec, Costas Simitis, a déclaré de son côté que l'intervention de l'OTAN «avait étendu les problèmes au lieu de les résoudre».

BAVURES

L'OTAN bafouille

BRUXELLES (AFP) — Les porte-parole de l'OTAN ont peiné hier à expliquer l'une des plus grosses «bavures» de l'Alliance, le bombardement mercredi de réfugiés par l'aviation alliée.

Le porte-parole de l'OTAN, Jamie Shea, et le général italien Giuseppe Marani, responsable militaire de l'Alliance, ont martelé que «dans un cas et bien un seul, nous avons des preuves de pertes civiles. Autrement, nous sommes sûrs d'avoir visé des véhicules militaires.»

Le véhicule civil atteint est «probablement un tracteur», a déclaré le général Marani.

Les Serbes ont affirmé que l'OTAN avait bombardé deux convois de plusieurs véhicules et des journalistes ont vu des victimes civiles à deux endroits, au nord et au sud de Djakovica. Les civils touchés mercredi au Kosovo par une bombe de l'OTAN se trouvaient au nord de Djakovica et non au sud de cette ville, sur la route en direction de Prizren, a en outre affirmé Jamie Shea.

Jeudi, l'OTAN avait reconnu l'une de ses plus grosses «bavures» depuis le déclenchement de ses bombardements le 24 mars, admettant que l'un de ses pilotes avait tiré sur un convoi et touché un véhicule civil qu'il pensait être un véhicule militaire.

L'enquête de l'OTAN se poursuit pour «établir la vérité», ont précisé les responsables sans vouloir donner plus de précisions en dépit des questions pressantes des journalistes. «Nous ne vous dirons rien de plus pour l'instant», a affirmé M. Shea. «Ce n'est pas une situation où l'on peut envoyer la police locale pour enquêter, dès qu'on aura plus d'informations, nous vous en ferons part.»

Le général Marani a indiqué que l'image prise par la bombe à guidage laser de «l'incident» en question ne serait pas diffusée.

MYSTÈRES

Si l'erreur est reconnue, certaines interrogations subsistent: comment le pilote de l'avion a-t-il pu prendre un tracteur pour ce qu'il croyait être «un véhicule militaire», selon son témoignage diffusé jeudi?

Étant donné que l'incident a été filmé grâce à une bombe à guidage laser, pourquoi l'Alliance refuse-t-elle pour l'instant d'en diffuser les images?

D'autre part, selon les autorités serbes, ce sont deux convois de réfugiés qui ont été bombardés mercredi par l'OTAN, l'un à Meha, l'autre au sud de Djakovica, sur la route reliant cette ville à Prizren (sud du Kosovo). Près de Bistrazin, à 12 km au sud de Djakovica, sur la route menant à Prizren, un journaliste de l'AFP a vu 13 cadavres.

Interrogé pour savoir si l'OTAN «démentait» avoir pu bombarder cette zone, Jamie Shea s'est borné à répondre hier: «Nous n'avons pas d'information pour l'instant».

Les Américains ont un 1er prisonnier

Un officier de l'armée yougoslave capturé par les rebelles kosovars au début de la semaine a été confié hier à la garde de l'armée américaine. Les forces de l'Armée de libération du Kosovo ont capturé l'officier lors d'une opération de nuit à Junik (Kosovo) dans la nuit du 13 au 14 avril. Les forces américaines ont ramené le prisonnier du nord de l'Albanie à la capitale Tirana, où il est détenu en tant que prisonnier de guerre. Les forces yougoslaves détiennent trois soldats américains. (AP)

ALGÉRIE

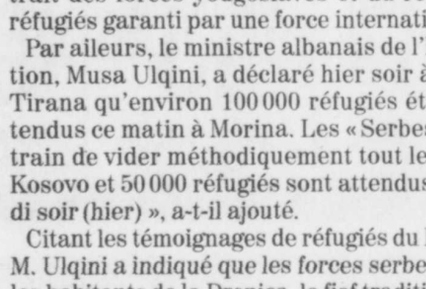
Bouteflika élu «président par forfait»

ALGER (AP) — Abdelaziz Bouteflika, 64 ans, s'est imposé sans surprise dans la course à l'élection présidentielle en Algérie en étant élu hier dès un premier tour de scrutin contesté avec 73,8% des suffrages.

Le taux officiel de participation de cette consultation placée sous le signe de la «réconciliation nationale» est resté modeste avec 60,25% de votants.

Selon Amara Benyounès, secrétaire adjoint du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD, républicains), «les chiffres fournis par l'administration sont irréels. La participation n'est pas ce qui est annoncé. Nous détenons des preuves.»

La proclamation des résultats du scrutin a été accueillie dans un calme relatif à Alger. La police a dispersé en début d'après-midi quelques centaines de personnes, manifestant notamment à l'appel du Front des forces socialistes (FFS), contre le manque de légitimité et de transparence du scrutin. La circulation restait toutefois normale tandis que les sympathisants de M. Bouteflika multipliaient les concerts de klaxon en brandissant des drapeaux algériens.



REUTERS

La police d'Alger a vite réprimé les 200 manifestants descendus dans la rue.

Seul prétendant à la magistrature suprême après le retrait collectif mercredi de ses six rivaux qui dénonçaient la fraude entourant la consultation, Abdelaziz Bouteflika devrait être le premier président civil en Algérie depuis la destitution, en 1965, d'Ahmed Ben Bella. Malgré leur désistement, Ahmed Taleb Ibrahimi, qui se prévaut de l'appui du Front islamique du salut (FIS) dissous et d'une partie du FLN, a officiellement obtenu 12,53% des voix. Abdellah Djaballah, second candidat prétendant rallier les suffrages des islamistes arrive quant à lui en troisième position avec 3,95%.

«Président malgré nous» ou «Président par forfait», selon les titres de la presse indépendante, Abdelaziz Bouteflika se retrouve à la tête d'un pays à l'économie sinistrée.

PARTI GAULLISTE RPR EN FRANCE

Séguin claque la porte

PARIS (AP) — À la surprise générale, Philippe Séguin a annoncé hier qu'il démissionnait de la présidence du RPR et renonçait à conduire la liste RPR-DL aux européennes, rompant du même coup spectaculairement avec Jacques Chirac.

Ce «coup de Jarnac» du député des Vosges plonge la droite dans une nouvelle crise à moins de deux mois d'un scrutin dont elle souhaitait initialement qu'il marque la fin de sa convalescence.

Le président du RPR a fait connaître sa décision dans une lettre vengeresse qui vise explicitement le président Jacques Chirac.

L'Elysée a fait connaître en fin de matinée l'état d'esprit du chef de l'État: Jacques Chirac est «triste» et «surpris» de la décision de Philippe Séguin. «D'autant plus que depuis trois semaines son attention était particulièrement portée sur la crise au Kosovo«, a ajouté l'entourage présidentiel, rangeant implicitement la décision du président du RPR au rayon des petits évènements de nature politicienne.

Depuis le début de la guerre contre la Yougoslavie, Philippe Séguin s'était surtout fait remarquer par son silence. Certains font valoir que sa décision peut aussi être considérée comme une condamnation de la participation de la France aux frappes de l'OTAN.

Le départ de Philippe Séguin a fait l'effet d'une bombe à droite. La liste RPR-DL se retrouve maintenant sans tête de liste tandis qu'au RPR, Nicolas Sarkozy — autrefois honni des chiraquiens — assure la présidence par intérim.

CAMBODGE

Sanglant anniversaire

Le 17 avril 1975, Phnom Penh tombe aux mains des Khmers rouges

SYLVIE MONIER
Agence France-Presse

PARIS — Les Khmers rouges, en s'emparant de Phnom Penh le 17 avril 1975, vont soumettre le Cambodge à un régime de terreur qui entraînera jusqu'en 1979 la mort de près de deux millions de personnes, soit le quart de la population du pays transformé en véritable camp d'extermination.

Quelques heures seulement après l'arrivée par le nord des premiers éléments khmers rouges, porteurs d'une utopie agraire démentielle inspirée du maoïsme, ordre est donné à la population d'évacuer la capitale.

En cinq jours, la capitale devient une ville morte

En cinq jours à peine, plus de deux millions de personnes — malades, vieillards, infirmes, enfants y compris—, appelées à une mission purificatrice, disparaissent de Phnom Penh, devenue ville morte, poussées vers les « zones libérées » où ils s'échineront au travail de la terre. Et comme eux, des millions de Cambodgiens dans tout le territoire accomplissent un retour à la source dans une extraordinaire migration obligatoire de la ville à la rizière.

Tout au long de la traversée du Cambodge, ce sera le même spectacle de désolation : villages incendiés, campagne déserte où broutent quelques buffles qui n'appartiennent plus à personne, grandes agglomérations aux rues silencieuses totalement paralysées par les coupures d'eau et d'électricité, selon les récits des rares témoins sur place.

Plus de vingt ans après la chute des polpotistes, il est encore difficile d'évaluer le nombre de personnes ayant été sommairement exécutées ou ayant succombé à l'épuisement causé par le travail ou les marches forcées, à la maladie, la torture ou encore la faim.

Quasiment chaque adulte résidant à Phnom Penh aujourd'hui a perdu à l'époque plusieurs membres de sa famille. Le roi Norodom Sihanouk déplore lui-même la perte de 14 de ses enfants et petits-enfants.

Travaillant jusqu'à la limite de leurs forces, les Cambodgiens, sous-alimentés et subissant des conditions sanitaires désastreuses, succombèrent par milliers.

Intellectuels, religieux, collaborateurs de l'ancien régime furent éliminés en grand nombre. Le principe d'une épuration avait été arrêté dès juillet 1976.

Un jeune Khmer rouge, Nuon Sary, âgé de 16 ans, avouera avoir participé en juin 1978 à la tuerie de 10 000 personnes convaincues d'être pro-vietnamiennes. « J'ai bu un grand verre d'alcool mélangé à du foie humain, et après j'ai tiré toute la journée », déclara-t-il un an plus tard.

L'une des plus macabres reliques de l'époque khmère rouge est la prison de Tuol Sleng, à Phnom Penh, aujourd'hui transformée en « Musée du génocide » où furent interrogés et torturés, de 1976 à 1978, 14 000 à 20 000 « contre-révolutionnaires » avant d'être tués dans un champ voisin.

La majorité des condamnés étaient des cadres du régime polpotiste victimes des purges de l'Angkar, la toute-puissante organisation communiste qui a géré le Cambodge à l'époque du « Kampuchéa démocratique ».

Ces exactions sont jusqu'à nos jours restées impunies. Lors du « procès de Phnom Penh », organisé par le régime pro-vietnamien en août 1979, Pol Pot, le numéro un du régime et son plus proche collaborateur, Ieng Sary, ont été condamnés à mort par contumace, « pour des actes criminels avec intention de commettre un génocide », sentence qui est restée sans suite.

Pol Pot est mort en avril 1998. Son décès, resté mystérieux, a sonné le glas de la rébellion armée des Khmers rouges. Les « idéologues » Khieu Samphan et Nuon Chea ainsi que le noyau dur de la rébellion ont fait allégeance aux autorités de Phnom Penh.

Seul le dernier chef de guerre Ta Mok dit « Le Boucher », capturé en mars dernier et emprisonné depuis à Phnom Penh, devra répondre de ses actes devant une cour militaire locale avec la participation de magistrats étrangers. L'actuel numéro un du régime, Hun Sen, lui-même ancien Khmer rouge, a refusé la mise en place d'un tribunal international hors du Cambodge.

Ce dernier n'a toutefois pas exclu que les autres chefs polpotistes ralliés soient un jour traduits en justice.



ARCHIVES LE SOLEIL

Les Khmers rouges ont soumis les Cambodgiens à un régime de terreur qui a fait plus de deux millions de victimes innocentes. Comme ce paysan tué sans raison alors qu'il travaillait dans son champ, au nord de Phnom Penh.

TEST DE MISSILE

L'Inde réplique

NEW DELHI (AFP) — L'Inde a procédé hier à un nouveau test de missile sol-air, dans l'État d'Orissa, à l'est du pays, selon le ministère de la Défense.

Selon l'agence United News of India (UNI), deux missiles ont été envoyés entre 09 h 45 (03 h 15 GMT) et 10 h 10 locales (04 h 40 GMT). Le ministère de la Défense n'a pas confirmé ces informations.

New Delhi avait déjà procédé, dimanche dernier, à l'essai d'un nouveau missile balistique Agni-II à capacité nucléaire d'une portée de 2000 à 2500 km, onze mois après avoir effectué cinq essais nucléaires.

Hier, c'est un missile Trident, de portée courte, qui a touché un avion espion sans pilote, lancé exprès comme cible, selon le ministère.

Un vol d'essai de cet avion automatique, prévu pour des missions de reconnaissance, avait été effectué de-

Le pays a l'ambition depuis 16 ans de fabriquer cinq types disctincts d'engins guidés

puis le site de lancement de Balamore trois jours avant les tests de missile.

Le Trident, testé sept fois depuis 1983, est un missile à multiples objectifs, capable de raser l'eau, d'après de experts.

L'Inde a l'ambition depuis 16 ans de fabriquer cinq types distincts d'engins guidés.

TIRS PAKISTANAIS

Cette semaine, en l'espace de 24 heures, le Pakistan voisin a effectué deux tirs de missiles balistiques de moyenne portée, en réplique à l'Inde qui avait testé un missile Agni-II de moyenne portée, le week-end dernier.

En mai et juin 1998, le Pakistan avait également répliqué aux cinq essais nucléaires indiens en procédant lui-même à six essais nucléaires.

la Baie
CORRECTIONS
Veuillez prendre note des corrections suivantes à apporter aux cahiers publicitaires **Solde d'un jour** (B3-2A) et **Genre masculin** (B3-3) publiés par la Baie en avril 1999.
(B3-2A):
PAGE 14. Mode printanière à prix ordinaire en tailles nouveau-né à 24 mois. On aurait dû lire: **Exception: mode Tommy.**
(B3-3):
PAGE 21. Fer à repasser Easy Reach de Proctor Silex. **Photo erronée** et on aurait dû lire: **Fer à repasser Hamilton Beach.**
NOTRE CLIENTÈLE VOUDRA BIEN EXCUSER CES ERREURS.
1426586

PAM*? *Paiement Automatique Mensuel
686-3344
1 800 463-2362
LE SOLEIL

Être abonné au LE SOLEIL ça pourrait vous rendre millionnaire!

Expédition Amazonie



Québec le 12 avril 1999. La première «Expédition Latulippe» devient réalité avec pour destination: **L'AMAZONIE**. Pour cette opération d'envergure, deux grands spécialistes du plein air ont conjugué leurs efforts: le magasin Latulippe et le Club Aventure Voyages. Le principal objectif de l'entreprise: Rendre le rêve accessible à tous les amateurs à l'aube de l'an 2000. Grâce à l'expertise de Latulippe pour le plein air, du Club Aventure Voyages pour les voyages exotiques et de North Face pour l'équipement de pointe, il est assuré que cette extraordinaire expédition devient ouverte à tous ceux et celles qui ont l'esprit aventurier, peu importe leur âge.

L'invitation à faire partie de «L'Expédition Latulippe» prend la forme d'un **Grand Concours.**

À compter d'aujourd'hui, tout achat chez Latulippe ou au Club Aventure Voyages rendra tout le monde admissible à joindre l'expédition en remplissant des coupons de participation. Tirage le 15 septembre 1999.

Apparaissent sur cette photo:
François Latulippe - Directeur exécutif de Magasin Latulippe
Roger Bérubé - Président de Club Aventure Voyages
1426508

Écran solaire rétractable à volonté.



Prenez votre place au soleil dans un cabriolet Série 3 de BMW et redécouvrez les joies de l'été moyennant un taux de location de 3.9%*
La grand-route au grand air. La caresse du vent. Une expérience unique, signée BMW : tenue de route dynamique, conception de pointe et moteur fougueux. L'intense plaisir de conduire... à ciel ouvert.

Automobiles Jalbert
1885, boul. Central
Québec
(418) 687-4840

Le plaisir de conduire.MC

Taux de location 3,9%* BMW Série 3

L'équipement illustré n'est pas disponible pour tous les modèles. *Les taux de location sont ceux offerts exclusivement par les Services financiers BMW et sont disponibles auprès des concessionnaires participants conditionnellement à l'approbation de crédit. Les mensualités sont fixées à 599$ pour les modèles 1999 de BMW 328ic. Les exemples tiennent compte d'un versement initial ou d'une valeur de reprise de 7100$ sur un contrat de 36 mois respectivement, avec option de rachat. Les taxes de même que les frais relatifs au transport, à la préparation (895$), à l'administration du contrat (475)$. au permis, à l'immatriculation et aux assurances sont en sus. Un dépôt de garantie équivalant à environ un mois de location sera exigé. Des frais maximums de 0,15$/km s'appliquent sur la portion du kilométrage excédant 16 000 km par année. Le concessionnaire peut proposer un prix de location inférieur. Cette offre s'applique à tous les modèles 328ic 1999 neufs. La livraison doit avoir lieu au plus tard le 30 juin 1999. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre.
©BMW Canada Inc. 328ic «BMW», le logo «BMW» et «Le plaisir de conduire» sont des marques de commerce de BMW AG, utilisées sous licence par BMW Canada Inc.
Visitez notre site Web: www.bmw.ca
1427991



L'expérience à Québec, en chirurgie par laser...

Dr Dominique Meyer
OPHTALMOLOGISTE

L'Institut de laser et de chirurgie privée de Québec vous offre l'expérience d'un traitement personnalisé dans un encadrement hospitalier.

À l'Institut du Jeffery Hale, nous prenons le temps de bien vous informer de tous les aspects importants dans la planification de votre traitement par laser.

Bloc opératoire privé unique à Québec, l'Institut est doté d'équipements de pointe en traitements par laser.

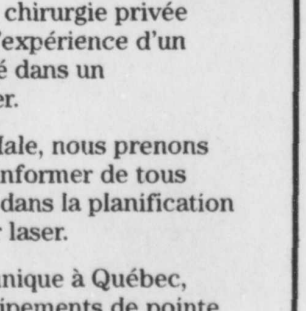
L'Institut, c'est une équipe de chirurgiens spécialisés dans le traitement de:
- Correction des rides au laser
- Blépharoplastie (paupières)
- Resurfaçage du visage au laser
- Varice et couperose (vasculaire)
- Épilation par laser diode

Nouveaux prix jusqu'au 30 avril 1999.

Informez-vous.

Institut de laser et de chirurgie privée de Québec
1250, chemin Sainte-Foy, 2e étage,
Québec (Québec) G1S 2M6
Télécopieur : (418) 687-9663

JEFFERY HALE



418.687.7328

SIDA

Nouveau remède approuvé

Un nouveau médicament pour le traitement du sida, l'Agenerase (amprenavir), a été approuvé aux États-Unis par l'administration chargée du contrôle des produits alimentaires et pharmaceutiques (FDA), a annoncé hier le laboratoire Glaxo Wellcome. L'Agenerase, destiné à être utilisé dans le cadre de multithérapies, est le premier inhibiteur d'antiprotéases à être approuvé depuis deux ans. Le médicament nécessite seulement deux prises par jour — contre trois pour la plupart des autres produits de ce type — et il a été bien toléré au cours des essais cliniques. Les effets secondaires, ont noté les chercheurs au cours d'essais réalisés sur 1400 personnes, ont été pour la plupart des nausées, vomissements, diarrhées ou démangeaisons. (AFP)

État d'urgence en Floride

Des incendies de forêt ont détruit depuis mardi en Floride 48 maisons et 10 000 hectares de bois, obligeant le gouverneur de l'État à décréter l'état d'urgence. Quarante-huit maisons ont été détruites par les flammes à Port-Sainte-Lucie, au nord de West Palm Beach, a indiqué un porte-parole de la police locale, ajoutant qu'il n'y a ni morts, ni blessés graves. Après la destruction par le feu de 10 000 hectares de bois jeudi et hier, «les incendies ont pu être contrôlés, mais nous avons dû évacuer 500 personnes», a ajouté M. Johnson. L'été dernier, 130 000 personnes avaient dû être déplacées en raison des incendies sans précédent dus à la sécheresse, et dont les dégâts avaient été évalués à 500 millions de dollars. (AFP)

COLOMBIE

Coulées de boue meurtrières

Deux coulées de boue ont fait au moins 30 morts, dont de nombreux sauveteurs, dans une ville montagneuse de l'ouest de la Colombie inondée par plusieurs semaines de pluie. Au moins une dizaine d'autres personnes étaient portées disparues après la catastrophe naturelle qui s'est produite jeudi à Argelia, une ville de 8000 habitants. «On ne perd pas espoir, mais à ce stade il sera très difficile de sortir quelqu'un vivant», a confié un secouriste. (AP)

PILULE DU LENDEMAIN

Le Vatican persiste et signe

L'archevêque italien Elio Sgreccia, vice-président de l'Académie pontificale pour la vie, a confirmé hier son point de vue sur la «pilule du lendemain», en répondant aux nombreuses critiques adressées au Vatican à ce sujet. Le théologien moraliste du Vatican a critiqué mardi la distribution par des agences des Nations unies de la «pilule du lendemain» aux femmes et aux jeunes filles violées au Kosovo. Dans un entretien accordé au journal des évêques italiens, *Avvenire*, le prélat a souligné que cette pilule avait une «action abortive» et qu'elle ne saurait être acceptée par la morale catholique. Le Fonds des Nations Unies pour la Population, qui fournit des pilules contraceptives dites «du lendemain» aux réfugiées du Kosovo victimes de viols, a critiqué «l'insensibilité» du Saint-Siège. Hier, quatre dirigeantes politiques allemandes de premier plan ont vivement réagi aux déclarations de Mgr Sgreccia, qualifiant sa position d'«aveugle à la souffrance des femmes violées». (AFP)

CHINE

Assassins exécutés

Les deux assassins d'un haut responsable parlementaire chinois ont été exécutés, rapporte ce matin l'agence Chine nouvelle. L'agence de presse officielle a précisé que Ma Ke, 18 ans et Jiang Tao, 46 ans avaient été exécutés hier sur l'ordre de la cour intermédiaire numéro 1 de Pékin pour l'assassinat de Zou Jingmeng, commis le 22 février. Leur complice Han Shulong, 21 ans, a été condamné début avril à la prison à perpétuité. Les trois hommes ont été reconnus coupables d'avoir, lors d'une tentative de cambriolage, mortellement blessé Zou Jingmeng, membre du comité permanent de la Conférence Consultative Politique du Peuple Chinois (CCPPC), un organisme consultatif pouvant être assimilé à la chambre haute du parlement. (AFP)

TCHÉTCHÉNIE

Otages russes libérés

Deux Russes retenus en otages depuis cinq et sept ans en Tchétchénie ont été libérés grâce à une médiation de l'ancien général russe Alexandre Lebed, gouverneur de Krasnoiarsk, en Sibérie, a annoncé vendredi l'agence ITAR-Tass. Les deux hommes avaient été capturés avant la guerre de 1994-96 dans la république sécessionniste, a précisé l'agence russe. Tous deux ont affirmé avoir passé leurs années de détention dans une région montagneuse de Tchétchénie. Vladimir Tchernets, militaire de 27 ans, faisait partie d'une unité russe basée à proximité de la Tchétchénie. Il avait été fait prisonnier en 1992 par une bande armée. L'autre otage, Vladimir Nekhorochkov, 59 ans, avait été enlevé en 1994 alors qu'il rendait visite à sa soeur domiciliée à Grozny. (AP)



1 Des programmes de meilleure qualité : Les classes recréent l'environnement de travail et les activités d'apprentissage sont basées sur des projets réels de production. Une attention particulière est apportée à la qualité du français et de l'anglais de manière à répondre aux exigences des employeurs.

2 *Un service de placement hors-pair :* Outre un partenariat solide avec les entreprises et des possibilités de stages, notre service d'aide à l'emploi traite directement avec les employeurs afin de vous assurer des meilleures possibilités d'embauche.

3 La formation au meilleur prix : Sans frais de scolarité, le programme donne accès aux prêts et bourses.

Après la première année de formation, *vous pouvez transférer de collège, au besoin.*

Offert conjointement par le collège François-Xavier-Garneau et le collège de Limoilou, le nouveau programme entièrement révisé de trois ans en Techniques de bureautique mène à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales et propose deux voies de spécialisation prometteuses.

Coordination de travail de bureau :
(offert au collège F.-X.-Garneau)
vous permettra d'occuper un poste clé en planification, organisation et supervision au sein d'une unité de bureau.

Micro-édition et hypermédia :
(offert au collège de Limoilou)
vous permettra de vous tailler une place dans la production informatisée de documents de tous types et de pages Web.

Inscrivez vous avant le 23 avril 1999 !
Vous devez déposer votre demande d'admission auprès du Service régional d'admission de Québec (SRAQ) 418-659-4873.

Pour plus de renseignements :
Collège François-Xavier-Garneau : 688-8310, poste 2234 ou 2485 www.cegep-fxg.qc.ca
Collège de Limoilou : 647-6604 www.climoilou.qc.ca

1428421

Gagnez l'une des 108 participations à la loterie Méga Million$ 2000!

Une seule condition: être abonné au



1427885

HONDA CIVIC CX 1999



Versement initial payable dans 1 an

198$ /mois* + taxes

* Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. portant sur la Civic CX 1999 (modèle EJ632X) neuve. Échange ou comptant de 1497$, la première mensualité et un dépôt de garantie de 250$ sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10$ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. Plan sans comptant aussi disponible.

Ste-Foy lallier
2000, Jean-Talon Nord
Ste-Foy 687-2525
(boul. Charest Ouest)
www.lallier-ste-foy.com
Concessionnaire Honda no 1 au pays depuis 8 ans
HONDA

1422736

Nous avons de l'audace et de la rigueur. Avez-vous des rêves ?



Sciences de la nature
La préparation idéale aux études universitaires

Sciences humaines
Une approche axée sur la compréhension de soi, des autres, du monde

Musique et
Programmes jumelés
Deux DÉC en trois ans
Musique-Sciences
Musique-Sciences humaines
Musique-Sciences de l'administration
Musique-Langues et traduction
La Musique au Campus, un art de vivre

Arts plastiques
Une valorisation du talent de chaque créateur

Langues et traduction
practical and essential...
wichtig und interessant...
una necesidad...

CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY

inscrivez-vous au plus universitaire des collèges !
418.872.8041 1.800.463.8041
www.cndf.qc.ca
5000, rue Clément-Lockquell
Saint-Augustin-de-Desmaures
(Québec) G3A 1B3
RÉSIDENCES • CENTRE SPORTIF